

بسم الله الرحمن الرحيم

Toute Bid'ah est égarement

2^{ème} édition revue et corrigée

Réfutation par

Abou Hammaad Sulaiman Al-Hayiti

Du texte :

« Les innovations « Bid'ahs » ou le diktat de la pensée unique »

Toute la louange appartient à Allah, nous Le louons, nous Lui demandons son aide, et nous cherchons refuge en Allah contre le mal qui est en nous-mêmes et contre les mauvaises conséquences de nos mauvaises actions, celui qu'Allah guide, personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne peut le guider. Je témoigne qu'il n'existe rien qui mérite d'être adoré excepté Allah, Lui seul et Il n'a aucun associé et je témoigne que Mohammad ﷺ est son esclave et messenger.

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تَقَاتِهِ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ)

(Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en étant musulman.) [Ali 'Imraan : 3 : 102]

(يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ نَفْسٍ وَاحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَاءً وَاتَّقُوا اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ رَقِيبًا)

(Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom Duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement.) [An-Nisa : 4 : 1]

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا)

(Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messenger obtient certes une grande réussite.) [Al-Ahzaab : 33 : 70-71]

Ensuite : La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad ﷺ. Les pires choses sont les inventions (dans la religion), et toute invention (dans la religion) est Bid'ah. Toute BID'AH est égarement, et tout égarement mène au feu de l'Enfer.

Ensuite :

Introduction

Je suis tombé sur un site rempli de Bid'ah et de déviations de toute sorte, avec comme slogan : L'Islam en toute liberté! Et sur la page en question, il y avait l'article d'un dénommé Ahmed Elouazzani, daté du mardi 13 septembre 2005, avec comme titre : « Les innovations ou le diktat de la pensée unique. » Je me mis à survoler ce texte rapidement pour constater que c'était un texte qui, même si l'auteur ne le mentionnait pas explicitement, avait comme objectif de contrer la Da'wah Salafiyyah et de faire l'apologie des Bid'ahs dans la religion. L'auteur apportait les arguments habituels des Soufis et des autres gens de Bid'ah, comme les Ashaa'irahs et autre, pour chercher à rendre licites les innovations, comme le Mawlid An-Nabawi et bien d'autres Bid'ahs de ce genre. Je me suis donc décidé à répondre aux Shoubouhaats de ce texte avec les preuves du Qor'an et de la Sounnah et avec les paroles des savants de l'Islam, pour clarifier la vérité à ce sujet. Car quelque temps après, j'ai trouvé que des gens se référaient à ce texte pour justifier des Bid'ahs de toutes sortes. De plus, j'ai découvert par la suite que l'auteur donnait des Fatwas dans un forum de Bid'ah et qu'il combattait la Da'wah des Salafs et qu'il répandait son venin parmi les jeunes musulmans francophones. J'écris donc ce texte en espérant que l'auteur reconnaîtra son erreur et reviendra à la vérité, et dans le but de clarifier la vérité pour ceux qui ont été trompés par les faussetés avec lesquelles l'auteur a rempli son texte.

Ma méthode de réfutation est que je cite les paroles de l'auteur en entier, tel quel, sans aucune modification, ni omission et je commente sur chaque portion de son texte une partie à la fois. Je demande à Allah de rendre mes actions sincères, purement et uniquement dans le but d'atteindre son agrément et pour Son Visage, et je demande à Allah qu'Il ouvre le cœur des gens qui sont perdus et qui veulent connaître la vérité. Et maintenant, commençons avec le premier commentaire.

1-Premier commentaire : Le titre en dit long sur la position de l'auteur, car il implique en disant « pensée unique » que la religion soit une « pensée » ou une simple « idéologie », fruit de l'effort intellectuel d'un être humain. De plus, il semble vouloir défendre un certain pluralisme religieux à l'intérieur de l'Islam, ce qui est totalement opposé aux textes du Qor'an et de la Sounnah, qui commande aux musulmans de rester unis et de ne pas se diviser dans la religion, en sectes et en groupes. Les Sahabahs et les grands Imams de l'Islam n'ont jamais divergé sur les fondements de la croyance et sur les bases de la Sounnah. Mais l'auteur mélange entre les différences sur des questions de jugement dans l'Ijtihad et la question des innovations dans la religion. Nous traiterons de cela en détail plus loin, In sha Allah. Voici quelques preuves au sujet du fait qu'il est obligatoire de s'unir sur la vérité et que la divergence et la division dans la croyance sont interdites :

Allah dit:

(شَرَعَ لَكُمْ مِنَ الدِّينِ مَا وَصَّى بِهِ نُوحًا وَالَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ وَمَا وَصَّيْنَا بِهِ إِبْرَاهِيمَ وَمُوسَى وَعِيسَى أَنْ أَقِيمُوا الدِّينَ وَلَا تَتَفَرَّقُوا فِيهِ كَبُرَ عَلَى الْمُشْرِكِينَ مَا تَدْعُوهُمْ إِلَيْهِ)

(Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: «Établissez la religion; et n'en faites pas un sujet de division». Ce à quoi tu appelles les Moushrikines leur paraît énorme.) Ash-Shoura: 13.

Certes l'unité et l'union leur paraissent une chose énorme, car ils ont trop de passions et de divinités différentes à satisfaire, alors ils ne peuvent même pas imaginer s'unir sur la vérité! Comme les gens de Bid'ah qui à cause de leurs passions refusent de laisser tomber l'égarement et persistent à demeurer sur la déviation.

Allah dit aussi :

(وَاعْتَصِمُوا بِحَبْلِ اللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا وَاذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ كُنْتُمْ أَعْدَاءً فَأَلَّفَ بَيْنَ قُلُوبِكُمْ فَأَصْبَحْتُمْ بِنِعْمَتِهِ إِخْوَانًا)

(O les croyants! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. Et crampez-vous tous ensemble au «Hab» (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés; et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous: lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos coeurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères.)

Ala 'Imraan: 102-103.

Allah dit :

(وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ تَفَرَّقُوا وَاخْتَلَفُوا مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْبَيِّنَاتُ وَأُولَئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ)

(Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à disputer, après que les preuves leur furent venues, et ceux-là auront un énorme châtement.) Ala 'Imraan : 105.

Allah dit:

(إِنَّ الَّذِينَ فَرَّقُوا دِينَهُمْ وَكَانُوا شِيعًا لَسْتُ مِنْهُمْ فِي شَيْءٍ إِنَّمَا أَمْرُهُمْ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ يُنَبِّئُهُمْ بِمَا كَانُوا يَفْعَلُونَ)

(Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n'es responsable en rien: leur sort ne dépend que d'Allah. Puis Il les informera de ce qu'ils faisaient.) Al-An'aam: 159.

Allah dit aussi:

(وَلَا تَكُونُوا مِنَ الْمُشْرِكِينَ مِنَ الَّذِينَ فَرَّقُوا دِينَهُمْ وَكَانُوا شِيعًا كُلُّ حِزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ)

(Et ne soyez pas parmi les Moushrikinés, parmi ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque parti exultant de ce qu'il détenait.) Roum: 31-32.

Allah dit aussi:

(وَأَنَّ هَذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا فَاتَّبِعُوهُ وَلَا تَتَّبِعُوا السَّبِيلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَنْ سَبِيلِهِ)

(«Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.») Al-An'aam: 153.

Allah dit aussi:

(وَإِنَّ هَذِهِ أُمَّتُكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً وَأَنَا رَبُّكُمْ فَاتَّقُونِ فَتَقَطَّعُوا أَمْرَهُمْ بَيْنَهُمْ زُبُرًا كُلُّ حِزْبٍ بِمَا لَدَيْهِمْ فَرِحُونَ فَذَرَهُمْ فِي عَمْرَتِهِمْ حَتَّى حِينٍ)

(Cette communauté, la vôtre, est une seule communauté, tandis que Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc». Mais ils se sont divisés en sectes, chaque secte se réjouissant de ce qu'elle détenait. Laisse-les dans leur égarement pour un certain

temps.) Al-Mou'minoun: 52-54.

Et le prophète paix et salut sur lui a dit:

«Ma Oummah se divisera en 73 sectes, elles sont toutes dans le feu de l'enfer excepté une seule.» Les Compagnons dirent : «De qu'elle secte s'agit-il, ô messager d'Allah?» Il dit : **«Celle qui suivra ce que je suis aujourd'hui, ainsi que ce que suivent mes compagnons.»** Et dans une autre version : **«C'est la Jamaa'ah»** (c'est-à-dire, les Sahabahs et ceux qui les ont suivis sur la vérité).

Et il a dit aussi:

«Celui d'entre vous qui vivra verra beaucoup de désaccords, alors je vous conseille de suivre ma Sounnah et la Sounnah de mes successeurs bien guidés, mordez dedans avec vos molaires.»

Et aussi:

«Un groupe de ma Oummah demeurera toujours victorieux sur la vérité, jusqu'à l'Heure du Jugement »

La question suivante fut posée au Sheikh Ibn 'Outhaimiin. Voir dans **As-ilah wa ajwibah 'an alfaadh wa mafaahiim fii miizaan ash-shari'ah**, p. 19-21, et également dans **Majmou' Fatawa Sheikh Mohammad Ibn 'Outhaimin** vol.3 p. 99, Fatwa no.459 :

(Question : On entend et lit beaucoup de choses au sujet de ce qu'on appelle «La liberté de pensée», ainsi que d'autres paroles d'égarements dans certains journaux et dans certains magazines, et c'est un appel à la liberté de conviction. Quel est votre commentaire à ce sujet ?

Réponse : Notre commentaire à ce sujet est que celui qui permet que les gens soient libres dans leurs convictions et libres de croire à la religion qu'ils veulent

est mécréant (Kafir). Car toute personne qui croit qu'il est permis à quelqu'un de suivre une religion autre que celle du prophète ﷺ, ne croit pas en Allah. Cette personne doit être ordonnée de se repentir. Si elle ne se repent pas, il est obligatoire de la tuer. Et les religions ne sont pas des idées, mais c'est la révélation d'Allah qu'il révèle à Ses messagers, et que ses serviteurs suivent. Et ce terme « pensée » – par lequel on se réfère à la religion – on doit le rayer totalement des livres Islamiques. Car il mène à cette mauvaise conception. Donc celui qui croit qu'il est permis pour quelqu'un de suivre la religion qu'il veut ou qu'il soit libre dans ce qu'il croit, il n'est pas croyant en Allah. Car Allah dit :

(و من يبتغي غير الإسلام ديناً فلن يقبل منه و هو في الآخرة من الخاسرين)
(Et quiconque désire une autre religion que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera dans l'au-delà, parmi les perdants.) [Aali 'Imraan : 3 : 85]

Et Il dit :

(إن الدين عند الله الإسلام)
(Certes, la religion acceptée d'Allah c'est l'Islam)
[Aali 'Imraan : 3 :19]

Il n'est donc permis à personne de croire qu'une autre religion que l'Islam est permise et que les gens ont le droit d'adorer (Allah) par une autre religion. Les savants de l'Islam ont déclaré que celui qui croit en cela est mécréant (Kafir) d'un Koufr qui le fait sortir de la religion.)

De plus, Allah nous ordonne de Lui obéir et d'obéir à son messenger et nous interdit de placer la parole de quiconque devant Sa Parole et celle de son messenger. Ceci est une obligation absolue et il n'est pas correct de nommer cela un « diktat » ou d'appeler à contredire ce principe au nom d'une quelconque soi-disant « interprétation » basée sur une prétendue « réflexion intellectuelle »!

Allah dit :

(اتَّبِعُوا مَا أُنْزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ وَلَا تَتَّبِعُوا مِن دُونِهِ أَوْلِيَاءَ قَلِيلًا مَّا تَذَكَّرُونَ)

(Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu.) Al-A'raaf : 3.

Et Il dit au sujet de Son messenger ﷺ et de sa Sounnah :

(وَمَا يَنْطِقُ عَنِ الْهَوَىٰ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ)

(Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée.) An-Najm : 3-4.

Et Il a fait de l'obéissance au messenger une condition dans la foi :

(إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَإِذَا كَانُوا مَعَهُ عَلَىٰ أَمْرٍ جَامِعٍ لَّمْ يَذْهَبُوا حَتَّىٰ يَسْتَأْذِنُوهُ)

(Les vrais croyants sont ceux qui croient en Allah et en Son messenger, et qui, lorsqu'ils sont en sa compagnie pour une affaire d'intérêt général, ne s'en vont pas avant de lui avoir demandé la permission.) An-Nour : 62.

Et Il dit :

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَآمِنُوا بِرَسُولِهِ يُؤْتِكُمْ كِفْلَيْنِ مِن رَّحْمَتِهِ وَيَجْعَلْ لَّكُمْ نُورًا تَمْشُونَ بِهِ وَيَغْفِرْ لَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَّحِيمٌ)

(Ô Vous qui avez cru! Craignez Allah et croyez en Son messenger pour qu'Il vous accorde deux parts de Sa miséricorde, et qu'Il vous assigne une lumière à l'aide de laquelle vous marcherez, et qu'Il vous pardonne, car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.) Al-Hadid : 28.

Et Il explique que le messager ﷺ a comme devoir d'expliquer la révélation :

(وَأَنْزَلْنَا إِلَيْكَ الذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ)

(Et vers toi, Nous avons fait descendre le Qor'an, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.) An-Nahl : 44.

Et il dit :

(مَنْ يُطِيعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ)

(Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah.) An-Nissa : 80.

Et Il dit :

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَلَا تَوَلَّوْا عَنْهُ وَأَنْتُمْ تَسْمَعُونَ)

(Ô vous qui croyez! Obéissez à Allah et à Son messager et ne vous détournes pas de lui quand vous l'entendez (parler).) Al-Anfaal : 20.

Et Il dit :

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ وَأُولِي الْأَمْرِ مِنْكُمْ فَإِنْ تَنَازَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى اللَّهِ وَالرَّسُولِ إِنْ كُنْتُمْ تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ذَلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا)

(Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-là à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleur interprétation (et aboutissement).) An-Nissa : 59.

Et Il dit :

(قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْكَافِرِينَ)

(Dis: «Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les Kaafirines!») Aalou 'Imraan : 32.

Et Il dit :

(تِلْكَ حُدُودُ اللَّهِ وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ يُدْخِلْهُ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَذَلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ وَمَنْ يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُ يُدْخِلْهُ نَاراً خَالِداً فِيهَا وَلَهُ عَذَابٌ مُهِينٌ)

(Tels sont les ordres d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui- là aura un châtiment avilissant.) An-Nissa : 13-14.

Et Il dit :

(وَمَنْ يُطِيعِ اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَأُولَئِكَ مَعَ الَّذِينَ أَنْعَمَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ مِنَ النَّبِيِّينَ وَالصِّدِّيقِينَ وَالشُّهَدَاءِ وَالصَّالِحِينَ وَحَسُنَ أُولَئِكَ رَفِيقاً ذَلِكَ الْفَضْلُ مِنَ اللَّهِ وَكَفَى بِاللَّهِ عَلِيماً)

(Quiconque obéit à Allah et au Messenger... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là! Cette grâce vient d'Allah. Et Allah suffit comme Parfait Connaisseur.) An-Nissa : 69-70.

Et Il dit :

(فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّى يُحَكِّمُوكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ ثُمَّ لَا يَجِدُوا فِي أَنْفُسِهِمْ حَرَجاً مِمَّا قَضَيْتَ وَيُسَلِّمُوا تَسْلِيماً)

(Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].) An-Nissa : 65.

Et Il dit :

(لَا تَجْعَلُوا دُعَاءَ الرَّسُولِ بَيْنَكُمْ كَدُعَاءِ بَعْضِكُمْ بَعْضاً قَدْ يَعْلَمُ اللَّهُ الَّذِينَ يَسْتَلْثُونَ مِنْكُمْ لَوْ أَدَّاءُ فَلْيَحْذَرِ الَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِ أَنْ تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ)

(Ne considérez pas l'appel du messager comme un appel que vous vous adresseriez les uns aux autres. Allah connaît certes ceux des vôtres qui s'en vont secrètement en s'entre-cachant. Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment

douloureux.) An-Nour : 63.

Et Allah mentionne que de ne pas juger selon ce qui vient d'Allah et de Son messager est une caractéristique des Mounaafiqines. Il dit :

(وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا إِلَىٰ مَا أَنزَلَ اللَّهُ وَإِلَىٰ الرَّسُولِ رَأَيْتَ الْمُنَافِقِينَ يَصُدُّونَ عَنْكَ صُدُودًا)

(Et lorsqu'on leur dit: «Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messager», tu vois les Mounaafiqines (les hypocrites) s'écarter loin de toi.) An-Nissa : 61.

Et Il dit :

(وَيَقُولُونَ آمَنَّا بِاللَّهِ وَبِالرَّسُولِ وَأَطَعْنَا ثُمَّ يَتَوَلَّىٰ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ مِّنْ بَعْدِ ذَلِكَ وَمَا أُولَٰئِكَ بِالْمُؤْمِنِينَ وَإِذَا دُعُوا إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنْهُمْ مُّعْرِضُونَ وَإِنْ يَكُنْ لَهُمُ الْحَقُّ يَأْتُوا إِلَيْهِ مُذْعِنِينَ أَفِي قُلُوبِهِمْ مَّرَضٌ أَمْ ارْتَابُوا أَمْ يَخَافُونَ أَنْ يَحِيفَ اللَّهُ عَلَيْهِمْ وَرَسُولُهُ بَلْ أُولَٰئِكَ هُمُ الظَّالِمُونَ إِنَّمَا كَانَ قَوْلَ الْمُؤْمِنِينَ إِذَا دُعُوا إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ لِيَحْكُمَ بَيْنَهُمْ أَنْ يَقُولُوا سَمِعْنَا وَأَطَعْنَا وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ وَمَنْ يُطِعِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَيَخْشَ اللَّهَ وَيَتَّقْهُ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الْفَائِزُونَ وَأَقْسَمُوا بِاللَّهِ جَهْدَ أَيْمَانِهِمْ لَنْ تُحَرِّمَهُمْ لِيُخْرِجَنَّ قُلٌ لَا تُقْسِمُوا طَاعَةً مَّعْرُوفَةً إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا عَلَيْهِ مَا حُمِّلَ وَعَلَيْكُمْ مَا حُمِّلْتُمْ وَإِنْ تُطِيعُوهُ تَهْتَدُوا وَمَا عَلَى الرَّسُولِ إِلَّا الْبَلَاغُ الْمُبِينُ)

(Et ils disent: «Nous croyons en Allah et au messager et nous obéissons». Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants. Et quand on les appelle vers Allah et Son messager pour que celui-ci juge parmi eux, voilà que quelques-uns d'entre eux s'éloignent. Mais s'ils ont le droit en leur faveur, ils viennent à lui, soumis. Y a-t-il une maladie dans leurs cœurs? Ou doutent-ils? Ou craignent-ils qu'Allah les opprime, ainsi que Son messager? Non!... mais ce sont eux les injustes. La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est: «Nous avons entendu et nous avons obéi». Et voilà ceux qui réussissent. Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, et craint Allah et Le redoute... alors, voilà ceux qui récoltent le succès. Et ils jurent par Allah en serments solennels que si tu le leur ordonnais, ils sortiraient à coup sûr (au combat). Dis: «Ne jurez donc pas. [Votre] obéissance [verbale] est bien connue. Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites». Dis: «Obéissez à Allah et obéissez au messager. S'ils se détournent,... il [le messager] n'est alors responsable que de ce dont il est chargé; et vous assumez ce dont vous êtes chargés. Et si vous lui obéissez, vous serez bien guidés». Et il n'incombe au messager que de transmettre explicitement (son message).) Nour : 47-54.

Et Il dit :

(وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا مُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَى اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْرًا أَنْ يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ وَمَنْ يَعْصِ اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا مُبِينًا)

(Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.) Al-Ahzaab : 36.

Et Allah nous interdit de placer quoi que ce soit devant l'ordre d'Allah et de son messager ﷺ.

Il dit :

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَقْدِمُوا بَيْنَ يَدَيِ اللَّهِ وَرَسُولِهِ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَرْفَعُوا أَصْوَاتَكُمْ فَوْقَ صَوْتِ النَّبِيِّ وَلَا تَجْهَرُوا لَهُ بِالْقَوْلِ كَجَهْرِ بَعْضِكُمْ لِبَعْضٍ أَنْ تَحْبَطَ أَعْمَالُكُمْ وَأَنْتُمْ لَا تَشْعُرُونَ إِنَّ الَّذِينَ يَغُضُّونَ أَصْوَاتَهُمْ عِنْدَ رَسُولِ اللَّهِ أُولَئِكَ الَّذِينَ امْتَحَنَ اللَّهُ قُلُوبَهُمْ لِلتَّقْوَى لَهُمْ مَغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ عَظِيمٌ)

(Ô vous qui avez cru! Ne devancez pas Allah et Son messager. Et craignez Allah. Allah est Audient et Omniscient. Ô vous qui avez cru! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète, et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte. Ceux qui auprès du Messager d'Allah baissent leurs voix sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense.) Al-Houjouraates : 1-3.

Et Allah nous ordonne aussi de suivre les Salafs Salihs en plus de Son messager ﷺ dans de nombreux versets. Il dit :

(وَمَنْ يُشَاقِقِ الرَّسُولَ مِنْ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ الْهُدَى وَيَتَّبِعْ غَيْرَ سَبِيلِ الْمُؤْمِنِينَ نُوَلِّهِ مَا تَوَلَّى وَنُصْلِهِ جَهَنَّمَ وَسَاءَتْ مَصِيرًا)

(Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants (Les Sahaabahs), alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!) An-Nissa : 115.

Et Allah dit :

(وَالسَّابِقُونَ السَّابِقُونَ مِنَ الْمُهَاجِرِينَ وَالْأَنْصَارِ وَالَّذِينَ اتَّبَعُوهُمْ بِإِحْسَانٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ وَأَعَدَّ لَهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا ذَلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ)

(Les tout premiers [croyants] parmi les Mouhaajirines et les Ansars et ceux qui les ont suivis de la façon la plus parfaite, Allah les agrée, et ils l'agrément. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès) At-Tawbah : 100.

Tous ces versets prouvent que l'obéissance au Qor'an et à la Sounnah et la voie des Salafs Salihs est une obligation en Islam et que personne ne peut mettre son intelligence ou sa raison ou ses passions et ses Bid'ahs devant la révélation. Et de nommer cela un diktat n'est pas normale venant d'une personne qui se dit musulmane.

Elouazzani¹ dit : (Je ne prétends pas en l'espace de quelques lignes de donner une analyse exhaustive de ce qu'est l'innovation (Bid'aa). Mon objectif sera simplement de fournir au lecteur les outils d'une réflexion méthodologique en vue d'avoir une perception plus nuancée de cette notion...)

2-Deuxième commentaire : C'est dans l'habitude des savants de commencer par donner une définition linguistique et terminologique des concepts dont ils veulent traiter. De manquer à cette règle mène, sans le moindre doute, à des ambiguïtés et à des malentendus inutiles. De ne pas avoir donné de définition claire de ce que signifie le mot Bid'ah ici, est une grave omission, qui semble-t-il, était volontaire de la part de l'auteur, sous prétexte de vouloir réduire le volume du texte. Je vais donc commencer par combler ce manque en donnant les définitions linguistiques et terminologiques que les savants ont mentionnées dans leurs écrits au sujet de la Bid'ah.

La définition du mot Bid'ah

L'Imam Abou Bakr Mohammad Ibnoul-Walid At-Tourtoushi, mort en l'an 530 H, donne dans son livre, *Al-Hawaadith wal-Bida'*, à la page 40, la définition linguistique du mot Bid'ah :

*(La base de ce mot vient de **l'invention** (Al-Ikhtiraa'),
c'est-à-dire : une chose qui est inventée sans aucun*

¹ Elouazzani est un membre de longue date de la secte des Yassinites, ceux qui suivent 'Abdoul-Salam Yaasin, un soufi du Maroc qui a fondé le groupe Al-'Adl wal-Ihsaan.

modèle précédent, aucun exemple équivalent et dont on ne connaît rien de pareil. C'est dans ce sens qu'Allah dit:

(بَدِيعُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ)

(Il est l'Inventeur (Badii') des cieux et de la terre à partir du néant!) Al-Baqarah : 117.

Et Il dit :

(قُلْ مَا كُنْتُ بِدْعًا مِّنَ الرُّسُلِ)

(Dis: «Je ne suis pas une innovation parmi les messagers) Al-Ahqaaf : 9.

C'est-à-dire : Je ne suis pas le premier des messagers envoyé aux habitants de la terre.)

Maintenant, voici la définition terminologique, Islamique ou religieuse du mot Bid'ah, expliquée par plusieurs d'entre les savants. Sheikhoul-Islam Ahmad Ibn Taymiyyah dit dans Majmou' Al-Fataawa volume 4, page 107-108, au sujet de la Bid'ah :

(La Bid'ah dans la religion, c'est ce qu'Allah et Son messenger n'ont pas légiféré et c'est ce qui n'est ni obligatoire, ni recommandé.)

Et l'Imam Ash-Shaatibi (mort en l'an 790) a donné une définition très claire et précise de la Bid'ah dans la religion en disant dans son livre célèbre, *Al-I'tisaam*, page 27-28 :

(Selon la science qui traite des fondements (Ousoul Al-Fiqh), les règles qui sont reliées aux actions et aux paroles des serviteurs sont de trois : 1-le verdict qui est impliqué par le sens du commandement : qui est soit une obligation de faire quelque chose ou une recommandation. 2-Un verdict qui est impliqué par le sens de l'interdiction : qui est soit pour quelque chose

de détestable ou d'interdit. 3-Un verdict qui est impliqué par le sens du choix : qui est la permissivité de faire ou de ne pas faire quelque chose.

Les actes et les paroles des serviteurs ne sortent donc pas de ces trois catégories : Ce qu'on est exigé de faire, ce qu'on est exigé de laisser, et ce qu'on a la permission de faire ou de laisser.

Ce qu'on est exigé de laisser, on est uniquement exigé de le laisser parce que cela est en contradiction avec les deux dernières catégories. Mais cela est de deux sortes :

1-(Ce qui est interdit ou détestable) : *Ce qu'on est exigé de laisser et qui est interdit parce que c'est une contradiction spécifique, sans qu'on ait à tenir compte de quoi que ce soit d'autre. Si c'est quelque chose qui est interdit, on désignera l'acte comme étant une désobéissance et un péché. Et celui qui fait cet acte sera appelé désobéissant et pécheur. Sinon, en d'autres cas, il ne sera pas appelé ainsi et il entrera dans le verdict de la clémence, tel que cela est expliqué ailleurs. On ne désignera pas l'acte comme tel d'admissible ou d'autorisé. Car de réunir ensemble l'autorisation et l'interdiction, c'est de réunir deux choses contradictoires.*

2-(Ce qui est Bid'ah) : *Ce qu'on est exigé de laisser et qui est interdit parce que c'est une contradiction qui cherche à imiter la Shari'ah : du point de vue des conditions et dans la manière de pratiquer certaines adorations, dans le respect de certaines positions ou des moments spécifiques de manière perpétuelle, sans que cela soit déterminé par la Shari'ah. Et ainsi de*

suite. Voilà ce qu'est en fait l'innovation et la Bid'ah. On nomme celui qui la pratique un Moubtadi' (innovateur). **La Bid'ah est donc l'expression d'une voie inventée dans la religion, qui cherche à imiter la Shari'ah et qui a pour objectif d'amener celui qui l'emprunte à l'excès dans l'adoration d'Allah.** Et cette définition est du point de vue de celui qui n'inclut pas les affaires non-religieuses dans la signification du mot Bid'ah. En ce qui concerne celui qui inclut les affaires non-religieuses dans la définition de la Bid'ah, il dit : **La Bid'ah est une voie inventée dans la religion, qui cherche à imiter la Shari'ah et qui a pour objectif d'amener celui qui l'emprunte au même objectif pour lequel on emprunte la voie de la Shari'ah.)**

Le Sheikh Salih Al-Fawzaan dit dans son livre *Al-Irshaad Ila Sahih Al-I'tiqad* à la page 321 :

(L'innovation est de deux catégories : 1-L'innovation dans les choses non-religieuses (Al-'Adaat) : comme l'invention de nouvelles technologies; ce qui est permis (Moubaah). Car la règle de base dans ce qui concerne les choses non-religieuses est qu'elles sont permises. 2-L'innovation dans la religion: Ce qui est interdit (Haraam). Car la règle de base en ce qui concerne les questions religieuses est de se limiter à ce qui est dans le Qor'an et dans la Sounnah.)

La définition religieuse que les savants de l'Islam ont donnée au mot Bid'ah vient directement des preuves du Qor'an et de la Sounnah. Voilà pourquoi il est très important de connaître les preuves de l'interdiction des Bid'ahs.

Les preuves de l'interdiction de la Bid'ah

Maintenant que la définition de la Bid'ah est clarifiée, on peut maintenant mentionner les textes du Qor'an et de la Sounnah qui prouvent l'interdiction de la Bid'ah. Et il est triste de remarquer comment une personne parle d'un sujet aussi sérieux, sans même mentionner les textes du Qor'an et de la Sounnah qui se rattachent au sujet! C'est un signe d'une personne qui veut mettre sa pensée personnelle au-dessus du Qor'an et de la Sounnah et c'est la voie des gens de Bid'ah en général.

Allah dit dans le Qor'an :

(الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتَمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ الْإِسْلَامَ دِينًا)

(Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agréé l'Islam comme religion pour vous.) Al-Ma-idah: 3.

L'Imam Ash-Shaatibi dit dans *Al-I'tisaam* : l'Imam Ibnoul-Maajishoun a rapporté que l'Imam Malik Ibn Anas a dit :

(Celui qui a fait une Bid'ah dans l'Islam et qui la voit comme étant bonne, alors c'est qu'il croit que Mohammad ﷺ a trahi le message car Allah dit :

(الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ)

(Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion.) Donc, ce qui ne faisait pas partie de la religion alors ne fait pas partie de la religion aujourd'hui.)

(من أحدث في أمرنا هذا ما ليس منه فهو رد)

«Celui qui invente quelque chose dans notre religion, elle ne sera pas acceptée»²

² Hadith authentique rapporté par Boukhari et Mouslim

Et selon une autre version :

(من عمل عملا ليس عليه أمرنا فهو رد)

« ***Celui qui accomplit un acte qui ne fait pas partie de notre religion, il ne sera pas accepté.*** »

Et il a dit :

(إياكم و محدثات الأمور ، فإن شر الأمور محدثاتها ، و إن كل محدثة بدعة ، و إن كل بدعة ضلالة) و في رواية (و كل ضلالة في النار)

«***Et prenez garde aux choses inventées (dans la religion), car les pires choses sont les choses inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées sont des Bid'ahs (des innovations), et toutes les Bid'ahs sont des égarements***» et dans une version «***Et tous les égarements sont dans le feu.***»³

L'Imam Al-Boukhari et l'Imam Mouslim ont tous les deux rapporté le Hadith suivant selon Abou Sa'id Al-Khoudri, que le prophète ﷺ a dit : « ***Vous suivrez les actions des peuples qui vous ont précédés pas à pas. Vous irez même jusqu'à les suivre dans un trou de lézard!*** » On demanda : ô messager d'Allah, parles-tu des juifs et des chrétiens? Il répondit : « ***Qui d'autre?*** ». (Hadith # 7320)

L'Imam Ibn Hajar Al-'Asqalaani, qui a écrit un célèbre commentaire du livre de l'Imam Al-Boukhari nommé *Fathoul-Bari*, dit dans l'explication de ce Hadith :

(Al-Qaadi 'Iyyaad a dit : l'entrée dans le trou de lézard est un exemple qui signifie qu'on les prend comme modèle dans toutes choses qui ont été interdites ou blâmées par la Shari'ah.) Puis il cite l'Imam Ibnou Battaal disant : (Le prophète ﷺ a informé que sa Oummah suivra les nouvelles inventions, les Bida's (innovations religieuses) et les passions d'égarements, comme cela s'est produit pour les peuples qui l'ont précédé. Et il a averti dans plusieurs Hadiths que la fin

³Hadith authentique voir le livre du savant Mohammad Nasiroud-Diin Al-Albaani, «Khoutbatoul-Haajah».

sera mauvaise et que l'Heure du Jugement Dernier ne viendra que sur les pires parmi les hommes et que seul un petit nombre de gens resteront sur la religion.) Fin de la citation (Voir *Fathoul-Bari*, vol. 13 p. 301).

Les catégories de Bid'ah

Le Sheikh Salih Al-Fawzaan dit dans son livre ***Al-Irshaad Ila Sahih Al-I'tiqaad*** à la page 322 :

*(Les Bid'ahs dans la religion sont de deux catégories :
1-Les Bid'ahs dans la croyance; comme les positions de la secte des Jahmiyyahs, des Mou'tazilahs, des Rafidahs et de toutes les autres sectes d'égarements avec leurs croyances. **2-Les Bid'ahs dans l'adoration**; comme le fait d'adorer Allah par une adoration qu'il n'a pas légiféré. Et elles sont de différentes sortes :*

Première sorte : *Ce qui est une Bid'ah dans la base de l'adoration. Comme le fait de faire une adoration qui n'a aucune source dans la Shari'ah; comme d'inventer une Salat qui n'est pas légiférée ou un jeûne qui n'est pas légiféré ou des célébrations qui ne sont pas légiférées, comme les fêtes de naissances et autres.*

Deuxième sorte : *Ce qui est Bid'ah à cause d'un ajout à une adoration qui est légiférée ; comme ajouter une 5^{ème} Rak'ah à la salat de Dhohr ou de 'Asr par exemple.*

Troisième sorte : *Ce qui est Bid'ah dans la façon de faire l'adoration; comme faire une adoration d'une manière qui n'a pas été légiférée. Comme faire les Dhikrs légiférés en groupes, en chantant à l'unisson; ou de se mettre des difficultés dans l'adoration au point*

où elle sort de la Sounnah du messager d'Allah ﷺ

Quatrième sorte : *Ce qui est Bid'ah parce qu'on précise un moment ou un temps particulier pour faire une adoration légiférée qui n'a pas été précisée par la Shari'ah. Comme de spécifier le jour du milieu du mois de Sha'baan ainsi que sa nuit pour faire des jeûnes et pour prier la nuit. Car la Salat et le jeûne sont à la base des choses légiférées, mais de leur spécifier des moments particuliers demande une preuve.)*

La Bid'ah peut aussi être divisée en deux autres catégories. Le Sheikh Al-Fawzaan explique dans ***Majmou'atou Rasaa-il da'awiyah wa manhajiyyah***, à la page 125 :

(Toutes les Bid'ahs ne sont pas égales. Il y a des Bid'ahs qui rendent mécréant et d'autres qui sont moins graves que la mécréance. Et voilà pourquoi il faut peser les choses correctement et vérifier avec les 'Oulamas dans ce genre de question. Car les savants ont divisé les Bid'ahs en deux catégories :

1-Les Bid'ahs Moukaffirahs (qui rendent mécréant) :

Comme les positions de la secte des Jahmiyyahs et comme les extrémistes parmi les sectes, ainsi que toutes les sectes qui font sortir de l'Islam.

2-Les Bid'ahs qui ne sont pas Moukaffirah (qui ne rendent pas mécréant) : *Celui qui les pratique fait partie des musulmans, mais il a des Bid'ahs.) Fin de la citation.*

Le Sheikh Hafidh Al-Hakami explique dans son livre ***Ma'aarijoul-Qaboul***, vol. 2, page 503 – 504, ce qui distingue la Bid'ah qui fait sortir de l'Islam de la Bid'ah qui ne fait pas sortir de l'Islam. Il dit :

(La règle à ce sujet c'est que la Bid'ah qui fait sortir de l'Islam : C'est de nier une chose dans la religion sur laquelle tous les savants sont d'accord, qui est transmise par un très grand nombre de personnes, qui est connue par nécessité, qui nie quelque chose d'obligatoire ou oblige ce qui n'est pas obligatoire ou rendre Halaal ce qui est Haraam ou rendre Haraam ce qui est Halaal ou de croire en quelque chose dont on doit purifier Allah, son messenger et son Livre.

Et la Bid'ah qui ne fait pas sortir de l'Islam est : Celle qui n'implique pas de négation du Livre ou de quoi que ce soit de ce avec quoi le messenger ﷺ a été envoyé.)

Quelques exemples de Bid'ah

À l'époque du Prophète ﷺ, les gens ne connaissaient que la Sounnah mais il a mis en garde contre les Bid'ahs qui allaient se produire après lui. Les Sahaabahs étaient donc très attentifs et combattaient toutes les Bid'ahs au fur et à mesure qu'elles se produisaient et ils mettaient sévèrement en garde contre Ahloul-Bida' (les gens de Bid'ah). Les savants parmi les Tabi'ines (élèves des Sahaabahs) et les Tabi'i At-Taabi'ines (les élèves des Tabi'ines), ainsi que les savants qui ont suivi leur voie ont fait la guerre aux Bid'ah et aux gens de Bid'ah à travers l'histoire Islamique. Toutes ces Bid'ahs sont venues opposer la Sounnah et la 'Aqidah des Salafs ainsi que leur Manhaj :

1-La Bid'ah des Rafidahs : Secte fondée par 'Abdullah Ibn Saba, juif yéménite qui a propagé plein de fausses croyances dans la Oummah en se faisant passer pour un musulman. Parmi leurs croyances d'égarement : L'insulte et le Takfir des Sahaabahs excepté 4 ou 5. L'idée que le Qor'an est falsifié. L'idée qu'il existe 12 Imams qui sont infailibles et omniscients et qui sont des descendants de la famille de 'Ali et qu'ils contrôlent tous les atomes de l'univers, le dernier étant vivant et en état d'invisibilité depuis 1200 ans. Sans oublier qu'ils commettent le Shirk dans l'adoration en offrant des prières et autres formes d'adoration à ces Imams et en performant des pèlerinages aux tombeaux de ceux-ci.

2-La Bid'ah des Khawaarijs : Secte fondée par Dhoul-Khouwaysirah et qui prône l'idée qu'un musulman devient mécréant en commettant un grand péché. Ils déclarent donc les dirigeants injustes mécréants et appellent à la rébellion et à la révolte contre ceux-ci. Ils font donc couler le sang des musulmans et des non-musulmans qui ont une entente avec les musulmans à cause de cela, au nom du Jihad. À notre époque, ils utilisent comme méthode les attentats terroristes et la démocratie, comme le groupe de Al-Qaa'idah (Ben Laden, Az-Zawaahiri, Az-Zarqaawi etc.) ainsi que les Qoutbiyyahs, les Sourouriyyahs, les Ikhwans, Hizb At-Tahrir, les Haddaadiyyahs, les Abaadiyyahs et bien d'autres.

3-La Bid'ah des Qadariyyahs : Secte qui exagère dans l'affirmation de la volonté et de la capacité des hommes au point de nier la prédestination.

4-La Bid'ah des Jabriyyahs : Secte qui exagère dans l'affirmation de la prédestination au point de nier la volonté et la capacité des hommes.

5-La Bid'ah des Mourji-ahs : Secte qui exclue les actions du corps de la réalité de la foi.

6-La Bid'ah des Soufiyyahs : Ce sont de nombreuses sectes mystiques nommées « Tariqah » qui croient pouvoir connaître Allah sans la révélation et qui appellent à d'innombrables Bid'ahs! Comme Al-Houloul et Wahdatoul-Woujoud, qui consiste à croire qu'il n'y a pas de distinction entre la créature et le Créateur et que tout ce qui existe est Allah. D'autres exemples de leurs Bid'ahs suivront.

7-La Bid'ah des Jahmiyyahs : Secte fondée par Ja'd Ibn Dirham et reprise par Jahm Ibn Safwaan, qui est celui qui l'a propagé et à qui la secte est attribuée. Cette secte est déclarée mécréante par la plus grande part des Imams des Salafs, à cause de leur rejet des Noms et des Attributs divins qu'on retrouve dans le Qor'an et la Sounnah, tandis qu'ils disent qu'Allah est partout et en toute chose. Ils disent également que la foi n'est rien de plus que la connaissance du cœur et ils nient la volonté et la capacité des serviteurs. Ils réunissent donc la Bid'ah des Mourji-ahs et des Jabriyyahs.

8-La Bid'ah des Mou'tazilahs : Secte fondée par Waasil Ibnou 'Ataa et 'Amr Ibnou 'Oubayd. Waasil fut l'élève de l'Imam Al-Hassan Al-Basri avant de diverger avec lui sur la question des musulmans qui commentent de grands péchés. Il s'écarta donc des cours d'Al-Hassan, d'où leur vient leur nom. Ils nient toutes les attribues divines et nient la prédestination, ils

sont donc sur la Bid'ah des Qadariyyahs. Ils permettent les révoltes contre le dirigeant injuste et donnent également préséance à la logique sur la révélation. Toutes les sectes des Shi'ahs sont sur les mêmes croyances des Mou'tazilahs. Cette secte a été à l'origine de la Fitnah de Khalqal-Qor'an (l'épreuve de la création du Qor'an) et fut à l'origine de la torture et de l'emprisonnement des savants et de l'Imam Ahmad Ibn Hanbal, qui leur a tenu tête et fut victorieux contre eux par la grâce d'Allah.

9-La Bid'ah des Ashaa'irahs Koullaabiyahs et des Maatouridiyyahs : Sectes attribuées à Aboul-Hassan Al-Ash'ari et à Abou Mansour Al-Maatouridi. Leurs croyances consistent en la négation des attributs divins et l'affirmation de seulement 7 ou 8 d'entre elles. Ils nient les autres attributs en déformant la réalité de leur signification dans la langue arabe. Ils ont également d'autres Bid'ahs comme la Bid'ah des Mour'ji'ahs, celles des Soufiyyahs et bien d'autres comme le fait d'avoir recours à 'Ilm Al-Kalaam (qui sera expliqué plus tard dans ce livre).

Et il existe bien d'autres sectes, anciennes et plus récentes, comme la secte des Qoutbiyyahs, des Sourouriyyahs, des Ikhwans, de Jamaa'at-Tabligh, de Hizb At-Tahrir, des Haddaadiyyahs, les Ahbaches (APBIF) et de plusieurs autres sectes. Voici donc quelques-unes des Bid'ahs parmi les premières Bid'ahs qui sont apparues et qui ont été à l'origine de l'apparition de nombreuses sectes et de grandes divisions entre les musulmans. Le Sheikh Al-Fawzaan donne également, à la page 336-337 de son livre **Al-Irshaad**, quelques exemples de Bid'ah qui se retrouvent surtout dans les différentes sectes Soufis :

*(1-Prononcer l'intention pour la Salat à voix haute.
Car l'intention est dans le cœur et aucune preuve
mentionne de prononcer l'intention.*

*2-Le Dhikr en groupe après la Salat. Car la Sounnah
est que chaque individu doit faire son propre Dhikr
individuellement.*

*3-Demander de lire la Fatihah dans les occasions
spéciales (comme les mariages), après le Dou'aa et
pour les morts.*

4-Faire des réceptions lors des décès et préparer de la nourriture, engager des récitateurs de Qor'an, tout en pensant que cela fait partie de ce qui doit être fait ou que cela est bénéfique pour le mort. Tout cela entre dans la Bid'ah et n'a aucune origine dans la Sounnah.

5-Faire des célébrations d'évènements religieux, comme la célébration de Al-Israa wal-Mi'raaj, le Mawlid (la naissance du messenger ﷺ), la Hijrah. De célébrer ces occasions n'a rien à voir avec la Sounnah, ce ne sont que des Bid'ahs.

6-Ce qui est fait durant le mois de Rajab en particulier et que les gens considèrent comme ayant un mérite particulier : comme de faire la 'Oumrah, ou de faire certaines adorations particulières, de faire des prières et des jeûnes spéciaux durant ce mois en particulier. Car le mois de Rajab n'a aucun mérite particulier par rapport aux autres mois : Pas de 'Oumrah, ni de jeûne, ni de Salat, ni de sacrifice d'animaux etc.

7-Tous les Dhikrs des Soufis sans exception. Ils font partie des Bid'ahs car ils sont en contradiction avec les Dhikrs de la Shari'ah, dans leur formulation, la manière de les faire et les moments dans lesquels ils sont faits.

8-Prendre la moitié du mois de Sha'baan pour faire des prières de nuit et pour jeûner le jour. Car il n'y a rien de spécifique mentionné dans la Sounnah à ce sujet.

9-Construire sur les tombes, prendre les tombes comme des lieux d'adorations, de les visiter dans le but d'obtenir de la bénédiction (Barakah) et de

prendre les morts comme moyen pour se rapprocher d'Allah en invoquant Allah par leurs noms ou en les invoquant eux-mêmes, ou pour d'autres intérêts de ce genre qui sont du domaine du Shirk. Il y a aussi le fait que les femmes visitent les tombes alors que le messenger d'Allah a maudit les femmes qui visitent les tombes et ceux qui les prennent comme lieu de culte et qui les éclairent.) Fin de la citation avec quelques ajustements.

Qu'est-ce qui fait devenir quelqu'un Moubtadi' (innovateur)?

Les savants de l'Islam ont expliqué qu'une personne devient un Moubtadi' lorsqu'elle pratique ou défend une Bid'ah ou qu'elle supporte ceux qui la pratiquent et après que la preuve ait été établie contre elle. Mais il y a des détails à ce sujet qui ont été expliqués par les savants. Voici donc quelques explications sur la question.

Le Sheikh 'Ali Mohammad Nasir Al-Faqihi dit à la page 23 de son livre ***Al-Bid'ah Dawaabitouha wa atharouha as-sayyi-ou fil-oummah*** en parlant du Moubtadi' :

(Le Moubtadi' est celui qui invente une Bid'ah, invite à celle-ci et aime et déteste les autres par rapport à celle-ci.) Fin de la citation.

Le Sheikh Rabi' Ibn Haadi Al-Madkhali explique dans sa réponse intitulée ***Mas-alatou-shtiraat iqamatil-houjjah fit-tabdii'*** :

(La position bien célèbre de Ahlous-Sounnah est que celui qui commet un acte de Koufr ne doit pas être déclaré Kafir jusqu'à ce que nous ayons établi la preuve contre lui.

Mais en ce qui concerne celui qui commet une Bid'ah, on peut le classer en plusieurs catégories :

Première catégorie : Les gens de Bid'ah comme : les Rawaafids (pluriel de Rafidah qui est une secte des Shi'ahs), les Khawaarijs, les Jahmiyyahs, les Qadariyyahs, les Mou'tazilahs, les Soufiyyahs Qoubouriyyahs, les Mourji-ahs et ceux qui s'apparentent avec eux, comme les Ikhwaans, les Tablighs et leurs semblables. Ceux-là, les Salafs n'ont pas considéré l'établissement de la preuve comme étant une condition pour pouvoir juger qu'ils sont des gens de Bid'ah. Comme par exemple le Rafidi : on dit que c'est un Moubtadi', de même que le Khaariji : on dit que c'est un Moubtadi'. Et ainsi de suite. Peu importe qu'on ait établi la preuve contre eux ou non.

Deuxième catégorie : Celui qui fait partie des gens de la Sounnah et qui est tombé dans une Bid'ah claire : comme le fait de dire que le Qor'an est créé ou la négation du Qadar ou l'opinion des Khawaarijs etc. Celui-là est déclaré Moubtadi' et la pratique des Salafs prouve cela.

Troisième catégorie : Celui qui fait partie des gens de Ahlous-Sounnah et qui est connu comme étant une personne qui est méticuleuse sur la vérité et qui est tombé dans une Bid'ah subtile. Si celui-ci est mort, il n'est pas permis de le déclarer Moubtadi'. Plutôt il faut le mentionner en bien. Mais si celui-ci est vivant, on doit lui donner le bon conseil et lui clarifier la vérité. On ne se précipite pas pour le déclarer Moubtadi', mais s'il persiste, alors dans ce cas on le déclarera Moubtadi'.

Le Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah a dit dans son livre **Ma'aarij al-wousoul**, à la page 43 : (Plusieurs d'entre les Moujtahidines parmi les Salafs et les Khalafs ont

dit des choses et fait des choses qui sont Bid'ah sans savoir que ce sont des Bid'ahs. Soit à cause de Hadiths faibles qu'ils ont cru être authentiques, et soit à cause de versets qu'ils ont compris incorrectement, ou bien à cause d'une opinion qu'ils ont sur une question parce que les textes sur cette question ne les avaient pas atteints. Donc si l'homme craint Allah le plus qu'il peut, il entre dans la parole d'Allah :

(رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا)

(Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur.) Al-Baqarah : 286. Et dans le Hadith : Allah a dit : « **Je l'ai fait** ».) Citation résumé.

Le Sheikh Zayd Al-Madkhali dit à la page 43 du volume 1 de son livre, **Al-'Iqdoul-mounaddadoul-Jadiid**, en réponse à une question 26 :

(Question : Quand quelqu'un est-il considéré un Hizbi (quelqu'un faisant partie d'un groupe de Bid'ah ou d'une partie)? **Réponse :** Cette question nécessite une certaine élaboration dans la réponse et je n'ai pas le temps de m'y consacrer. Mais je peux t'indiquer quelques signes par lesquels tu pourras reconnaître le Hizbi, qu'il soit un chef ou un suiveur naïf :

1-Celui qui se joint et qui défend, dans la vérité comme dans le faux, un des groupes qui possède une méthodologie (Manhaj) qui lui est particulière et qui est en contradiction avec le Manhaj des Salafs, Ahloul-Hadith wal-Athar. Comme le groupe des Ikhwaans et ses fractions, ainsi que le groupe de Tabligh et ses sympathisants.

2-Celui qui fréquente et marche avec un des groupes

mentionnés plus haut ou avec d'autres groupes parmi les gens qui sont sur la déviation dans la croyance et dans la pratique. Que ce soit en groupe ou individuellement, en tant que suiveur ou chef suivi.

3-Celui qui critique les gens de la Sounnah et dont le visage change quand il entend la réfutation de celui qui réfute les partisans des groupes contemporains et les membres des organisations secrètes et des coalitions cachées.

4-Celui qui attaque l'honneur des Dou'aats qui appellent à suivre ce que suivent Ahloul-Athar et qui marchent sur la voie des Salafs. C'est-à-dire l'obéissance à Allah, l'obéissance à son messenger, et l'obéissance aux dirigeants des musulmans.

5-Celui qui attaque l'honneur des dirigeants et qui aime ceux qui les critiquent publiquement dans leurs livres, leurs cassettes et dans leurs réunions.

6-Celui qui attaque les 'Oulamas qui ne se rebellent pas contre les dirigeants lorsqu'ils commettent des erreurs, en la accusant de vouloir transiger ainsi que d'autres accusations que seuls des cœurs malades et des faibles d'esprits peuvent attribuer à des savants éducateurs.

7-Celui qui aime les Anashides (chansons) et les pièces de théâtre, et qui défendent celles-ci et ceux qui les font avec ferveur. Et cela est très répandu dans la secte des Ikhwaans Al-Mouslimines, car c'est le plaisir de leurs chefs et de leurs jeunes régiments de pauvres garçons et filles qu'ils ont trompés. Qu'Allah les ramène tous vers la vérité.) Fin de la citation.

La Bid'ah est le contraire de la Sounnah et de la voie des Salafs

Le terme Bid'ah est le contraire du terme Sounnah, tout comme le terme Shirk est le contraire du terme Tawhid. Et de la même manière qu'une personne ne peut être considérée musulmane sans avoir accepté le Tawhid et s'être désavoué de tout ce qui est Shirk, un musulman ne peut être considéré Sounni ou Salafi, tant qu'il ne s'est pas désavoué de toutes les sortes de Bid'ahs, que ce soit dans la croyance, dans la pratique ou dans les paroles. Comme cela est si bien dit par un des Imams des Salafs, Abou Bakr Ibn 'Iyyaash, lorsqu'on lui a demandé : « Qui est le Sounni ? » Il répondit : « ***Le Sounni est celui qui ne se fâche pour aucune des passions (c'est-à-dire les Bid'ahs) lorsqu'elles sont critiquées en sa présence.*** » Ce qui nous aide à comprendre qu'une personne est soit Sounni et Salafi ou Bid'i. C'est-à-dire que c'est soit qu'une personne est sur la Sounnah et sur la voie des Salafs ou soit qu'elle est sur la Bid'ah.

Comprendre ce point est très important, car pour certains musulmans, le contraire du Sounni c'est le Shi'i, ou celui qui suit la secte des Shi'ahs. Ce qui est une grave erreur, car cela donne l'impression que tout musulman qui n'est pas de la secte des Shi'ahs est nécessairement Sounni. C'est pourquoi certains considèrent plusieurs sectes en dehors de celle des Shi'ahs comme étant Sounni, alors qu'elles sont sur la Bid'ah et qu'elles opposent la Sounnah et la voie des Salafs. Par exemple, certains vont considérer les sectes des Ashaa'irahs, des Maatouridiyyahs et les Tourouqs (voies) Soufis comme étant Sounnis, parce qu'elles sont en dehors des sectes des Shi'ahs. D'autres vont considérer Sounnis ou Salafis les sectes des Khawaarijs, des Takfiris, des Jihadis, des Qoutbis, des Sourouris, des Ikhwaans, des Tablighs etc. Pourtant, ces sectes contiennent diverses croyances et pratiques religieuses totalement opposées à la Sounnah et à la voie des Salafs et ont de grandes Bid'ahs.

Mais lorsqu'on comprend que la Bid'ah ne se limite pas uniquement à celle des Shi'ahs et qu'elle englobe toutes les sectes, nous comprenons donc que d'être Sounni ou Salafi ne signifie pas seulement de se désavouer de la Bid'ah des Shi'ahs. On dira plutôt qu'être un Sounni consiste à se désavouer de toutes les Bid'ahs, sans exception. Que ce soit une Bid'ah des Shi'ahs ou d'une autre secte. La Sounnah n'est donc en réalité qu'une seule et unique voie indivisible, un seul groupe. Il n'y a donc qu'une seule voie Sounni, tandis que toutes les autres sectes sont des voies de Bid'ah et d'égarement.

Le Sheikh 'Abdur-Rahman Al-Barraak explique ce point très important dans son Sharh de la 'Aqidah de l'Imam Ibnou Abi Daoud As-Sijistaani, qui s'intitule : **Tawdihoul-Maqsoud fi Nadhmi Ibnou Abi Daoud**. Il dit à la page 19 de ce livre :

(Le contraire du Sounni, c'est le Bid'i. Et ce sont deux hommes :

1-Le Bid'i : *c'est-à-dire : le Moubtadi' (l'innovateur). Celui qui suit une voie parmi les voies de Bid'ah. Comme le Qadari (qui suit la secte des Qadariyyahs), le Mourji (qui suit la secte des Mourji-ahs), le Khaariji (qui suit la secte des Khawaarijs) ou autres.*

2-Le Sounni : *Celui qui se cramponne à la Sounnah. Les gens de cette Oummah se sont divisés en diverses sectes, comme le prophète ﷺ l'avait annoncé. Comme dans le Hadith du prophète ﷺ : « **Ma Oummah se divisera en soixante-treize sectes. Elles seront toutes en Enfer exceptée une.** » Ils dirent : Laquelle est celle (qui sera sauvée de l'Enfer), Ô messenger d'Allah? « **Celle qui suit ce que je suis, moi et mes compagnons.** » Et dans un Hadith : « **C'est la Jamaa'ah (le groupe).** » C'est donc le groupe qui se réunit sur la vérité, sur ce que le messenger d'Allah ﷺ a amené.*

Les gens sont donc soit Sounnis ou Bid'is. Celui qui suit la voie des Salafs, parmi les Sahaabahs et les Taabi'ines, alors il fait partie des Gens de Ahlous-Sounnah.) Fin de la citation.

On peut donc dire que celui qui respecte les fondements de l'Islam et de la Sounnah et s'écarte des Bid'ahs, c'est donc un Salafi ou un vrai Sounni. Tandis que celui qui pratique ou croit en la Bid'ah, et oppose la Sounnah dans un ou plusieurs de ses principes, alors c'est un Moubtadi'. Il ne peut pas être considéré Sounni ou Salafi.

La différence entre la Bid'ah et le péché

Même si la Bid'ah fait partie de ce qui est Haram, elle est bien plus grave qu'un péché ordinaire et il y a plusieurs différences entre le péché et la Bid'ah. Il est très important de comprendre ceci car plusieurs parmi les gens de Bid'ah ne font pas de distinction entre les deux. Ils pensent que les Bid'ahs interdites sont uniquement celles qui sont interdites de manière textuelle et spécifique par la révélation. Or ceci pose un problème car, par définition, la Bid'ah est toute croyance, parole ou action qui n'a pas d'origine dans les textes de la révélation. Et l'interdiction de la Bid'ah est générale. Les Salafs ont clairement fait comprendre que la Bid'ah est plus grave que le péché. Voici quelques exemples :

1-Dans le livre Ash-Sharh wal-Ibaan, il est mentionné que Artah Ibnoul-Moundhir a dit : **« Je préfère que mon fils soit un pécheur (Faasiq) parmi les pécheurs qu'il soit un innovateur (Sahibou Hawaa). »**

2-L'Imam Sa'id Ibnou Joubair a dit, comme cela est mentionné dans Al-Ia'tiqaad de l'Imam Al-Baihaqi : **« Je préfère que mon fils fréquente un homme pécheur (Faasiq), un homme mauvais (Shaatir) qui est Sounni, qu'il fréquente un adorateur qui est Moubtadi' ». »**

3-L'Imam Ash-Shafi'i a dit : **« Qu'un serviteur rencontre Allah avec tous les péchés – autre que le Shirk – est meilleur pour lui que de le rencontrer avec une seule d'entre les Bid'ahs (Al-Ahwa). »**

4-L'Imam Ahmad Ibn Hanbal a dit, comme cela est mentionné dans Tabaaqaat Al-Hanaabilahs : **« Les tombes des gens de la Sounnah, parmi ceux qui font de grands péchés, sont comme des jardins verdoyants (du Paradis) et les tombes des gens de Bid'ah, parmi les adorateurs qui délaissent la Dounya (Zouhhaad), sont comme un gouffre (de l'Enfer). Les pécheurs (Foussaaq) des gens de la Sounnah sont des rapprochés d'Allah (Awliyaa). Tandis que les adorateurs qui délaissent la Dounya parmi les gens de Bid'ah sont des ennemis d'Allah. »**

5-On a dit à Malik Ibn Maghoul : On a vu tes enfants jouer avec des oiseaux. Il dit : **« C'est bien! Cela l'occupera de la fréquentation d'un innovateur (Moubtadi'). »**

6-Younous Ibnou 'Oubayd a dit à son fils : « **J'interdis le Zina, le vol et boire de l'alcool. Mais il serait préférable de rencontrer Allah avec cela (ces péchés), que de le rencontrer avec l'opinion de 'Amr Ibnou 'Oubayd et de ses compagnons (qui étaient de la secte des Mou'tazilabs).** » Voir ces citations dans *Lammoud-dourroul-manthour*, page 167. Parmi les différences qui existent entre les péchés et les Bid'ahs, il y a les suivantes (Voir le livre *Qawaa'idou Ma'rifatil-Bida'*, pages 29-31) :

(1-Il y a le fait que la preuve de l'interdiction des péchés est en général une preuve spécifiquement reliée à ce péché dans le Qor'an ou dans la Sounnah, ou dans le consensus (L'Ijmaa'), ou l'analogie (le Qiyaas). Contrairement à la Bid'ah, dont l'interdiction retourne surtout à la preuve générale et aux objectifs de la Shari'ah, et au sens général de la parole du prophète ﷺ : «toute Bid'ah est égarement»

2-La Bid'ah se distingue du péché par le fait que la Bid'ah est une imitation de ce qui est légiféré dans la religion; puisque la Bid'ah est une chose qu'on attribue à la religion et à laquelle on l'associe faussement. Contrairement au péché qui est en contradiction avec ce qui est légiféré; puisque le péché est quelque chose en dehors de la religion et qui n'y est pas attribué. Excepté bien sûr si ce péché est accompli dans l'idée de se rapprocher d'Allah, alors dans ce cas on peut dire qu'il est à la fois Bid'ah et péché en même temps.

3-La Bid'ah est plus grave que le péché car il implique une idée contraire à la croyance en la perfection de la Shari'ah et l'accusation d'être incomplète et d'avoir des manques. Contrairement aux péchés qui ne renvoient pas à cette idée de déficience dans la religion. Bien au contraire! Car celui qui commet un péché accepte le fait qu'il est en contradiction avec les règles de la religion.

4-Le péché a de particulier le fait qu'il est très grave par rapport à la transgression des limites d'Allah, car il en résulte l'absence de respect d'Allah dans l'âme en abandonnant la soumission à sa législation et sa religion. Comme on dit : (Ne regarde pas la petitesse du péché, mais regarde plutôt qui tu désobéis.) Contrairement à la Bid'ah. Car celui qui fait la Bid'ah pense qu'il respecte Allah et qu'il respecte sa législation et sa religion. Il croit qu'il est près de son Seigneur et qu'il accomplit Son commandement. C'est pourquoi les Salafs acceptaient les narrations du Moubtadi' à condition qu'il ne soit pas de ceux qui invitent à leurs Bid'ahs et de ceux rendent licite le mensonge. Contrairement à celui qui commet des péchés; c'est un pécheur qui n'a pas de crédibilité et dont les narrations sont refusées selon l'ensemble des savants.

5-Il y également comme différence que le pécheur se distingue du Moubtadi' par le fait qu'il peut penser à la repentance et à revenir à Allah. Tandis que le Moubtadi' ne fait que croître et persister sur sa Bid'ah parce qu'il croit que sa Bid'ah est une adoration qui le rapproche d'Allah. En particulier, ceux qui sont à la tête des grandes Bid'ah.

6-Et la Bid'ah en elle-même est plus grave que le péché. Car la tentation du Moubtadi' est dans la base de la religion, tandis que la tentation du pécheur est dans son désir.) Fin de la citation avec quelques ajustements.

Dans un débat entre Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah et des Soufis de la secte des Rifaa'iyyah, Ibn Taymiyyah clarifie ce point d'une manière très convaincante. On retrouve cet échange dans le livre ***Mounaadharatou Ibn Taymiyyah li-taa-ifati ar-rifaa'iyyah***, entre les pages 37 – 38, il dit :

(Après avoir entendu Ibn Taymiyyah citer les Hadiths au sujet de la condamnation de la Bid'ah... :

- le Soufi dit: « La Bid'ah est comme le Zinaa (adultère ou fornication) et il rapporta un Hadith qui condamne le Zinaa. »

- Ibn Taymiyyah répondit : « C'est un Hadith fabriqué et attribué faussement au messager d'Allah ﷺ. Et Le Zinaa est un péché, tandis que la Bid'ah est pire que le péché. Comme le dit l'imam Soufyaan Ath-Thawri : (La Bid'ah est plus aimée par Iblis (le diable) que le péché ordinaire. Car le péché on peut s'en repentir (puisque'on reconnaît que c'est mal), tandis que la Bid'ah, (on pense que c'est un bien et donc) on ne s'en repent pas.) »

- Certains d'entre les Soufis avaient dit plutôt : « Nous amenons les gens à se repentir. »

- Ibn Taymiyyah demanda : « Vous les amenez à se repentir de quoi? »

- Le Soufi répondit : « Nous les amenons à se repentir du banditisme et du vol et de ce genre de choses. »

- Ibn Taymiyyah répondit : « Leur état avant de les amener à votre soi-disant repentance était meilleur que leur état après que vous les ameniez à votre prétendue repentance. Car ils étaient des pécheurs ordinaires, qui croyaient en l'interdiction de ce qu'ils commettaient comme péché. Et ils espéraient en la miséricorde d'Allah et se repentaient à Lui. Ou bien ils avaient l'intention de se repentir à Allah. En les amenant à votre repentance, vous avez fait d'eux des égarés, des Moushrikines, qui

sont sortis de la Shari'ah, qui aiment ce qu'Allah déteste et qui détestent ce qu'Allah aime. Et je leur ai expliqué que ces Bid'ahs, qu'eux et que bien d'autres pratiquent, sont pires que les péchés ordinaires. »

Ibn Taymiyyah dit en s'adressant à l'Amir et à l'assistance : « En ce qui concerne les péchés, il y a l'exemple de ce que l'Imam Al-Boukhaari a mentionné dans son Sahih, selon 'Omar Ibnoul-Khattaab : qu'un homme était appelé « Himaar » (âne) et il buvait de l'alcool et il faisait rire le prophète ﷺ. Chaque fois qu'on l'amenait au prophète ﷺ (ivre), le prophète ﷺ établissait la peine prescrite et le faisait fouetter. Une fois un homme le maudit en disant : Qu'Allah le maudisse ! Comment peut-il être ramené aussi souvent au prophète ﷺ ! Le prophète ﷺ dit : **« Ne le maudis pas, car il aime Allah et son messenger. » »**

Ibn Taymiyyah dit ensuite : « Voilà un homme qui boit beaucoup d'alcool et malgré cela, étant donné qu'il a une bonne 'Aqidah - il aime Allah et son messenger - le prophète ﷺ témoigne de cela en sa faveur et interdit de le maudire.

En ce qui concerne le Moubtadi', il y a l'exemple de ce que les deux Imams (Al-Boukhari et Mouslim) ont rapporté dans leur Sahih, selon 'Ali Ibn Abi Taalib et selon Abou Sa'i'id Al-Khoudri et d'autres – ces Hadiths entrent l'un dans l'autre – qu'un homme au front exorbitant, à la barbe fournie, à la tête rasée et avec la marque de prosternation entre ses deux yeux vint voir le prophète ﷺ alors qu'il distribuait le butin. Et l'homme dit ce qu'il dit (c'est-à-dire : Sois juste). Le prophète ﷺ évoqua par la suite : **« De cet homme sortira des gens : leur Salat vous fera mépriser votre Salat,**

leur jeûne vous fera mépriser votre jeûne, leur lecture du Qor'an vous fera mépriser votre lecture du Qor'an, ils récitent le Qor'an, mais il ne dépasse pas leur gorge. Ils sortent de la religion comme une flèche traverse sa cible. Si je les avais rencontrés, je les aurais certes éliminés comme le fut le peuple de 'Aad. » Et dans une autre narration : « Si celui qui les combat savait ce qu'il aura comme récompense mentionnée par la langue de Mohammad ﷺ ils auraient mis de côté tout autre travail. » Et dans une autre narration : « Ils sont les pires êtres qu'on puisse tuer sous le ciel et personne trouvant la mort assassinée n'est meilleur que celui qui se fait tuer par l'un d'entre eux. »⁴

Ibn Taymiyyah dit ensuite : « Malgré la quantité de leurs Salat, de leurs jeûnes, de leur récitation du Qor'an et malgré ce qu'ils pratiquent comme adoration et comme détachement vis-à-vis de la Dounya, le prophète ﷺ a ordonné de les combattre. Et 'Ali Ibn Abi Taalib ainsi que les compagnons du prophète ﷺ qui étaient avec lui les ont combattus. Et cela parce qu'ils sont sortis de la Sounnah et de la Shari'ah. »

Ibn Taymiyyah dit ensuite : « Je crois que j'ai mentionné la parole de l'Imam Ash-Shafi'i : « Qu'un serviteur rencontre Allah avec tous les péchés – autre que le Shirk – est meilleur pour lui que de le rencontrer avec une seule d'entre les Bid'ahs (Al-Ahwaa). »)

Elouazzani prétend vouloir donner les outils pour une réflexion plus méthodologique sur le sujet de la Bid'ah, ce qui est impossible sans donner une définition et sans expliquer les

⁴ Tout ce qui a rapport avec le fait de combattre les Khawaarijs est du ressort et de la responsabilité du dirigeant et non des individus musulmans eux-mêmes. C'est uniquement le dirigeant qui fait appliquer ce genre de règle.

principes de base en ce qui concerne la Bid'ah. Maintenant que cela est clarifié, continuons dans notre analyse critique.

Il dit ensuite : (*...À la lecture de ce qui s'écrit au sujet de l'innovation religieuse, tout semble devenir une hérésie. Figé dans le souvenir d'époques florissantes, rivées à d'anciennes traditions mêlant la culture locale aux références [1]...*)

3-Troisième commentaire : On retrouve dans les paroles d'Elouazzani beaucoup d'exagération dans ce passage. Il dit : « ***tout semble devenir une hérésie*** »! Ce genre de parole est courante de la part des gens qui ont choisi la Bid'ah comme religion, puisqu'ils ne connaissent rien d'autre que la Bid'ah. Cela est dû au fait qu'ils ont délaissé ce qui est clair du Qor'an et de la Sounnah et qu'ils ont préféré ce que les hommes ont inventé dans la religion et qui n'a pas de référence dans les textes à ce qui est clair dans la révélation. Et on se demande ici à quelle époque fait-il allusion en disant : « ***Figé dans le souvenir d'époques florissantes*** » ? Parle-t-il de l'époque du prophète ﷺ, ou de l'époque de ses compagnons et de leurs successeurs (qu'Allah soit satisfait d'eux)? Car si c'est le cas, il est bien normal de nous y référer lorsqu'on est conscient que le messenger d'Allah ﷺ a dit :

(خير الناس قرني ، ثم الذين يلونهم ثم الذين يلونهم)

«***La meilleure génération est ma génération, puis celle qui la suit, puis celle qui la suit.*** »⁵.

Puis qu'entend-il lorsqu'il dit : « ***rivées à d'anciennes traditions mêlant la culture locale aux références*** » ? Pourquoi choisit-il d'être si vague et de parler d'une manière si ambiguë d'un sujet aussi sérieux? Voudrait-il insinuer que les Sahaabahs ne savaient pas distinguer entre ce qui est dans les références et ce qui est dans les cultures anciennes? On comprend en réalité qu'il s'attaque à l'Arabie Saoudite de manière sournoise ici, car il y fait allusion dans la note de bas de page en disant :

« ***Il serait judicieux de rappeler ici, l'empreinte des préceptes extrémistes sur la société arabe qui s'est traduite par un certain nombre de mesures souvent restrictives pour la liberté individuelle des femmes. Le conseil des grands oulémas dans un pays du golfe a rappelé son hostilité à la conduite des voitures par les femmes. Ce qui nous rappelle le***

⁵ Hadith authentique rapporté par Boukhari et Mouslim.

débat sur l'instruction de la femme dans les années 60. « Ce sont les mêmes qui se sont opposés au téléphone, puis à la télévision, puis à l'éducation des filles et maintenant à la conduite des voitures et au droit de vote. »

Devant ce passage, on ne peut que témoigner de la malhonnêteté de l'auteur, car en fait, il n'y a aucun lien entre le sujet des Bid'ahs et celui de la conduite des femmes, de l'instruction de la femme, du téléphone et de la télévision! Je peux confirmer que les savants de l'Arabie Saoudite n'ont pas du tout interdit la conduite de la voiture aux femmes par crainte de Bid'ah. Ils ont expliqué que la conduite de voiture pour la femme n'est pas interdite en elle-même, néanmoins la conduite de la femme pourrait avoir des conséquences désastreuses et néfastes dans la société Islamique, pour différentes raisons qu'ils ont énumérées⁶. Ils se basent donc sur le principe de « *Sadd Adh-Dhari'ah* » qui signifie : de fermer les portes à tout ce qui peut amener à ce qui est Haram, qui est un principe bien connu dans la Shari'ah et supporté par de nombreuses preuves du Qor'an et de la Sounnah et de l'Ijmaa'. Les savants de l'Arabie Saoudite n'ont jamais mentionné la question de Bid'ah lorsqu'ils ont parlé de la conduite des femmes. De plus, l'interdiction de la conduite des femmes est un « *Ijtihaad* » et donc un effort intellectuel basé sur les principes de la Shari'ah. Plein de textes du Qor'an et de la Sounnah vont dans ce sens et pour cette raison, ce n'est pas contraire à l'Islam. D'autres savants Salafis (comme le Sheikh Mouqbil Al-Waadi'i du Yémen), qui sont sur la même voie, la même compréhension de l'Islam et sur les mêmes fondements Salafis que ceux des savants de l'Arabie Saoudite, en sont venus à une conclusion différente et ont jugé que la femme avait le droit de conduire. Ce n'est donc pas une question qui fait sortir de la Sounnah vers la Bid'ah et elle n'a rien à voir avec l'extrémisme.

De déclarer cela comme faisant partie de « ***l'empreinte des préceptes extrémistes*** » sans présenter de preuves du Qor'an, ni de la Sounnah est équivalent à critiquer l'Islam à la manière des médias occidentaux qui critiquent ce qui ne satisfait pas leurs désirs dans la religion d'Allah en le traitant d'extrémisme. Personne ne peut nier l'éloignement des pays arabes des règles de l'Islam en matière de Jilbaab et de mixité entre l'homme et la femme. Dans la plupart des pays arabes, les femmes ont des libertés individuelles qui ne sont pas établies par la Shari'ah d'Allah, mais qui sont copiées sur les lois et les systèmes des nations de Koufr. On retrouve plusieurs de ces auteurs qui ont adopté ce genre de discours

⁶ Pour les détails à ce sujet consultez le lien suivant :

<http://www.binbaz.org.sa/mat/8566>

complaisant pour satisfaire les passions des gens qui ont un penchant vers l'égarement, et il n'y a pas de doute que c'est une forme de trahison envers Allah et son messager. Car dans l'Islam, la liberté individuelle de chaque individu est limitée par la Shari'ah d'Allah!

En ce qui concerne l'éducation des filles, les savants de l'Islam en Arabie Saoudite et ailleurs ne l'ont jamais interdit. Bien au contraire, car l'éducation et la connaissance des règles de la religion sont des choses encouragées par la Shari'ah. La question sur laquelle les savants ont hésité concernait plutôt les moyens modernes, comme les écoles et les universités, qui sont dans la plupart des pays musulmans en général, en dehors de l'Arabie Saoudite, des lieux de perversité, de mixité et de tentations entre les jeunes garçons et les jeunes filles! Et par la grâce d'Allah, l'Arabie Saoudite est probablement le seul pays musulman dans lequel les études ne contiennent aucune forme de mixité entre les hommes et les femmes depuis la maternelle jusqu'au doctorat. Donc Al-Hamdoulillah Rabbil-'Alamine. C'est cet exemple que tous les autres pays musulmans (arabe ou non arabe) doivent suivre s'ils veulent protéger leur honneur et ramener la moralité dans leur société, corrompue par toute sorte de Shirk, de Bid'ah et de péchés. Nous devons donc remercier Allah pour le fait qu'Il nous a donné les richesses du pétrole et qu'Il nous ait permis par cette grâce d'établir les commandements d'Allah de façon plus convenable dans les terres sacrées de l'Islam! Hélas, l'auteur ne semble pas apprécier cette grâce immense et il semble plutôt la dénigrer par ces commentaires injustes et non fondés.

Le fait que des traditions soient anciennes ne signifie pas qu'elles ne soient pas bonnes. En fait, les traditions, tant qu'elles ne sont pas en contradiction avec la Shari'ah, il n'y pas de mal à les suivre et à les respecter. Alors on voit bien qu'Elouazzani veut lancer de la poudre aux yeux des gens par ses propos et qu'il ne juge point selon le Qor'an et la Sounnah dans ces questions, mais uniquement selon ses opinions personnelles.

Allah le très Haut dit :

(وَمِنَ النَّاسِ مَن يُجَادِلُ فِي اللَّهِ بِغَيْرِ عِلْمٍ وَلَا هُدًى وَلَا كِتَابٍ مُّنِيرٍ ثَانِي عِطْفِهِ لِيُضِلَّ عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ)

(Or, il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science, ni guide, ni Livre pour les éclairer, affichant une attitude orgueilleuse pour égarer les gens du sentier d'Allah.) Al-Hajj : 8-9.

En ce qui concerne le droit de vote, il est clair que cela fait partie du système démocratique et que ce système est totalement opposé à l'Islam et qu'il est contraire à la Sounnah de notre messenger ﷺ. Ce droit n'a donc pas été donné par Allah et par conséquent, il n'est pas donné aux hommes, ni aux femmes en Islam. C'est un système qui donne le pouvoir à la majorité et qui ne tient pas compte de la suprématie de la Shari'ah sur toute autre loi.

Il dit ensuite : (...certaines « interprétations » ne laissent aucune place à la raison, débouchant ainsi sur une véritable sclérose intellectuelle. L'éducation prophétique, au contraire, demeure dans l'esprit des compagnons comme un ensemble des règles générales laissant au raisonnement logique une place de choix. Un débat doit être engagé impérativement au sujet de l'innovation religieuse afin d'en fixer les concepts propres à l'esprit du Texte et au contexte...)

4-Quatrième commentaire : Depuis quand la raison est-elle devenue une base d'interprétation des textes religieux dans l'Islam? L'Islam est basé sur le Qor'an et la Sounnah et non pas sur ce que chaque groupe de Bid'ah présente comme étant *la* raison. Car tout le monde sait qu'il n'y a pas *une* raison, mais plutôt *des* raisons diverses et qui diffèrent d'une personne à l'autre. Si on laissait à chaque secte la liberté d'interpréter la religion selon ce qu'elle prétend être *la* raison, il ne resterait plus de religion aujourd'hui. Car tous ces groupes de Bid'ah suivent des passions auxquelles ils attribuent le titre de « Raison » ! La raison dans son sens absolue n'existe en réalité que dans l'imagination, car ce n'est rien de plus qu'une idée.

Ce qu'il qualifie d'interprétation n'est en réalité rien d'autre que le sens direct et clair des textes de la révélation au sujet des Bid'ahs, comme nous l'avons expliqué en débutant. De plus, l'éducation du prophète signifie premièrement de suivre ce qui vient d'Allah dans le Qor'an, ainsi que deuxièmement de suivre la Sounnah, et non pas de suivre la raison de quelqu'un. Le Qiyaas (analogie) et l'Ijtihaad (jugement), ne se placent qu'en quatrième place après l'Ijmaa' (consensus) des Sahabahs. Car le Qiyaas et l'Ijtihaad sont des moyens que l'on utilise uniquement lorsqu'il n'y a pas de texte précis sur une question quelconque dans le Qor'an et dans la Sounnah. Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à ce sujet, à la page 288 de son livre : ***Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah :***

(J'aimerais dire quelque chose au sujet de ce que les gens de Kalaam prétendent et racontent au sujet des gens du Hadith et de la Sounnah, lorsqu'ils disent qu'ils sont des gens de Taqlid (suivre aveuglément les paroles des gens sans avoir de preuves du Qor'an ou de la Sounnah) et qu'ils ne sont pas des gens de réflexion et d'argumentation et qu'ils rejettent les preuves rationnelles et ne se réfèrent pas aux arguments de la raison.

Et nous savons très bien que cette prétention est fausse. Car personne parmi les gens de Ahlous-Sounnah ne rejette la réflexion, l'argumentation, la pensée et l'analyse que la Shari'ah a ordonné. Mais ce qu'ils condamnent, c'est ce que les gens de Kalaam prétendent être des preuves rationnelles alors qu'elles sont en contradiction avec le Qor'an et la Sounnah. Étant donné qu'il est devenu chose connue que les gens de Kalaam rejettent les textes explicites de la révélation en se basant sur leurs preuves rationnelles, on a vu parmi les Salafs ceux qui se sont mis à critiquer et à attaquer les preuves rationnelles des gens de Kalaam de manière générale. Et à l'opposé de cela, les gens de Kalaam se sont mis à croire que les Salafs attaquaient les preuves rationnelles en elles-mêmes et qu'ils ne leur donnaient aucun poids ni aucune considération et qu'ils sont incapables d'établir des preuves rationnelles pour établir la validité de leurs croyances, et bien d'autres prétentions de ce genre.

La vérité est que personne d'entre les gens de la Sounnah ne s'attaque à la preuve rationnelle en elle-même. Mais ils attaquent ce qui contredit les preuves de la Shari'ah parmi ce qu'ils prétendent être une preuve rationnelle.

L'Imam Qawwaamous-Sounnah dit à ce sujet : « Nous n'opposons pas la Sounnah du prophète ﷺ par ce qu'on prétend être rationnel. Car la religion n'est rien d'autre que l'obéissance et la soumission sans refus. La satisfaction est ordonnée par la raison, car la raison nous amène à accepter la Sounnah. Mais ce qui nous amène à annuler la Sounnah, c'est de l'ignorance et non de la raison. »

La raison suit donc la révélation et non le contraire. Car la raison est proie aux passions et aux ambiguïtés. Et c'est pourquoi Al-Baaqillaani (un savant des gens de Kalaam) a bien fait lorsqu'il a mentionné les preuves et qu'il a mentionné la raison comme étant cinquième en degré. Tandis que Al-Qaadi 'Abdul-Jabbaar (un Mou'tazili) l'a placé au premier degré.) Fin de la citation.

Puis il dit à la page 290 :

(L'objectif ici est de porter l'attention sur le fait que les Salafs ont utilisé des analogies (Qiyaas) et des preuves rationnelles et qu'ils ne les ont pas rejetés de manière générale. Ils ont uniquement rejeté ce qui est corrompu en lui-même, parmi ce qui oppose la révélation, ainsi que tout ce dont la fausseté est connue par la raison : comme ce que les gens de Kalaam utilisent (comme faux arguments) pour annuler des questions liées aux fondements de la religion qui sont affirmés dans des textes explicites de la Shari'ah, et dont ils se servent également pour les déformer de leur sens réel, en utilisant comme argument l'idée que la signification (de ces textes) est en contradiction avec les certitudes rationnelles et les preuves évidentes (du Kalaam). Ils

détournent donc les significations des textes clairs et explicites de la révélation vers ce qu'ils prétendent être des soi-disant preuves rationnelles. Alors qu'elles ne sont en réalité que des illusions et des chimères que le Shaytaan leur a embellies. Ils ont cru qu'elles étaient des certitudes en lesquels nul ne peut douter.

Voilà ce que les Salafs ont détesté. C'est contre eux et contre ce genre de chose que les Salafs ont mis en garde. Mais en ce qui concerne le principe d'utiliser des preuves rationnelles, il est clair que cela fait partie de ce qui est indiqué et mentionné dans le Qor'an et dans la Sounnah et cela fait partie de l'exemple des Salafs de cette Oummah, qu'Allah leur fasse miséricorde.) Fin de la citation.

Il est donc clair qu'il y a une grande différence entre les questions de Bid'ah dans la religion et les principes de Qiyaas, d'analogie ou de raisonnement (lorsque ces principes sont appliqués selon les règles). Car les adorations et la croyance ne sont pas établies par la raison, ni par les analogies (Qiyaas), mais uniquement et seulement par la révélation! Nous y reviendrons plus loin, In Sha Allah.

En ce qui concerne le débat dont parle l'auteur, au sujet des innovations religieuses : « ***pour fixer les concepts propres à l'esprit du texte et du contexte.*** » C'est encore de la poudre aux yeux, car les concepts en ce qui concerne la Bid'ah dans la religion et son interdiction sont très clairement établis dans la religion d'Allah. Les savants de l'Islam n'ont pas négligé ce sujet fondamental. Néanmoins les gens de Bid'ah veulent chercher un moyen de rendre légitime les Bid'ah dans la religion pour pouvoir suivre leurs passions. Et de quel « esprit » du texte parle-t-il? Allah nous commande de suivre le texte. S'il parle de l'explication du texte, dans ce cas, il y a la méthode de Tafsir des savants qui est bien connue pour expliquer et comprendre la révélation. C'est la méthode qui consiste à interpréter le Qor'an par le Qor'an, puis par la Sounnah, puis par les paroles de Sahabahs, puis les paroles des Tabi'ines et de retourner à la langue arabe classique comme référence.

Il dit ensuite : (...1-Opter pour la nuance et la profondeur. L'une des plus grandes contributions de l'imam As-Shafi'i [2] se situe au niveau de la division de l'innovation (Bid'aa) en "bonnes" ou en "mauvaises", en fonction du fait qu'elles se conforment ou non aux lignes directrices de la religion. Ainsi, l'imam As-Shafi'i affirme [3] : « Toute chose innovée qui contredit le Livre, la Sounna, le Consensus des savants ou un Athar [4], est une innovation qui se perd dans l'errance. Par contre toute chose qui est innovée en matière de bien et qui ne les contredit en rien, est une innovation louable. » Il estime également [5] : « Il existe deux types d'innovations : les innovations réprouvées et les innovations autorisées. Les innovations conformes à la Sounna sont autorisées, mais celles qui la contredisent sont réprouvées » Il appuie ses propos en se basant sur la parole de Omar : « Quelle bonne innovation ! ». . .)

5-Cinquième commentaire : Nous allons analyser ce passage pour clarifier le vrai du faux dans ce que dit Elouazzani ici : « 1-Opter pour la nuance et la profondeur. L'une des plus grandes contributions de l'imam As-Shafi'i [2] se situe au niveau de la division de l'innovation (Bid'aa) en "bonnes" ou en "mauvaises", en fonction du fait qu'elles se conforment ou non aux lignes directrices de la religion. » La profondeur n'est hélas pas très présente dans les paroles de l'auteur, étant donné qu'il n'a pas débuté son texte par une définition claire de ce qu'il veut dire par le mot Bid'ah, il ne pourra jamais atteindre aucune nuance ni profondeur.

L'Imam Ash-Shafi'i est un des plus grands Imams de Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah et il était sans pitié, ni merci, contre les Bid'ahs et les gens de Bid'ah. Comme tous les Imams de son calibre d'ailleurs! L'Imam Adh-Dhahabi mentionne de l'Imam Ash-Shafi'i la citation suivante : (Un nombre de savants ont rapporté que l'Imam Ash-Shafi'i a dit : « **Qu'un serviteur rencontre Allah avec tous les péchés – autre que le Shirk – est meilleur pour lui que de le rencontrer avec une seule d'entre ces passions (Bid'ahs).** »)⁷ Il mentionne également les paroles du fils de l'Imam Ahmad ibn Hanbal, qui dit : J'ai entendu Mohammad ibn Dawoud qui a dit : « **On n'a pas retenu, dans la vie entière de l'Imam Ash-Shafi'i, qu'il a dit quelque chose qui soit parmi les passions (Ahwaa) et aucune Bid'ah ne lui fut jamais attribué et on n'a jamais connu de lui une Bid'ah. Surtout lorsqu'on tient compte**

⁷ Citation tiré du livre : Siyar a'lam an-noubala, vol. 10 p. 16. Édition de Mou-assassat ar-risaalah. Les Salafs désignent les Bid'ahs par le terme « Ahwaa », qui signifie : les passions. Car toute personne qui contredit la Sounnah et pratique la Bid'ah a suivi ses passions.

de la haine qu'il avait pour les gens de Kalaam et de Bid'ah. » Ceux qui ont des doutes à ce sujet peuvent faire des recherches, car Ash-Shafi'i était Salafi dans sa croyance et dans son Manhaj et il est clair qu'il n'a jamais appartenu à aucune des sectes des gens de Bid'ah. Car il n'était pas des Khawaarijs, ni des Shi'ahs, ni des Qadariyyahs, ni des Mourji-ahs, ni des Jahmiyyahs, ni des Mou'tazilahs, ni des Ashaa'irahs, ni des Soufiyyahs, il ne suivait aucune Tariqah excepté la Tariqah du prophète ﷺ et ne suivait aucun Madh-hab en dehors du Qor'an et de la Sounnah et de la voie des Salafs et il ne célébrait pas le Mawlid An-Nabawi. C'était un Salafi pur et dur.

Ceci dit, l'Imam Ash-Shafi'i est également un des Imams les plus sévères parmi les Salafs au sujet de l'importance de suivre la Sounnah et il est connu par ces célèbres citations sur l'interdiction du Taqlid (suivre quelqu'un dont la parole n'est pas une preuve sans connaître sa preuve) et du Kalaam. Car les paroles de l'Imam Ash-Shafi'i cité par Elouazzani, **si elles sont authentiques**, ne peuvent pas être mises au-dessus de la parole d'Allah et de son messenger ﷺ. L'Imam Ibn Hazm Al-Andalousi mentionne à ce sujet dans Al-Mouhallaa, qu'il était le plus dur à ce sujet! Pour vraiment comprendre les paroles de l'Imam Ash-Shafi'i ou de n'importe quel autre Imam des Salafs, il faut retourner à ses fondements. L'Imam Ash-Shafi'i dit par exemple :

« Il n'y a personne excepté qu'une Sounnah du messenger d'Allah ﷺ lui échappe. Alors peu importe ce que je dis comme parole et peu importe ce que j'établis comme fondement qui est en contradiction avec le messenger d'Allah ﷺ, alors la parole à suivre est celle du messenger d'Allah ﷺ et ma position est la sienne. »

Et il dit aussi :

« Les musulmans sont d'accord que toute personne à qui une des Sounnahs du messenger d'Allah a été clarifiée, il ne lui est pas permis de l'abandonner pour la parole de quiconque. »

Il dit également :

« Les musulmans sont tous d'accord sur le fait que lorsqu'une Sounnah du messenger d'Allah ﷺ a été clarifiée pour quelqu'un, il ne lui est pas permis de la laisser pour la parole de quiconque. »

Et il a dit également :

« Si vous trouvez dans mon livre, une chose en contradiction avec la Sounnah du messenger d'Allah ﷺ alors prenez la parole du messenger d'Allah ﷺ et laissez tomber ma parole. » Et selon une autre version : « Suivez là, et ne vous préoccupez pas de la parole de quiconque. »

Et il a dit également :

« Si le Hadith est Sahih (authentique) alors voilà mon Madh-hab. »

Et aussi :

« Si vous me voyez prendre une position et qu'il a été authentiquement rapporté du prophète ﷺ qu'il a dit le contraire, alors sachez que j'ai perdu la raison. »

Et aussi :

Un homme est venu voir l'Imam Ash-Shaafi'i pour lui demander sur un sujet. Il répondit : « Le messenger d'Allah ﷺ a décrété à ce sujet telle et telle chose. » L'homme demanda alors à l'Imam Ash-Shaafi'i : Et toi que dis-tu sur cette question? L'Imam répondit : « Subhaanallah! M'as-tu vu sortir d'une église! M'as-

tu vu sortir d'un monastère! M'as-tu vu porter la ceinture des chrétiens (Zounnaar) à ma taille? Je dis : Le messenger d'Allah ﷺ a décrété à ce sujet telle et telle chose, et toi tu me demandes : que dis tu sur cette question! »

Ce ne sont-là que quelques-unes des citations de l'Imam Ash-Shafi'i que le Sheikh Mohammad Nasiroud-Din Al-Albaani a rapporté dans son livre Sifat Salatoun-Nabi ﷺ (la description de la prière du prophète ﷺ) qui nous aident à comprendre que toute citation de l'Imam Ash-Shafi'i contraire aux paroles du prophète ﷺ ne sont donc pas acceptées selon les paroles de l'Imam Ash-Shafi'i lui-même. Il est donc clair qu'Elouazzani se trompe totalement quand il prétend que : ***(l'une des plus grandes contributions de l'imam As-Shafi'i se situe au niveau de la division de l'innovation (Bid'aa) en "bonnes" ou en "mauvaises")*** Car cette soi-disant division est en contradiction totale avec la parole du messenger d'Allah ﷺ lorsqu'il dit : ***« Toute BID'AH est égarement »***. Les paroles du messenger d'Allah ﷺ sont catégoriques au sujet de la Bid'ah, il ne fait aucune distinction entre une bonne ou une mauvaise Bid'ah, il faut donc appliquer la règle de l'Imam Ash-Shaafi'i, ainsi que des autres Imams de Ahlous-Sounnah, lorsqu'il dit que si ses paroles sont en contradiction avec la parole du messenger d'Allah, il faut laisser tomber sa parole et suivre le Hadith.

Mais dans le but d'ajouter plus de clarté au sujet, nous allons tout de même analyser les citations attribuées à l'Imam Ash-Shafi'i, dans le but de voir si réellement elles ont la signification que souhaiterait leur donner Elouazzani. Toutes les Bid'ahs dans la croyance, dans l'adoration et dans les principes de l'Islam sont mauvaises, et cela a été expliqué lorsque nous avons donné la définition du mot Bid'ah dans son sens linguistique et dans son sens religieux. Je vais donc mentionner les explications données par les savants de l'Islam au sujet des citations de l'Imam Ash-Shafi'i et de celles de 'Omar Ibnoul-Khattaab qui vont prouver sans le moindre doute que Elouazzani n'a rien compris de ce que signifie une Bid'ah.

Comment répondre à ceux qui disent qu'il y a des bonnes Bid'ahs :

Elouazzani dit : ***(l'imam As-Shafi'i affirme : « Toute chose innovée qui contredit le Livre, la Sounna, le Consensus des savants ou un Athar, est une innovation qui se perd dans l'errance. Par contre toute chose qui est innovée en matière de bien et qui ne les contredit en rien, est une innovation louable. » Il estime également: « Il existe deux***

types d'innovations : les innovations réprouvées et les innovations autorisées. Les innovations conformes à la Sounna sont autorisées, mais celles qui la contredisent sont réprouvées » Il appuie ses propos en se basant sur la parole de Omar : « Quelle bonne innovation ! ». . .)

Nous allons à présent réfuter complètement cette idée à laquelle s'accrochent les gens de Bid'ah pour tenter de justifier les Bid'ahs qu'ils inventent dans la religion d'Allah. Voici donc quelques citations des grands savants de l'Islam à ce sujet. L'Imam Ibnou Rajab dit dans son livre Jami' Al-'Ouloum wal-Hikam p. 233-235 :

(Ce que l'Imam Ash-Shafi'i veut dire est ce que nous avons mentionné plus tôt : c'est-à-dire que la Bid'ah qui est blâmable est celle qui n'a pas de fondement et qui ne retourne à aucun fondement dans la Shari'ah. C'est donc la Bid'ah dans son sens religieux (Shar'iyyah). En ce qui concerne la Bid'ah qui est louable, c'est celle qui est en accord avec la Sounnah; c'est-à-dire : celle qui a un fondement dans la Sounnah et qui retourne à ses fondements. C'est donc une Bid'ah au sens linguistique (Loughawiyyah) et non pas une Bid'ah religieuse, parce qu'elle est en accord avec la Sounnah.)

Et il dit aussi :

*(Toute personne qui invente une chose et l'attribue à la religion, alors que cette chose ne retourne à aucune base dans la religion, cette chose est donc un égarement et elle n'a rien à voir avec la religion. Peu importe que ce soit (une Bid'ah) dans les questions de croyance, dans les actions ou dans les paroles, apparentes ou cachées. En ce qui concerne ce qui est rapporté des paroles de certains Salafs qui ont trouvé certaines Bid'ah bonnes, alors ce ne sont que des Bid'ahs **au sens linguistique et non des Bid'ahs au***

*sens religieux. Et parmi ces exemples, la parole de 'Omar (radiallahou 'Anhou) lorsqu'il a réuni les gens derrière un seul Imam dans la mosquée pour les prières de la nuit durant le Ramadan. Il est sorti et les a vus prier ainsi et il dit : « **Quelle bonne Bid'ah que celle-ci!** » (Ni'matoul-Bid'ah Hadhihi) (...) Ce qu'il veut dire, c'est que cette chose n'était pas faite de cette façon auparavant, mais elle a tout de même un fondement dans la Shari'ah. Car le messager d'Allah ﷺ incitait les gens à prier durant les nuits du Ramadan et il encourageait les gens à le faire. Tandis que les gens à l'époque de 'Omar priaient en plusieurs petits groupes dans la mosquée ou bien individuellement, alors que le prophète ﷺ a prié avec ses compagnons plus d'une nuit durant le Ramadan. Puis il a cessé de le faire par crainte que cela soit déclaré obligatoire pour eux, et ils ne seraient pas capables de le faire. Néanmoins, après le prophète ﷺ il n'y avait plus de raison de craindre que cela devienne obligatoire.)*

L'Imam Ibnou Kathir dit dans son Tafsir du verset 117 dans la Sourah Al-Baqarah (vol. 1 p. 166, édition Dar Al-Ma'aarif), au sujet de la division de la Bid'ah en deux catégories; bonne et mauvaise :

*(La Bid'ah est de deux catégories : 1-Parfois, il s'agit d'une Bid'ah au sens religieux (Shar'iyyah), comme dans la parole du messager d'Allah ﷺ : « **et toute chose inventée est Bid'ah (innovation), et toute Bid'ah égarement** » 2-Tandis que parfois, il s'agit d'une Bid'ah au sens linguistique (Loughawiyyah), comme dans la parole de Amir Al-Mou-minine, 'Omar Ibnoul-Khattaab, lorsqu'il a réuni les gens (derrière un seul Imam) dans la prière de Taraawaih et qu'ils ont continué ainsi, il s'écria : « **Quelle bonne Bid'ah que celle-ci!** » (Ni'matoul-Bid'ah Hadhihi))*

Al-Hafidh Ibn Hajar Al-'Asqalaani dit dans son explication du Sahih de l'Imam Al-Boukhari nommé Fathoul-Bari, dans le chapitre Al-I'tisaam vol. 13 page 253-254 :

(Les Mouhdathaats, pluriel de Mouhdathah : mot qui signifie ce qui a été inventé et qui n'a pas de fondement dans la Shari'ah. Dans le langage de la Shari'ah, on l'appelle Bid'ah. Donc ce qui est supporté par un fondement dans la Shari'ah n'est pas une Bid'ah. Car la Bid'ah dans le langage de la Shari'ah est une chose blâmable, contrairement à (la Bid'ah) au sens linguistique. Car linguistiquement, toute chose nouvelle qui est sans précédent est appelée Bid'ah, que cette chose soit louable ou blâmable.)

Et Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah a dit à ce sujet dans Majmou' Al-Fataawa vol. 10 p.370-371:

*(J'ai écrit dans plusieurs endroits que de garder le sens général de la parole du prophète ﷺ : « **Toute BID'AH est égarement** » est établi et qu'il est obligatoire d'agir selon son sens général. Et j'ai expliqué que celui qui catégorise la Bid'ah en bonne et mauvaise et qui tente de prendre cette division de la Bid'ah, comme prétexte pour ne pas interdire ce qui est déclaré Bid'ah il est certes dans l'erreur. Comme le font certains groupes qui prétendent appartenir au Fiqh, au 'Ilm Al-Kalam, au Tasawwouf et à l'adoration. Ceux-là, lorsqu'on leur interdit de faire des adorations innovées et de parler des formes de pratiques religieuses innovées, ils prétendent qu'il n'y a de mauvaise Bid'ah que ce qui est interdit (par un texte). Ils donnent donc au Hadith la signification suivante : « **Toute chose interdite est égarement** » ou « **Toute chose Haraam est égarement** » ou « **Tout ce qui contredit la parole du prophète ﷺ est***

égarement ». Toutefois, cette signification est trop évidente pour qu'on ait besoin de l'expliquer. En fait, tout ce qui n'est pas établi par la Shari'ah dans la religion est un égarement. Et ce qui concerne ce qui a été nommé Bid'ah et dont la Shari'ah a établi la bonté, cela ne sort pas des deux possibilités suivantes : 1 – Soit qu'on dit que ce ne sont pas des Bid'ahs dans la religion, mais elles ont été appelées Bid'ah du point de vue linguistique. Comme la parole de 'Omar : « **Quelle bonne Bid'ah que celle-ci!** » (**Ni'matoul-Bid'ah Hadhihi**). 2 – Soit qu'on dit que c'est une Bid'ah **qui est exceptionnellement bonne, contrairement à la règle générale** (parce qu'elle a été permise par un texte spécifique). Tandis que selon la règle générale, toute Bid'ah est un égarement et aucune d'entre elles n'est bonne.)

On voit bien que d'après ces paroles de Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah, que s'il existait une preuve pouvant restreindre le sens général du Hadith qui dit : « **Toute Bid'ah est égarement** », ce soit uniquement un verset ou un Hadith qui vienne confirmer la règle générale de l'interdiction de toutes les Bid'ahs. Mais une telle preuve n'existe pas, bien entendu, il est donc obligatoire de se limiter au sens général du Hadith. Le Sheikh Mohammad Ibn 'Outhaymine dit à la page 14 de son livre *Al-Ibdaa' fi kamaal ash-shar'i wa khataril-ibtidaa'* :

(Et ce que certains 'Oulamas prétendent en disant qu'il y a une Bid'ah qui est bonne. Et cela ne sort pas des deux cas suivants :

1-Il pense que c'est une Bid'ah, alors qu'en réalité elle n'a rien à voir avec la Bid'ah.

2-Ou c'est réellement une Bid'ah et donc elle est mauvaise, mais ils ne connaissent pas le mal qui est en celle-ci. Donc voilà comment on répond à toute chose que ces gens prétendent être une bonne Bid'ah.) Fin de la citation.

L'Imam Ibn 'Abdul-Barr rapporte dans son livre *Jami'ou bayaan al-'ilm wa fadlihi*, ainsi que l'Imam Ibn Battah dans son livre *Al-Ibaanah Al-Koubraa*, qu'un homme a demandé à l'Imam Malik : Ô Abou 'Abdillah! (Malik), À partir de quel endroit dois-je faire mon Ihraam? (C'est-à-dire : entrer dans l'état de sacralité relié au Hajj ou à la 'Oumrah) L'Imam répondit : **« À partir de Dhoul-Houlayfah, de là où le messenger d'Allah ﷺ faisait son Ihraam. »** L'homme dit : Je voudrais faire mon Ihraam à partir de la mosquée (Al-Masjid An-Nabawwi) et à partir de la tombe (du prophète ﷺ). L'Imam Malik dit : **« Ne le fait pas, car sinon je crains pour toi une Fitnah! »** Alors l'homme dit : Et où se trouve la Fitnah en cela? Je ne fais qu'ajouter quelques kilomètres! L'Imam Malik lui dit : **« Et y'a-t-il une Fitnah plus grande que de concevoir qu'il y aurait un mérite auquel tu aurais devancé le messenger d'Allah ﷺ et qu'il aurait négligé! J'ai entendu Allah dire : (Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une Fitnah (épreuve) ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.) An-Nour : 63. »**

Et L'Imam Al-Bayhaqi rapporte, et cela est authentifié par Sheikh Al-Albaani dans son livre *Irwa' Al-Ghaliil* (2/329), selon Iboul-Mousayyib, qu'il a vu un homme prier plus de deux Rak'ah après le lever de l'aube faire plusieurs Roukou' (inclinaisons), et il lui a donc interdit de faire cela. L'homme demanda donc à Ibnoul-Mousayyib : Ô Abou Mohammad, Allah va-t-il me punir d'avoir fait la Salat? Il répondit : **« Non, mais par contre Il te punira d'avoir contredit la Sounnah! »**

On constate, après avoir bien lu les citations que nous avons mentionnées, que toutes les Bid'ahs sont mauvaises, même si elles peuvent paraître bonnes aux yeux des gens de Bid'ah et on constate également que ceux parmi les savants qui ont divisé les Bid'ahs en bonne et mauvaise ne l'ont fait que du point de vue linguistique et que si une Bid'ah est qualifiée de bonne, c'est qu'elle n'est pas une Bid'ah dans la religion, mais uniquement dans le sens linguistique de ce qui est nouveau. Il est également important de dire que les citations mentionnées ne sont que quelques-unes d'entre les paroles des savants à ce sujet. Mais pour ne pas ennuyer le lecteur par des répétitions inutiles, nous nous sommes limités à ces quelques citations.

Il dit ensuite : (...Il importe de noter, à ce sujet, que des avis similaires ont été rapportés par nombre de savants tels que Al Bayhaqui, Al-Nawawî, l'Imâm Al-Haytamî, Abou Bakr ibn Al 'Arabi, Al-Ghazali, Ibn Hazm, Ibn al Jawzi, le Sultan des oulémas l'imam Al Izz Ibn Abd Salam et Al Hafidh ibn Hajar et bien d'autres.[6] L'imam Al-Shawkaani, éminent savant de l'islam, a conclu dans son livre Nayl al-Awtar que la séparation des innovations en bonnes et mauvaises, est la position la plus authentique. Nous allons donc articuler notre article autour de l'explication d'Al-Shafi'i, qui constitue l'avis majoritaire concernant ce sujet)

6-Sixième commentaire : **Premièrement :** Comme nous l'avons expliqué déjà, ces savants qui font cette division entre les bonnes et les mauvaises Bid'ah, leurs paroles n'ont pas de préséance sur la parole d'Allah et de son messenger ﷺ. Peu importe qui ils sont, peu importe leur niveau de piété et de science. Et le messenger d'Allah ﷺ a clairement dit que : **« Toute BID'AH est égarement. »** Alors qui peut venir remettre en question la parole du messenger d'Allah ﷺ ?

Deuxièmement : Les savants en question, lorsqu'on retourne à leur classification des Bid'ahs, on remarque qu'ils ne désignent rien d'autre par les soi-disant bonnes Bid'ahs, que les Bid'ahs **au sens linguistique** et non les Bid'ah au sens religieux, comme cela a été expliqué plus tôt. Sinon, tous ces savants sont d'accord pour dire que d'ajouter une prière aux cinq prières obligatoires est une Bid'ah mauvaise comme toutes les autres Bid'ahs, même si prier est une bonne chose dans l'Islam. En fait, parmi les savants mentionnés, comme Ash-Shawkaani par exemple, il y en a qui sont parmi les plus sévères contre les Bid'ahs. Lorsqu'on retourne au livre **Nayl Al-Awtaar** de l'Imam Ash-Shawkaani, on retrouve le contraire de ce que prétend Elouazzani. C'est probablement pourquoi on ne retrouve aucune référence dans son texte à ce sujet. L'Imam Ash-Shawkaani réfute l'idée de ceux qui divisent la Bid'ah en différentes catégories de façon très claire dans le volume 2 du livre **Nayl Al-Awtaar**, à la page 93, dans les chapitres reliés à couvrir la 'Awrah, le point qui parle de la Salat dans des vêtements de soie ou usurpés, au Hadith no. 541, il dit :

*(Ce Hadith (le Hadith de 'Aishah radiyallahou 'Anha au sujet des Bid'ahs) **fait partie des principes fondamentaux de la religion**, car il en découle une quantité illimitée de règles. Et Ô comme il est clair comme preuve pour détruire ce que font certains savants*

*de Fiqh (Fouqahaa) en divisant les Bid'ahs en catégories (bonnes et mauvaises) et en limitant le rejet uniquement à certaines d'entre elles, sans se baser sur aucune preuve rationnelle ou textuelle pour le faire. Donc lorsque tu entends celui qui te dit : « ceci est une bonne Bid'ah », tu dois l'arrêter en lui ramenant ce principe ou un de ses semblables, comme la parole du prophète ﷺ : « **Toute Bid'ah est égarement** » tout en demandant la preuve par laquelle il se permet **de traiter de façon particulière cette Bid'ah**, au sujet de laquelle il y a un désaccord, **alors qu'on est d'accord que c'est une Bid'ah**. Puis s'il te vient avec une preuve, accepte là. Mais s'il s'affole et prend peur, alors tu lui as jeté une pierre qui te permet de te reposer et qui t'épargne d'avoir à débattre avec lui.)*

On voit donc que le fait de mentionner Ash-Shawkaani parmi ceux qui divisent la Bid'ah en plusieurs catégories (bonnes et mauvaises) est un grand mensonge. Mais on ne s'étonne de rien de la part des gens qui suivent leurs passions. Il y a un autre passage dans le chapitre de la prière du Taraawaih, qui mentionne une citation qui parle de la division des Bid'ahs en catégorie. Mais cette citation est du Hafidh Ibn Hajar et non de l'Imam Ash-Shawkaani. Et même dans cette citation de l'Imam Ash-Shawkaani, il n'y a pas de confirmation claire de la validité de cette division, puisque l'Imam Ibn Hajar dit lui-même dans le Sharh du chapitre **Al-I'tisaam** dans **Fathoul-Baari**, que lorsque les Salafs parlent d'une Bid'ah en disant qu'elle est bonne, c'est dans le sens linguistique uniquement.

Troisièmement : Les savants que cite Elouazzani sont des savants qui sont connus pour avoir des problèmes dans les questions reliées aux attributs d'Allah (comme Al-Bayhaqi, An-Nawawwi, Ibn Hazm, Al-Haythami, Ibnoul-Jawzi, Ibn Hajar et Ash-Shawkaani) ou qui sont clairement de la secte des Ashaa'irahs et des Soufiyyahs (comme Al-'Izz Ibn 'Abdus-Salaam⁸).

Quatrièmement : Le fait qu'une position soit supportée par une majorité de personnes ne prouve pas du tout que cette position soit la plus authentique. Et pour ajouter encore plus de poids à ce que j'avance, je vais vous citer des paroles des Salafs Salih, qui ont vécu avant

⁸ <http://www.sahab.net/forums/showthread.php?t=376621>

et après l'Imam Ash-Shafi'i, pour vous montrer à quel point les Salafs détestaient les Bid'ahs dans la religion et les Moubtadi'ahs et pour vous montrer en même temps, que l'idée d'Elouazzani est loin d'être la position de la majorité des savants de l'Islam.

Parmi les exemples de la réfutation des prétendues « bonnes Bid'ahs » il y a de nombreuses et célèbres citations chez les Salafs. En voici quelques exemples :

Citations des Salafs au sujet des Bid'ahs dans la religion :

Voici donc quelques avertissements des Salafs parmi les Sahabahs, les Tabi'ines et les Tabi'i At-Tabi'ines au sujet de la Bid'ah et des gens de la Bid'ah :

1 – 'Othman Ibn Hadir a dit : J'ai dit à Ibn 'Abbaas : Conseille-moi! Il dit : « **Mets-toi sur la droiture (al-Istiqaamah), suis le commandement et ne fais pas de Bid'ah** »

2 – Et Al-Hassan a dit que Abou Ad-Dardaa ؓ a dit : « **Sois un savant, ou un enseignant, ou celui qui écoute ou celui qui aime. Mais ne sois pas le cinquième, car tu périras.** » Il (le rapporteur qui rapporte l'histoire de Al-Hassan Al-Basri) dit : je dis à Al-Hasan : et qui est le cinquième? Il dit : « **Al-Moubtadi' (l'innovateur).** »

3 – Abou Idriss Al-Khawlaani a dit que Yazid Ibn 'Oumairah – le compagnon de Mou'aadh Ibnou Jabal ؓ - a dit que Mou'aadh a dit : « **Prenez garde aux Bid'ahs, car les Bid'ahs sont des égarements.** »

4 – Nafi' a dit que Ibnou 'Omar ؓ a dit : « **Toutes les Bid'ahs sont des égarements, même si les gens les voient comme étant bonnes (Hasanah).** » Comme ceux qui disent qu'il existe de bonnes Bid'ah.

5 – Ibnou Mas'oud ؓ a dit : « **Suivez (la Sounnah) et ne faites pas de Bid'ah, car ce que vous avez (dans la Sounnah) est suffisant. Et toutes les Bid'ahs sont des égarements.** »

6 – Et Ibnou Mas'oud ؓ dit aussi : « **Vous allez inventer des choses et on va inventer des choses pour vous. Alors si vous voyez des choses inventées, revenez à la chose première.** »

7 – Mifdal Ibnou Mouhalhal a dit : **« Si le Moubtadi' lorsque tu t'assois avec lui, se limitait à te parler de sa Bid'ah, tu pourrais prendre garde et tu pourrais le fuir. Toutefois, il vient te parler avec des paroles de la Sounnah au début de la discussion, puis il vient à toi avec sa Bid'ah et il se peut que cette Bid'ah reste dans ton cœur, et quand va-t-elle sortir de ton cœur? »**

8 – Hisham a dit que Al-Hasan et Mohammad Ibnou Siriine disaient : **« Ne vous asseyez pas avec les gens de passions (Al-Ahwaa) et ne débattiez pas avec eux et n'écoutez pas leurs paroles. »**

9 – Ayyoub As-Sakhtiyaani a dit : Abou Qilaabah m'a dit : **« O Ayyoub! Mémorise de moi quatre choses: 1-Ne parle pas du Qor'an selon ton opinion. 2-Prends garde (de rentrer dans les débats sur) Al-Qadar (la prédestination). 3-Si on te parle des Sahabahs, garde-toi (de dire du mal sur eux). 4-Préserve tes oreilles contre les gens de Bid'ah, pour qu'ils n'y jettent pas ce qu'ils veulent. »**

10 – Asmaa, la grand-mère de Sa'id Ibn 'Aamir a dit : Deux hommes parmi les gens de Bid'ah sont entrés voir Mohammad Ibn Siriine, ils dirent : O Abou Bakr (surnom de Mohammad Ibn Siriine)! Pouvons-nous te citer un Hadith? Il dit : **« Non! »** Ils dirent : Alors est-ce que nous pouvons te citer un verset dans le Livre d'Allah? Il dit : **« Non! Sois vous partez ou c'est moi qui pars. »**

11 – Salaam Ibn Abi Mouti' a dit : Un homme parmi les gens de Bid'ah a dit à Ayyoub As-Sakhtiyaani : O Ayyoub! Puis-je te questionner au sujet d'un mot? Ayyoub dit, en montrant avec son doigt : **« Pas même la moitié d'un mot! Pas même la moitié d'un mot! »**

12 – Baqiyyah a dit : Al-Awzaa'i disait : **« Celui qui nous cache sa Bid'ah ne pourra pas nous cacher ses affiliations »**

13 – Yahya Ibnou Sa'id Al-Qattaan a dit : Quand Soufyaan Ath-Thawri est arrivé à Basrah, il observa la situation de Rabi' Ibn Sabiih et le respect que les gens avaient pour lui. Il demanda : **« Quelle est sa voie? »** Ils dirent : Sa voie n'est nulle autre que la Sounnah. Il dit : **« Quelles sont ses fréquentations? »** Ils dirent : Les gens du Qadar (ceux qui nient Al-Qadar). Il dit : **« Alors c'est un Qadari. »**

14 – Bishr Ibn Isma'il Al-Halabi a dit : On a dit à l'Imam Al-Awzaa'i : Un homme dit : Je m'assieds avec les gens de la Sounnah et je m'assieds aussi avec les gens de Bid'ah. Al-Awzaa'i a dit : **« C'est un homme qui veut mettre à égalité la vérité et le faux. »**

15 – Al-Foudail Ibnou 'Iyyaad a dit : **« Ne fais pas confiance à l'homme qui est sur la Bid'ah pour ta religion et ne le consulte pas dans tes affaires, ne t'assieds pas avec lui et celui qui s'assied avec celui qui est sur la Bid'ah, Allah rend son cœur aveugle. »**

16 – Al-Firyaabi a dit : **« Soufyaan m'interdit de m'asseoir avec untel parmi les gens de Bid'ah. »**

17 – Khouwail, un parent de la femme de Shou'bah Ibnoul-Hajjaaj a dit : J'étais chez Younous Ibn 'Oubaid et un homme est venu et dit : O Younous! Est-ce que tu nous interdis de nous asseoir avec 'Amr Ibnou 'Oubaid (un Moubtadi' de la secte des Qadariyyahs), alors que ton propre fils vient d'entrer chez lui? Il dit : **« Mon fils?! »** L'homme dit : Oui. Younous se mis en colère. Et juste à ce moment, son fils entra. Younous dit à son fils : **« O mon fils! Tu connais ma position vis-à-vis de 'Amr Ibnou 'Oubaid et tu rentres chez lui?! »** Son fils se mit à s'expliquer et à donner des excuses. Younous dit : **« J'interdis la fornication et l'adultère, le vol et l'alcool. Mais je préfère que tu rencontres Allah avec tous ces péchés plutôt que de te voir rencontrer Allah avec les idées de 'Amr Ibnou 'Oubaid et de ses compagnons (Al-Qadariyyah). »** Sa'id Ibn 'Aamir a dit : jamais on n'a vu un homme meilleur que Younous.

18 – Ibn Idriss Al-Khawlaani a dit : **« Je préfère voir dans la mosquée un feu que je ne suis pas capable d'éteindre, que d'y voir une Bid'ah que je ne suis pas capable de changer. »**

19 – Yahya Ibn Abi Kathir a dit : **« Si je rencontre une personne qui est sur la Bid'ah dans la rue je prends un autre chemin. »**

20 – On a demandé à l'Imam Abou Bakr Ibnou 'Ayyaash : O Abou Bakr! Qui est le Sounni? Il dit : **« C'est celui qui ne se fâche pour aucune des Bid'ahs lorsqu'elles sont critiquées devant lui. »**

21 – L'Imam Abou Moussa a dit : « **Je préfère avoir comme voisin un juif et un chrétien et un singe et un porc, que d'avoir comme voisin un homme sur la Bid'ah qui rendra mon cœur malade.** »

22 – Abdous-Samad As-Saa-igh a dit : J'ai entendu Al-Foudail disant : « **Je voudrais qu'il y ait entre moi et celui qui est sur la Bid'ah une muraille de fer.** »

23 – Ibn Khaytham a dit : Tawous était assis avec Talaq Ibn Habib lorsqu'un homme parmi des gens de Bid'ah arriva. L'homme dit : Me permets-tu de m'asseoir? Tawous lui dit : « **Si tu t'assois nous partons.** » L'homme dit : Qu'Allah te pardonne! O Tawous! Il dit : « **C'est ainsi je le jure par Allah! Si tu t'assois, nous partons!** » Alors l'homme s'en alla.

Et ce ne sont que quelques-unes des paroles des Salafs Salihs tirées du livre *Al-Ibaanah* de l'Imam Ibnou Battah et du livre *Sharh Ousoul l'tiqaad Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah* de l'Imam Al-Laalakaa-i qui démontrent que les Salafs détestaient toutes les Bid'ahs et tous les gens de Bid'ah et qu'ils avertissaient les musulmans à leur sujet. Jamais on ne les a entendus dire que des Bid'ahs dans la religion et dans l'adoration ou les croyances sont bonnes, ou dire qu'il y a de bons Moubtadi's. Le terme Moubtadi' lui-même est toujours utilisé par les 'Oulamas comme une condamnation, un blâme et une critique. Si la Bid'ah dans la religion pouvait être bonne, le terme Moubtadi' ne serait pas pris au sens critique, tel que c'est le cas dans le langage des savants de l'Islam. Bien entendu, ces avertissements des Salafs à propos des gens de Bid'ah concerne ceux d'entre eux qui invitent à leur Bid'ah et non pas les gens de Bid'ah qui gardent leur Bid'ah pour eux-mêmes ou qui sont ignorants et qui ne font que suivre aveuglément parmi les gens ordinaires. Celui qui désire trouver plus de citations des Salafs au sujet des Bid'ahs n'a qu'à retourner aux livres que j'ai mentionnés ainsi qu'aux autres livres de la Sounnah qui traitent de ce sujet.

À quoi sert la réfutation des gens de Bid'ah :

Plusieurs musulmans font l'erreur de penser que la réfutation des gens de Bid'ah sert uniquement à leur faire la Da'wah. Et certains osent même prétendre que cela est le Manhaj des Salafs. Ce qui est totalement faux. Car cela est le contraire du Manhaj des Salafs. En fait, de faire la guerre, de lutter contre les gens de Bid'ah et de dévoiler ce qu'ils cachent et de démasquer la corruption de leurs principes est meilleur que de leur faire la Da'wah. Parce que cela est pour le bien des musulmans et pour qu'ils ne soient pas trompés par leurs

paroles et pour qu'ils prennent garde de tomber dans leurs Bid'ahs. Comme cela est mentionné dans les paroles de l'Imam Ahmad Ibn Hanbal, ainsi que plusieurs autres parmi les 'Oulamaas. Et voici la clarification de cela :

L'Imam Ash-Shaatibi a dit dans son livre **Al-I'tisaam** (1/176) :

(...de les mentionner avec ce qu'ils suivent et de faire connaître leur Bid'ah pour que les gens prennent garde et pour qu'ils ne soient pas trompés par leurs paroles. Comme cela est présent dans les citations de plusieurs d'entre les Salafs à ce sujet.)

Et Il dit aussi (2/228-229) :

(Il est obligatoire d'exposer que ce sont des gens de Bid'ah et d'égarement et de les relier à ces sectes, du fait que la secte invite à son égarement et cherche à l'embellir dans le cœur du commun d'entre les musulmans et de ceux qui n'ont pas de science. Le mal de ceux-là pour les musulmans est comparable au mal d'Ibliis et ils sont des Shayaatines humains.) Il cita ensuite l'histoire de 'Asim Al-Ahwal avec Qataadah et il dit ensuite : (Les gens comme ceux-là, il est nécessaire de les citer et de les dissiper. Car le mal qui revient sur les musulmans si on les laisse est plus grand que le mal qui découle du fait de les mentionner et de les faire fuir loin d'eux. Et cela dans le cas où la chose qui nous empêcherait de les mentionner serait la crainte de faire de la division ou de l'animosité...)

L'Imam Al-Qouraafi dit dans son livre **Al-Fourouq** (4/207-208) :

(Il est obligatoire de faire connaître aux gens la corruption et les défauts des gens de la Bid'ah et des livres d'égarement, et de leur faire savoir qu'ils sont sur

autre chose que ce qu'il est correct de suivre, pour que les gens faibles prennent garde et qu'ils ne tombent pas dans leur Bid'ah. Et pour qu'ils fuient de ces mauvais éléments le plus possible. À condition qu'on ne dépasse pas la véracité et qu'on n'invente pas à leur sujet des péchés et des turpitudes qu'ils n'ont pas commis. Il faut plutôt se limiter exclusivement à ce qu'ils ont comme pratiques qui font fuir. On ne dira pas par exemple au sujet du Moubtadi' (celui qui fait la Bid'ah) qu'il boit de l'alcool, ni qu'il fait le Zina, ni autre chose de ce qu'il n'a pas fait.)

Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah dit dans **Majmou' Al-Fataawaa** (28/231-232) :

(Comme les chefs des gens de Bid'ah et les gens qui ont des paroles contraires au Qor'an et à la Sounnah ou qui ont des adorations qui sont contraires au Qor'an et à la Sounnah, de clarifier leur état et d'avertir la Oummah à leur sujet est obligatoire selon l'accord de tous les musulmans. On a demandé à l'Imam Ahmad Ibn Hanbal : « Si un homme jeûne, prie et fait la retraite pieuse dans la mosquée, est-ce que cela est mieux selon toi, ou bien de le voir parler contre les gens de Bid'ah? » Il répondit : « S'il prie, jeûne et fait la retraite pieuse dans la mosquée, cela est uniquement pour lui-même. Mais lorsqu'il parle contre les gens de Bid'ah, cela est pour tous les musulmans et cela est donc meilleur. » Il a donc expliqué que le bienfait de celui qui parle contre les gens de Bid'ah, est général pour tous les musulmans dans leur religion. Cela s'apparente au Jihad dans le sentier d'Allah. Car de purifier le sentier d'Allah, sa religion, son Minhaaj et sa Shari'ah et de repousser les agressions et les transgressions des gens de Bid'ah est une obligation dont un nombre suffisant de musulmans doit se charger, et les musulmans sont tous d'accord sur ce point. Si ce n'était pas de ceux à qui Allah a donné la force pour repousser le

mal de ces gens de Bid'ah, la religion aurait certes été corrompue. Et la corruption de la religion par celui qui est sur la Bid'ah est plus grande que la corruption de l'ennemi avec qui nous sommes en guerre et qui prend le contrôle du pays. Car l'ennemi extérieur ne va pas corrompre du premier coup les cœurs et ce qu'ils contiennent de religion. Cela viendra uniquement comme conséquence secondaire. Tandis que les gens de Bid'ah commencent directement par la corruption des cœurs.)

Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah dit aussi (35/414) :

(Celui qui appelle à la Bid'ah mérite la punition selon l'accord de tous les musulmans. Et sa punition peut parfois être l'exécution et parfois elle peut être moins grande que cela. Comme les Salafs ont exécuté Jahm Ibn Safwaan et Al-Ja'd Ibnou Dirham et Ghaylaan Al-Qadari et bien d'autres. Et si on suppose qu'il ne mérite pas de punition ou qu'il ne soit pas possible de le punir, dans ce cas il est obligatoire de clarifier sa Bid'ah et d'avertir contre celle-ci. Car cela fait partie du fait d'ordonner le bien et d'interdire le mal qu'Allah et son messager ont ordonné.)

Al-Hafidh Ibnoul-Qayyim dit dans son livre **As-Sawaa'iq Al-Moursalah** (1/302-303) :

*(De démasquer les erreurs cachées des gens de Bid'ah et de clarifier les scandales et la corruption de leurs principes est une des meilleures formes de Jihaad dans le sentier d'Allah. Et le prophète (paix et salut sur lui) a dit à Hassan Ibn Thaabit, (le poète du prophète): « **L'Esprit Saint est avec toi tant que tu défends ton messager.** » Et il a dit au sujet de ses satires contre eux: « **Je jure par celui qui tient mon âme en Sa main, elles sont plus dures pour eux que des flèches!** » Et comment la*

clarification de l'égarement des gens de Bid'ah ne ferait-elle pas partie du Jihad dans le sentier d'Allah?) Puis il dit : (Donc de défendre la Parole d'Allah et de son messenger et de la soutenir est une des meilleures actions. C'est une des plus aimées d'Allah et une des plus bénéfiques pour le serviteur. Et celui à qui Allah a donné une vision pénétrante connaît très bien la faiblesse d'esprit de ceux qui déforment le sens des textes et que ce sont des gens de l'égarement évident. Ils sont donc les frères de ceux (les juifs) qu'Allah a blâmés en disant d'eux qu'ils déforment la parole de son contexte et qu'ils ne comprennent pas et ne réfléchissent pas sur ce qui est dit. Ceux qu'Allah a comparés à des ânes fuyants et d'autres fois à des ânes qui portent des livres et à ceux qui acceptent des interprétations inventées à propos d'Allah.)

C'est pourquoi nous devons faire des efforts pour humilier les gens de Bid'ah et pour les mépriser, les démasquer et de clarifier leur Bid'ah. Et cela pour deux choses :

1-Pour répondre à l'ordre d'Allah et de son messenger (paix et salut d'Allah sur lui). Allah dit :

(يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ جَاهِدِ الْكُفَّارَ وَالْمُنَافِقِينَ وَاغْلُظْ عَلَيْهِمْ)

(Ô Prophète! Mène la lutte contre les mécréants et les Mounaafiqines (les hypocrites) et sois rude à leur égard.) At-Tahriim : 9.

Et le messenger d'Allah dit :

(لَا تَقُلْ لِلْمُنَافِقِ : يَا سَيِّدَ)

« Ne dites pas au Mounaafiq (l'hypocrite) : Ô maître! »

2-Pour repousser les méfaits qui découlent du fait de montrer du respect aux gens de Bid'ah.

L'Imam Ash-Shaatibi dit dans **Al-I'tisaam** (1/114) :

(Certes le respect de l'innovateur (le Moubtadi') présume

deux méfaits qui ramènent à la destruction de l'Islam :

1-Le fait que les ignorants et que le commun des musulmans se tourne vers ce respect, puis se mettent à croire ensuite que le Moubtadi' est le meilleur des hommes et que ce qu'il suit comme voie est meilleure que ce que suivent les autres. Cela les mène donc à le suivre dans sa Bid'ah, au lieu de suivre les gens de la Sounnah sur la Sounnah.

2-Lorsqu'il est respecté pour sa Bid'ah, il devient comme celui qui attire les gens vers lui et qui les incite à faire des Bid'ahs dans toutes choses.)

Et si quelqu'un disait que d'humilier le Moubtadi' n'est pas dans l'intérêt de la Da'wah, on lui dira : la punition est une méthode des Salafs par laquelle on espère faire revenir le Moubtadi' à la Sounnah ou par laquelle ils éloignent les gens des Moubtadi'ahs.

Les savants parmi les Salafs ont donc écrit des livres pour réfuter ces gens de Bid'ah et pour clarifier leur égarement. Voici quelques exemples de ces livres :

- 1- **As-Sounnah**: par l'Imam Mohammad Al-Waaqidi (208).
- 2- **Al-Imaan** : par l'Imam Abi 'Oubaid Al-Qaasim Ibn Salam (224).
- 3- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs** : par le Sheikh de l'Imam Al-Boukhari, l'Imam Nou'aim Ibn Hammad Al-Khouzaa'i. (229).
- 4- **As-Sifaat war-Radd 'alal-Jahmiyyahs** : par un autre Sheikh de l'Imam Al-Boukhari : l'Imam 'Abdoullah Ibn Mohammad Al-Jou'fi (229).
- 5- **As-Sounnah** : par l'Imam Ibn Abi Shaibah (235).
- 6- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs** : par l'Imam 'Abdoul-'Aziz Al-Kinaani (240).
- 7- **Al-Haidah fir-Radd 'alal-Jahmiyyahs** : Par Al-Kinaani aussi.
- 8- **Ar-Radd 'alaz-Zanaadiqah wal-Jahmiyyahs** : par l'Imam Ahmad Ibn Hambal (241)
- 9- **As-Sounnah ou Ousoul-As-Sounnah** : par Ibn Hambal aussi.
- 10- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par L'Imam Mohammad Ibn Aslam At-Tousi (242).
- 11- **Al-Istiqaamah fir-Radd 'ala Ahlil-Bida'**: par L'Imam Khoushish Ibn Asram An-Nasaa'I (253).

- 12- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par l'Imam Al-Boukhaari (256).
- 13- **As-Sounnah war-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par l'Imam Al-Athram (261), compagnon de l'Imam Ahmad.
- 14- **As-Sounnah** ou 'Aqidatou Ahmad Ibn Hambal: Par l'Imam Al-Mouzani (264), compagnon de l'Imam Ash-Shaafi'i.
- 15- **As-Sounnah** : par L'Imam Hanbal Ibn Ishaq (273).
- 16- **As-Sounnah**: par l'Imam Abou Daoud As-Sajistaani (275)
- 17- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par L'Imam 'Outhmaan Ibn Sa'i'id Ad-Daarimi (276).
- 18- **Al-Ikhtilaaf fil-Lafdh war-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par l'Imam Ibn Qoutaybah (276).
- 19- **As-Sounnah**: par l'Imam Harb Ibn Isma'il Al-Karmaani (280).
- 20- **As-Sounnah**: par l'Imam Ibn Abi 'Aasim (287).
- 21- **As-Sounnah** : par l'Imam Abdoullah Ibn Ahmad Ibn Hambal (290).
- 22- **As-Sounnah** : par l'Imam Mohammad Ibn Nasr Al-Marwazi (294)
- 23- **As-Sounnah**: par L'Imam Hakam Ibn Ma'bad Al-Khouzaa'I (295).
- 24- **At-Tawhid**: par l'Imam Ibn Khouzaymah (311).
- 25- **As-Sounnah**: aussi par Ibn Khouzaymah.
- 26- **As-Sounnah** : par l'Imam Abou Bakr Al-Khallaal (311).
- 27- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs** : par l'Imam 'Abdour-Rahmaan ibn Abi Haatim (327).
- 28- **As-Sounnah** : aussi pas Ibn Abi Haatim.
- 29- **Sharhous-Sounnah** : par l'Imam Al-Barbahaari (329).
- 30- **Al-Asma'ou was-Sifaat**: par l'Imam Abou Bakr Ahmad Ibn Ishaq As-Sibghi (342).
- 31- **Ar-Radd 'ala man qaal Al-Qor'an Makh'louq**: par l'Imam Ahmad Ibn Soulaïman An-Najjaad (348).
- 32- **Sounnah**: par l'Imam Abi Ahmad Al-'Assaal (349).
- 33- **Ar-Radd 'alal-Moukhaalifine minal-Qadariyyah wal-Jahmiyyahs war-Rafidah**: par l'Imam Mouhaarib Ibn Mohammad Al-Mouhaaribi (359).
- 34- **As-Sounnah**: par l'Imam Abil-Qaasim At-Tabaraani (360).
- 35- **As-Sounnah**: par l'Imam Abi Ahmad Al-Qassaab (360).
- 36- **Ash-Shari'ah**: par l'Imam Abou Bakr Mohammad Ibnoul-Housain Al-Aajourri (360).
- 37- **As-Sounnah**: par l'Imam Aboush-Sheikh Al-Asbahaani (369).
- 38- **As-Sounnah**: par l'Imam Ibn Abi Zayd Al-Qayrawaani (386).
- 39- **Al-Ibaanah 'an Shari'atil-Firqatin-Naajiyah wa moujaanabatil-Firqatil-Madhmoumah**: Par l'Imam Ibn Battah Al-'Akbari (387).
- 40- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par l'Imam Mohammad Ibn Ishaq Ibn Mindah (395)
- 41- **As-Sounnah**: aussi par Ibn Mindah.

- 42- **Sharhous-Sounnah** : Par l'Imam Ibn Abi Zamanain (399).
43- **Sharh Ousoul I'tiqaad Ahlis-Sounnati wal-Jamaa'ah** : par l'Imam Aboul-Qaasim Hibatoullah Ibnoul-Housain Al-Laalakaa'i (412).
44- **As-Sounnah** : par l'Imam Abou 'Omar At-Talamanki (429).
45- **As-Sounnah**: par l'Imam Abou Nou'aim Al-Asbahaani (430).
46- **As-Sounnah**: par l'Imam Abi Dharr Al-Harawi (430).
47- **Al-Ibaanah**: aussi par Al-Harawi.
48- **As-Sounnah**: par l'Imam Abou Mohammad Al-Khallal (439).
49- **Ar-Radd 'ala man Ankara-Al-Harfa was-Saouwt**: par l'Imam Abou Nasr As-Sajzi (444).
50- **Al-Ibaanah**: aussi par As-Sajzi.
51- **As-Sounnah wa'tiqaad as-salaf** : par l'Imam Abou 'Outhmaan As-Saabouni (449).
52- **Al-Asma'ou was-Sifaat**: par l'Imam Al-Bayhaqi (458).
53- **Ar-Radd 'alal-Jahmiyyahs**: par L'Imam Aboul-Qaasim Ibn Mindah (470). (Abou Ya'la dans Tabagaat Al-Hanaabilah a rapporté qu'il disait: « le Ta'wil (changer le sens des mots hors de leur contexte) est une forme de Takdhib (négation) selon Ahl Al-Hadith »).
54- **As-Sounnah wa Dhammoul-Kalaam** : par l'Imam Abou Isma'il Al-Ansaari (481).
55- **Al-Intisaar li Ahl Al-Hadith**: par L'Imam Ibnoul-Moudhaffar As-Sam'aani (489).
56- **Al-Houjjah fi bayaan Al-Mahajjah**: Par l'Imam Aboul-Qaasim Al-Asbahaani (535).

Ces livres ne sont que quelques exemples, car il y en a dix fois plus encore et ils furent tous écrit pour réfuter les gens de Bid'ah qui niaient les Noms et les Attributs d'Allah et Al-Qadr et qui appelaient à beaucoup d'autres Bid'ahs.

Il dit ensuite : (...2-Les bonnes innovations. Il existe des actes et des faits nouveaux qui ne contredisent pas les règles de la législation islamique, bien au contraire, ces derniers étant louables voire obligatoires.)

7-Septième commentaire : Oui, bien sûr, comme des inventions technologiques et des innovations sur le plan technique qui sont bénéfiques et utiles pour l'humanité, personne ne le nie. Tant que ces inventions ne sont pas des inventions dans la religion et qu'elles ne touchent ni à la croyance, ni à la pratique religieuse, ni à l'adoration et qu'elles ne contredisent pas les règles de la législation Islamique, elles ne sont pas blâmables mais louables et parfois même recommandées ou obligatoires.

Même ceux qui ont divisé les Bid'ahs en (5) selon les principes (*Ahkaam*) de la Shari'ah; soit, 1-*Wajib* (Obligatoire), 2-*Moubaah* (permis), 3-*Mandoub* (recommandé) et 4-*Makrouh* (détestable) 5-*Haram* (interdit). Lorsqu'on retourne aux exemples qu'ils donnent pour les trois premiers principes, on comprend qu'ils parlent des Bid'ahs dans le sens linguistique ; comme les avions, les ordinateurs, les autos, ou écrire le Qor'an dans un CD, la prière de Tarawaih, les écoles, les livres dans les différentes sciences Islamiques, la grammaire arabe et tout ça ne fait pas partie des Bid'ahs dans la religion. Cela fait plutôt partie des choses de la vie. Mais lorsqu'ils parlent des Bid'ahs dans la religion, ils les classent dans les Bid'ahs qui sont Haram et non pas dans les autres catégories, car toutes les Bid'ahs dans la religion sont Haram et égarement. L'Imam Ash-Shaatibi a dit dans son livre *Al-I'tisaam* :

(Parmi ce qui est mentionné à ce sujet il y a que certains 'Oulamas ont divisé la Bid'ah selon les cinq règles de la Shari'ah et ne l'ont pas considéré comme étant une catégorie unique blâmable. Ils ont divisé les Bid'ahs en 1-Wajib (obligatoire), 2-Moubaah (permis), 3-Mandoub (recommandé) et 4-Makrouh (détestable) 5-Haram (interdit). Al-Qouraaafi a élaboré sur cela et de manière suffisante et la base de ce qu'il a ramené de cette catégorisation vient de ce qu'il a appris de son Sheikh 'Izzoud-Din Ibn 'Abdul-Salaam.)

Puis après avoir cité les paroles de Al-Qouraaafi et celles de son Sheikh au sujet de la division de la Bid'ah, il dit :

(Cette division de la Bid'ah en cinq catégories est une chose inventée qui n'est supportée par aucune preuve et qui se contredit elle-même. Car dans la réalité de la Bid'ah, il y a le fait qu'elle ne soit supportée par aucune preuve de la révélation, ni dans les textes, ni dans les principes de la révélation. Car s'il existait une preuve quelconque dans la Shari'ah qui indique qu'une chose est obligatoire, ou recommandée,

ou permise, alors cette chose ne serait pas une Bid'ah. Cette chose entrerait en réalité dans ce qui est généralement obligatoire ou volontaire.

De réunir entre dire que ces choses sont Bid'ahs et que des preuves indiquent qu'elles sont obligatoires ou recommandées ou permises, c'est en fait de réunir entre deux choses qui s'opposent l'une à l'autre. En ce qui concerne le fait de classer la Bid'ah dans ce qui est détestable (Makrouh) et interdit (Haraam), c'est quelque chose d'accepté du point de vue que c'est une Bid'ah, mais d'un autre point de vue ce n'est pas accepté. Car si une preuve quelconque prouvait l'interdiction d'une chose ou qu'elle est détestable, cela ne confirmerait pas que cette chose est Bid'ah, puisqu'il est possible qu'elle soit un péché ; comme le meurtre, le vol, boire de l'alcool etc. On ne peut donc pas du tout penser à une Bid'ah qui entrerait dans cette catégorisation, excepté pour ce qui est détestable et ce qui est interdit dans ce qui est mentionné à ce sujet. Ce que mentionne Al-Qouraafi de la part des compagnons au sujet leur accord sur la condamnation de la Bid'ah est correct, mais ce qu'il a mentionné comme catégorisation de la Bid'ah est incorrect. Et il est étonnant de sa part qu'il rapporte l'accord à ce sujet en le frappant par la divergence, alors qu'il sait très bien que cela détruit le consensus. On dirait qu'il n'a fait que suivre son Sheikh dans cette catégorisation, sans réfléchir.) Fin de la citation.

Il dit ensuite : (...Les compagnons et leurs successeurs qui ont « innové » à plusieurs reprises, respectaient l'esprit de l'islam et ses préceptes généraux. Ces innovations ont été bien accueillies et adoptées par toute la communauté, car elles lui étaient bénéfiques.)

8-Huitième commentaire : Mais il ne faut pas oublier que le prophète ﷺ a dit :

(فعلیکم بسنتي و سنة الخلفاء الراشدين المهديين من بعدي عضوا علیها بالنواجد)

« Alors suivez ma Sounnah et la Sounnah de mes successeurs bien guidés après moi et mordez dedans avec vos molaires. »

Ce qui signifie que de suivre l'exemple des Sahabahs et des successeurs bien guidés est un ordre du messenger d'Allah ﷺ. De plus, les Sahabahs ne font pas de Bid'ah. Ils sont les plus stricts et les plus forts sur la Sounnah et ils ont toujours rejeté les Bid'ahs dans la religion peu importe leurs manifestations. Donc si un Sahabi a fait une chose qui a été approuvée par le reste des Sahabahs et qu'aucun d'entre eux n'a rejetée, cela fait donc partie de l'Ijmaa' (le consensus) des musulmans et cela n'a rien à voir avec les Bid'ah. Nous verrons plus tard – In Sha Allah – que les exemples de Bid'ahs cités par Elouazzani ne sont pas des exemples valables.

Il dit ensuite : (...C'est dans ce même ordre d'idée que l'on pourra comprendre la tradition suivante : Le Prophète (BSSL) précise : « Celui qui apporte une bonne tradition (Sounna Hassana) en Islam en aura sa récompense et la récompense de celui qui la met en pratique après lui, sans qu'aucun ne soit lésé dans sa récompense. Et celui qui apporte une mauvaise tradition (Sounna Sayi-a) en portera le fardeau et celui de ceux qui la mettent en pratique après lui, sans qu'aucun d'eux ne soient déchargés de leur fardeau »[7]. Ce hadith est édifiant à plus d'un titre. Les pratiques en rapport avec la religion, qui trouvent une justification dans les références de la législation islamique, ne sont donc pas considérées comme une innovation blâmable (Bid'aa). Par conséquent, une chose nouvelle ne constitue pas pour autant une innovation blâmable, pour l'être elle doit contredire les textes...)

9-Neuvième commentaire : Voici un autre exemple de déformation des sens des Hadiths de la part des gens de Bid'ah pour tenter de justifier les Bid'ahs dans la religion. Ils citent souvent ce Hadith hors de son contexte dans le but de faire croire aux gens qu'ils ont une preuve. Alors qu'en réalité, ce Hadith n'a rien à voir avec les Bid'ahs et il est en réalité une preuve contre eux. Pour clarifier cette signification, nous allons mentionner le Hadith en entier.

(عن المنذر بن جرير، عن أبيه ؛ قال: كنا عند رسول الله صلى الله عليه وسلم في صدر النهار. قال: فجاء قوم حفاة عراة مجتأبي النمار أو العباء. متقلدي السيوف. عامتهم من مضر. بل كلهم من مضر. فتمعر وجه رسول الله صلى الله عليه وسلم لما رأى بهم من الفاقة. فدخل ثم خرج. فأمر بلال بإذن وأقام. فصلى ثم خطب فقال: " { يا أيها الناس ! اتقوا ربكم الذي خلقكم من نفس واحدة } [4 / النساء / الآية 1] إلى آخر الآية . { إن الله كان عليكم رقيبا } . والآية التي في الحشر : { اتقوا الله ولتنظر نفس ما قدمت لغد واتقوا الله } [59 / الحشر / الآية 18] تصدق رجل من ديناره ، من درهمه ، من ثوبه ، من صاع بره ، من صاع تمره (حتى قال) ولو بشق تمره " قال: فجاء رجل من الانصار بصره كادت كفه تعجز عنها. بل قد عجزت. قال: ثم تتابع الناس . حتى رأيت كومين من طعام وثبات. رأيت وجه رسول الله صلى الله عليه وسلم يتهلل . كأنه مذهبة فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: " من سن في الإسلام سنة حسنة، فله أجرها، وأجر من عمل بها بعده. من غير أن ينقص من أجورهم شيء. ومن سن في الإسلام سنة سيئة، كان عليه وزرها ووزر من عمل بها من بعده. من غير أن ينقص من أوزارهم شيء " .)

Le Hadith en entier dit : Jariir Ibnou 'Abdillah a dit : Nous étions avec le messenger d'Allah ﷺ, lorsqu'un groupe de gens pieds nus et dénudés, portant des vêtements de laine et leur épée pendue par le cou, de la tribu de Moudar arriva. Le visage du messenger d'Allah ﷺ changea lorsqu'il vu l'état de pauvreté dans lequel ils étaient. Il entra puis il sortit, puis il ordonna à Bilal de faire le Adhaan, puis il établit la prière et ensuite il fit un discours et dit (récitant le Qor'an) : **(O hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être.)** Jusqu'à la fin du verset (An-Nisa : 1). Et le verset de la sourat Al-Hashr : **(O vous qui avez cru ! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah).** (Al-Hashr : 18) (Les gens observaient ce qui était offert) Une personne donnait son *Diinaar*, un autre un *Dirham*, une autre donnait un vêtement, une autre un Saa' (une quantité de mesure) de blé, une autre un Saa' de dattes (jusqu'à ce que le messenger ﷺ dit) **donnez même une moitié de dattes!** C'est alors qu'un homme des Ansaars se leva avec un sac d'argent que sa main avait de la peine à porter, en fait il n'y arrivait pas! Alors les gens se mirent à suivre les uns après les autres, jusqu'à ce qu'on puisse voir deux tas de nourriture et de vêtements. Alors je vis le visage du messenger d'Allah briller (de joie) comme de l'or. Alors il dit ﷺ : **« Celui qui fait une bonne action dans l'Islam aura la récompense de ceux qui la feront après lui, sans que rien ne soit diminué de leurs récompenses. Et celui qui fait une mauvaise action dans l'Islam, il aura la charge de son**

péché et du péché de ceux qui la feront après lui, sans que rien ne soit diminué de leurs péchés. »

Voilà le contexte du Hadith! On voit très bien que le Hadith ne parle pas de bonnes Bid'ahs, mais il parle de faire des actions qui sont bonnes et qui sont dans la Shari'ah (comme de donner la Sadaqah). Le Hadith nous incite en fait à faire la compétition entre nous dans le bien et de toujours essayer d'être le premier à faire le bien, non pas à faire des Bid'ahs! Le Hadith explique également que la personne qui fait une mauvaise action, une action qui est interdite dans l'Islam, comme de tuer ou de voler ou de faire une Bid'ah par exemple, cette personne aura le poids de son péché, ainsi que le poids de tous ceux qui l'ont suivi dans ce péché ou dans cette Bid'ah.

Elouazzani a traduit Sounnah Hasanah et Sounnah Sayyi-ah dans ce Hadith par le terme « tradition » en écrivant le mot arabe entre parenthèses pour donner l'impression que le mot Sounnah est utilisé dans le sens de la Sounnah du prophète ﷺ et que par conséquent, il existe une Bid'ah qui est bonne et une qui est mauvaise, car la Bid'ah est le contraire de la Sounnah. Si tel était le cas, cela voudrait dire qu'il y a une bonne Sounnah du prophète ﷺ et une mauvaise Sounnah du prophète ﷺ et qui irait jusqu'à dire une absurdité pareille ? L'Imam Ash-Shatibi a expliqué dans son livre Al-I'tisaam que de prendre ce Hadith dans le sens d'Elouazzani est une erreur.

Sounnah Hasanah signifie : de faire **une action bonne** qui est encouragée par l'Islam; Comme de donner de l'argent aux pauvres.

Sounnah Sayyi-ah signifie : de faire **une action mauvaise** qui est interdite par l'Islam; Comme de faire un péché ou une Bid'ah.

Et celui qui prétend qu'il existe de « bonnes Bid'ahs », rien ne l'empêche de prétendre qu'il existe de « bons péchés » aussi! Ce qui est totalement absurde et ridicule, même pour le commun des musulmans, sans mentionné les savants de l'Islam!

Il dit ensuite : (*...Dans ce sens, plusieurs innovations ont été classées comme louables. Donnons quelques exemples [8]⁹ : 1-Le Coran a été rassemblé en un opuscule à l'époque du khalife Abou Bakr. Le khalife Othman rassembla ensuite le Coran dans un seul ouvrage dont il envoya plusieurs exemplaires aux différentes contrées. 2-Omar Ibn Khattab a institué la prière collective de Tarawih pendant le mois de Ramadan. Puis, lorsqu'il vit les musulmans accomplir cette prière il s'exclama : « quelle bonne innovation ! ». Oubayy Ibn ka'ab signifia alors à Omar que cette pratique n'existait pas auparavant. Omar répliqua qu'il le savait, mais que c'était une bonne chose. 3-Il y a aussi la rédaction de différents ouvrages relatifs à différentes sciences comme la science des Hadiths, les fondements de la jurisprudence (ousoul al-fiqh) ... 4-La mise en place de "Mihrab"[9] dans les mosquées afin d'indiquer la direction de la Qibla. 5-La vocalisation du Coran (tachkil al qoraane). 6-L'appel à la prière du vendredi qu'institua Othman, qui s'effectuait au-dessus de sa propre maison[10], afin de permettre aux gens situés loin de la mosquée d'être bien informés[11]...)*

10-Dixième commentaire : Voici comment Elouazzani donne ici six exemples de choses qu'il considère être des Bid'ahs et qui n'ont rien à voir avec les Bid'ahs. Ces exemples ne sortent pas du sens linguistique du mot Bid'ah, à l'exception de l'exemple no. 4 qui fait partie des Bid'ahs religieuses. Le Sheikh 'Abdullah Ibn Sulaiman Ibn Mani' a répondu à ces Shoubouhaats dans son livre : ***Hiwaar ma'a Al-Maaliki*** dans lequel il réfute le Soufi égaré Mohammad 'Alawi Al-Maaliki au sujet de la Bid'ah de la célébration de la naissance du prophète ﷺ et je vais donc me référer aux réponses qu'il a données pour réfuter ces Shoubouhaats.

Réponses aux exemples de bonnes Bid'ahs mentionnées

Exemple 1 : Le rassemblement du Qor'an dans un livre :

Cet exemple n'a rien à voir avec les Bid'ahs dans la religion, car Allah nous encourage à

⁹ Elouazzani mentionne ici dans les notes de page : « [8] *Quant aux nouveautés concernant les actes ordinaires de la vie, elles ne sont pas appelées Bid'aa [innovation] en Islam.* » Il est dommage qu'il ne l'ait pas mentionné depuis le début et qu'il n'ait pas élaboré sur ce point en donnant des exemples quand il a parlé des voitures et de la télévision en Arabie Saoudite. On voit ici comment les gens de Bid'ah n'ont pas le choix de se contredire quand ils parlent d'un sujet.

préservé le Qor'an. Allah a décrit le Qor'an en disant que c'est un Livre, ce qui prouve que cela a une base dans la Shari'ah. De plus, Abou Bakr, 'Omar, Zaid Ibn Thaabit ainsi que le reste des Sahabahs ont tous été d'accord à ce sujet et si un Sahabi a fait une chose qui a été approuvée par le reste des Sahabahs et qu'aucun d'entre eux n'a rejetée, cela fait donc partie de l'Ijmaa' (le consensus) des Sahabahs et le prophète ﷺ nous a ordonné de suivre leur Sounnah. Le rassemblement du Qor'an en un seul livre est donc un moyen valable de préserver le Qor'an, tout comme de le mettre sur des cassettes audio ou sur des CD. Si certains savants ont classé cela parmi les bonnes Bid'ahs, c'est uniquement au sens linguistique, aucun d'entre eux ne considère cela comme étant une Bid'ah dans la religion.

Exemple 2 : 'Omar Ibnoul-Khattaab ؓ et La prière de Tarawaih:

Ce que nous avons dit au sujet du rassemblement du Qor'an, nous pouvons le répéter au sujet de la prière de Tarawaih. Cet exemple n'a également rien à voir avec la Bid'ah, même si 'Omar ؓ disait : « **Quelle bonne Bid'ah que celle-ci!** » les savants sont d'accord pour dire que c'est uniquement une Bid'ah au sens linguistique car le prophète ﷺ est celui qui a innové la prière de Tarawaih à son époque et non pas 'Omar ؓ. La preuve de cela est dans le Hadith du prophète ﷺ rapporté par l'Imam Al-Boukhari et Mouslim, selon 'Ourwah, selon 'Aishah qu'elle a dit :

(عن عائشة ؛ أن رسول الله صلى الله عليه وسلم:
صلى في المسجد ذات ليلة. فصلى بصلاته ناس. ثم صلى من القابلة. فكثر الناس. ثم اجتمعوا من الليلة الثالثة أو الرابعة. فلم يخرج إليهم رسول الله صلى الله عليه وسلم. فلما أصبح قال "قد رأيت الذي صنعتم. فلم يمنعني من الخروج إليكم إلا أني خشيت أن تفرض عليكم". قال: وذلك في رمضان.)

(Le messager d'Allah a prié dans la mosquée une nuit et les gens prièrent derrière lui. Il pria encore la nuit suivante et le nombre de personnes augmenta. Puis les gens se réunirent encore la troisième et la quatrième nuit, mais le messager d'Allah ﷺ ne sortit pas. À l'aube, le prophète ﷺ sorti et dit : « Certes j'ai vu ce que vous avez fait et rien ne m'a empêché de sortir excepté la crainte que cela ne devienne obligatoire pour vous. » Il dit : C'était durant le Ramadan.)

Ce Hadith n'est qu'un parmi les nombreux Hadiths authentiques qui démontrent que l'origine de la prière de Tarawih provient de la Sounnah du prophète ﷺ. Les gens avaient cessé de prier en groupe derrière le prophète ﷺ jusqu'à sa mort ﷺ, par crainte que les prières de nuit deviennent obligatoires. Par la suite, après la mort du prophète ﷺ, les

musulmans continuaient de prier durant les nuits du Ramadan mais séparément et individuellement. Cela continua durant le Khilafah de Abou Bakr, jusqu'à l'époque de 'Omar qui eut l'idée de réunir les gens derrière un seul Imam dans la mosquée, comme cela avait été fait à l'époque du messager d'Allah ﷺ. Sans oublier que 'Omar ؓ fais partie des successeurs bien guidés que le messager nous a commandé de suivre. Il n'y a donc pas de preuve pour Elouazzani dans cet exemple.

Exemple 3 : Les ouvrages dans les différentes sciences Islamiques :

Les ouvrages que les savants de l'Islam ont écrits sur les différentes sciences Islamiques ne font pas partie des Bid'ahs dans la religion, mais des sciences qui ont une base dans le Qor'an et dans la Sounnah. Les livres qui sont dédiés à la science du Hadith, ou à la science du Ousoul Al-Fiqh, ou à la grammaire arabe ou aux autres sciences n'ont rien à voir avec les Bid'ahs. Car ce sont des choses qui existent dans la Shari'ah et qui sont encouragées par les textes du Qor'an et de la Sounnah. Les Sahabahs n'avaient pas besoin de livres dans ces différentes sciences car ce besoin n'existait pas à leur époque. Par exemple, la langue arabe au temps des Sahabahs était la langue de tous et elle était maîtrisée par tout le monde à l'époque. Mais lorsque les arabes commencèrent à se mélanger aux non-arabes et que les fautes grammaticales se mirent à apparaître chez les gens, les gens commencèrent à réunir les règles de grammaire dans des écrits dans le but de protéger la pureté de la langue arabe. Car la langue arabe est la langue dans laquelle le Qor'an fut révélé. De même que la science du Ousoul Al-Fiqh existait et était connue et comprise par les savants des Sahabahs et ils n'avaient pas besoin de livres sur le sujet pour appliquer ces principes. Les savants qui sont venus après les Sahabahs, comme l'Imam Ash-Shafi'i, suivant la voie des Salafs, a mis ces principes du Qur'an et de la Sounnah par écrit pour protéger la religion contre les mensonges, les fausses analogies, les verdicts religieux incorrects et contre les fausses interprétations qui sont introduites par les gens de Bid'ah et les hérétiques pour déformer la réalité de l'Islam. Et la même chose peut être dite au sujet des autres sciences Islamiques.

Exemple 4 : La mise en place du Mihraab dans la mosquée :

En ce qui concerne le Mihraab, si on retourne aux dictionnaires de la langue arabe classique, comme *Al-Qaamous Al-Mouhiit* et *Moukhtaar As-Sihaah* et *Al-Misbaah Al-Mounir* et *An-Nihaayah* de l'Imam Ibnoul-Athiir, on retrouve que le mot Mihraab, qui se retrouve dans cinq versets dans le Qor'an, se réfère à : une chambre ou à la mosquée en entier ou à la pièce

principale d'une maison et à la partie la plus respectable d'une maison ou d'une assemblée ou à l'endroit où s'assoient les rois, les chefs et les grands hommes ou à tout lieu surélevé ou aux grandes bâtisses et aux palais élevés, ou à une habitation ou à l'endroit où l'Imam se tient dans la mosquée. Le Mihraab n'est donc pas cet endroit creux dans le mur des mosquées ou la niche où se tient l'Imam pour prier, car il n'y a pas de doute que ce genre de construction n'existait pas dans la mosquée du messenger d'Allah ﷺ et que c'est une Bid'ah dans la religion.

Beaucoup de Salafs détestaient le Mihraab (aussi nommé At-Taaq) et refusaient de prier dedans. Comme cela est rapporté par l'Imam Ibn Abi Shaibah selon Salam Ibn Abil-Ja'd et par l'Imam 'Abdour-Razzaaq As-San'aani selon Ibraahim An-Nakha'i, et selon l'Imam Soufiyaan Ath-Thawri et l'Imam Al-Hasan Al-Basri. Il est rapporté qu'ils priaient à coté plutôt que devant le Mihraab. L'Imam 'Abdur-Rahman Jalaaloud-Din As-Souyouti a écrit un livre pour démontrer que le Mihraab est une Bid'ah. Le livre se nomme : *l'laam al-ariib bihoudouth bid'atil-mahaariib*. Dans ce livre il dit:

(...Le fait que le Mihraab dans les mosquées soit une Bid'ah est une chose qui échappe à certaines personnes et ils ont cru que le Mihraab existait dans la mosquée du prophète ﷺ à son époque, alors qu'il n'y avait pas du tout de Mihraab à l'époque du prophète ﷺ ni à l'époque des quatre Khoulaafaas jusqu'à la fin du premier siècle. Cela fut uniquement inventé vers le début du 2^{ème} siècle. De plus, le Hadith sur l'interdiction de mettre un Mihraab est rapporté à ce sujet, ainsi que l'explication que cela vient de (l'imitation) des églises et que cela fait partie des signes de la fin des temps.) Fin de la citation.

Parmi les savants qui ont déclaré que le Mihraab est une Bid'ah, il y a le Sheikh At-Tourtoushi dans son livre ***Al-Bid'a wal-Hawaadith*** et le Sheikh 'Ali Mahfoudh dans son livre ***Al-Ibdaa' fi Madaar Al-Ibtidaa'***.

Exemple 5 : La vocalisation du Qor'an (le Tashkil du Qor'an) :

Cela n'a rien à voir avec les Bid'ahs, car le prophète ﷺ a enseigné aux Sahabahs la vocalisation du Qor'an. Puis après la mort du prophète ﷺ, les Sahabahs ont pensé à mettre des accents sur les lettres du Qor'an pour éviter que les gens fassent des erreurs dans la lecture du Qor'an. Surtout lorsque le nombre de non-arabes se mit à augmenter et qu'ils ne connaissaient pas les règles de la langue, il fallait que les Sahabahs trouvent un moyen de protéger le Qor'an. Et si un Sahabi a fait une chose qui a été approuvée par le reste des Sahabahs et qu'aucun d'entre eux n'a rejetée, cela fait donc partie de l'Ijmaa' (le consensus) des musulmans et cela n'a rien à voir avec les Bid'ahs.

Exemple 6 : Le Adhaan de 'Outhmaan pour le Joumou'ah :

À l'époque du prophète ﷺ, ainsi qu'à l'époque de Abou Bakr ؓ et de 'Omar ؓ, il n'y avait qu'un seul Adhaan pour la prière de Joumou'ah. Le prophète ﷺ entrait, s'asseyait sur le Minbar, et Bilal faisait le Adhaan, puis le prophète ﷺ se levait pour faire la Khoutbah. Après la Khoutbah, Bilal ؓ faisait Al-Iqaamah et le prophète ﷺ commençait la Salat. Il n'y avait donc qu'un seul Adhaan, puis Al-Iqaamah, voilà la Sounnah du prophète ﷺ. Comme cela est mentionné par l'Imam Al-Boukhari, Hadith no. 912, selon As-Saa-ib Ibn Yaziid, qu'il a dit :

(حدثنا آدم قال: حدثنا ابن أبي ذئب، عن الزهري، عن السائب بن يزيد قال:

كان النداء يوم الجمعة، أوله إذا جلس الإمام على المنبر، على عهد النبي صلى الله عليه وسلم وأبي بكر وعمر رضي الله عنهما، فلما كان عثمان رضي الله عنه، وكثر الناس، زاد النداء الثالث على الزوراء.)

(L'appel du jour de Joumou'ah était fait lorsque l'Imam s'assied sur le Minbar. Il en était ainsi à l'époque du prophète ﷺ, de Abou Bakr ؓ et de 'Omar ؓ. À l'époque de 'Outhman ؓ, le nombre des habitants a augmenté. 'Outhmaan rajouta un troisième appel sur (une place nommée) Az-Zawraa.)

À l'époque de 'Outhmaan Ibnou 'Affaan ؓ (durant son Khilaafah), le marché de la ville de Al-Madinah était devenu plus important. 'Outhmaan ؓ a donc ordonné que quelqu'un fasse un Adhaan dans le marché, sur un endroit nommé Az-Zawraa (et non dans la mosquée), pour avertir les commerçants que c'était le Jour de Joumou'ah et qu'il fallait se préparer pour la prière lorsque le temps de la prière entrait. Il y avait donc maintenant deux Adhaans et une Iqaamah. Un Adhaan pour avertir les marchands, un Adhaan lorsque l'Imam entre dans la mosquée pour faire la Khoutbah et l'Iqaamah à la fin de la Khoutbah.

Et ceci n'est pas une Bid'ah, car c'est une Sounnah de 'Outhman ؓ qui est un des successeurs bien-guidés et le prophète ﷺ nous ordonne de suivre sa Sounnah et la Sounnah de ses successeurs bien-guidés. Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah mentionne dans Majmou' Al-Fataawa (24 : 193-194) qu'il existe un consensus à ce sujet :

*(...Ce Adhaan, lorsque 'Othmaan l'a inauguré et que les musulmans se sont mis d'accord à son sujet, **il est devenu un Adhaan légiféré...**)*

Et il mentionne dans Minhaaj As-Sounnah (6/292) :

(Et le premier Adhaan, que 'Outhmaan a inauguré, tous les musulmans ont été d'accord à son sujet après lui, les gens des quatre Madh-habs et autres. De la même manière qu'ils ont été d'accord sur ce que 'Omar a inauguré aussi, en réunissant les gens derrière un seul Imam durant le Ramadan.)

Et il dit dans Majmou' Fataawaa (21/319) :

(Ce que les successeurs bien-guidés ont inauguré n'est pas une Bid'ah dans la religion qui est interdite, même si cela peut être appelé Bid'ah dans le sens linguistique, du fait qu'elle fut inaugurée, comme 'Omar l'a dit : « Quelle belle Bid'ah que celle-ci... ».)

On a posé la question au Sheikh Salih Ibn Fawzan dans le cours d'Akhsar Al-Moukhtasaraat :

*(**Question** : Un des prêcheurs dans notre pays dit que le premier Adhaan est compté comme une Bid'ah qu'il n'est pas permis de faire. **Réponse** : Une Bid'ah selon lui! Car il ne connaît pas ce qu'est une Bid'ah. C'est la Sounnah du premier Adhaan, une Sounnah, c'est l'action des successeurs bien-guidés et le messenger ﷺ)*

*a dit : « **Accrochez-vous à ma Sounnah et à la Sounnah de mes successeurs biens-guidés.** » Et celui qui l'a ordonné, c'est le successeur bien guidé, Outhman Ibn 'Affaan ؓ, en présence des Sahabahs parmi les Mouhaajirines et les Ansaars. Donc celui (qui dit que c'est une Bid'ah) est un ignorant, qui ne sait pas distinguer entre la Sounnah et la Bid'ah. Qu'Allah nous soit compatissant. Ces gens-là parlent sans science et tout ce qu'ils ignorent, ils disent que c'est une Bid'ah.)*

Voilà donc un résumé de la réponse au sujet des exemples mentionnés par les Soufis et les autres groupes de Bid'ah, pour tenter de défendre que certaines Bid'ahs soient bonnes. Ceci vient répondre en même temps à Yahya Al-Hajouri, qui prétend dans son livre sur les règles du Joumou'ah que le Adhaan de 'Outhman est une Bid'ah. Mais bien heureusement, de nombreux savants Salafis l'ont réfuté sur plusieurs de ses innombrables erreurs et celui qui désire plus de détails sur la question du Adhaan de 'Outhman, en particulier, peut se référer à la réfutation écrite par le Sheikh 'Arafaat Ibn Hassan Al-Mohammaadi, qui se nomme **Ithaaf Ahlil-Imaan bi-ijmaa' al-'oulamaa 'alaa sounniyyatil-adhaan al-awwal al-ladhi sannahou 'Outhman** et à laquelle je me suis référé pour les paroles des savants sur la question du Adhaan.

Il dit ensuite : (...L'approbation par les savants religieux de certaines décisions représente un gage incontestable de légitimer, la communauté ne pouvant s'unir dans l'erreur. Ibn Mass'oud précise : « Tout ce que les musulmans considèrent comme bien est effectivement bien, et ce qu'ils considèrent comme mal, cela est effectivement mal » [12]...)

11-Onzième commentaire : L'approbation des savants de l'Islam au sujet de certaines décisions, contrairement à ce que prétend l'auteur, n'est pas une preuve dans la Shari'ah, ni un gage de légitimité. Si ces décisions sont en contradictions avec le Qor'an, la Sounnah et l'Ijmaa' des Sahabahs, elles doivent être rejetées, comme dans le cas des Bid'ahs religieuses par exemple. Aucun parmi les Sahabahs n'a jamais approuvé d'aucune Bid'ah dans la religion. En ce qui concerne les savants qui sont venus après les Sahabahs jusqu'à

nos jours, même si certains d'entre eux se sont parfois laissé séduire par une Bid'ah, il y a toujours un ou plusieurs savants pour s'y opposer, et dans ce cas, on ne peut pas prétendre que la Oummah s'est unie sur l'égarement ou sur l'erreur, comme le prétend l'auteur. Car le fait que des savants de l'Islam ont condamné les Bid'ahs que certains ont approuvées est une preuve en soi qu'il n'y a pas d'Ijmaa' (consensus) et que la Oummah ne s'est effectivement pas unie sur l'erreur.

En ce qui concerne la parole du Sahabi, 'Abdullah Ibnou Mas'oud رضي الله عنه, je vais vous donner la réponse du Sheikh, l'Imam Mohammad Nasiroud-Din Al-Albaani, dans son livre ***Silsilah Al-Ahaadith Ad-Da'iifah***, volume 2, page 18, au sujet des gens qui cherchent à défendre la légitimité de faire des Bid'ahs en se basant sur cette citation, il dit :

*(Cette citation est Mawqouf, c'est-à-dire que c'est une parole d'un Sahabi, c'est donc interdit de l'utiliser comme preuve pour opposer les textes du Qor'an et de la Sounnah qui sont clairs et déterminants sur le fait que « **Toute BID'AH est égarement** » comme cela a été rapporté authentiquement de la part du prophète ﷺ Et même si on supposait qu'on ait le droit de l'utiliser comme preuve, cette citation n'oppose pas ces textes clairs pour plusieurs raisons :*

Premièrement : Cette citation fait allusion à l'Ijmaa' (le consensus) des Sahabahs lorsqu'ils se mettent d'accord sur une chose. Cela est clair d'après le contexte et cela est renforcé par le fait qu'Ibnou Mas'oud رضي الله عنه a dit cela au sujet du consensus des Sahabahs, lorsqu'ils ont choisi Abou Bakr comme Khalifah (comme dans la version de Al-Hakim et d'autres). Et dans ce cas, l'article « les » devant le mot musulman, dans la citation, ne signifie pas que ce que tous les musulmans considèrent comme bon est bon, mais plutôt ce que tous les Sahabahs considèrent comme étant bon est bon.

***Deuxièmement :** Si on supposait qu'il s'agit des musulmans en général, il est clair qu'il ne s'agit pas de chaque individu musulman ignorant et qui ne comprend rien à la science Islamique. Il est donc nécessaire de spécifier qu'il s'agit des gens de savoir et de science parmi les musulmans et il n'y a pas moyen pour eux de s'enfuir de cette réalité selon moi.) Fin de la citation.*

Cette explication du Sheikh Al-Albaani nous montre que ces gens de Bid'ah n'ont aucune preuve dans cette parole d'Ibnou Mas'oud ؓ.

Il dit ensuite : (...3-L'absolu et le relatif. L'interprétation de l'islam n'est pas une étape unique, et verrouillée, mais un effort intellectuel permanent...)

12-Douzième commentaire : La parole d'Elouazzani ici est très obscure dans ses propos. Le titre du paragraphe ainsi que la phrase qui suit ne sont pas clairs du tout. Quand on écrit un texte sur l'Islam et qu'on traduit des termes Islamiques de l'arabe au français, il faut au moins avoir le bon sens de mentionner le mot arabe auquel on fait allusion. Néanmoins, j'ai tout de même réussi à déchiffrer le concept auquel il faisait allusion. Le problème dans cette phrase, et dans le reste de ce qui suit dans ce chapitre, est qu'il parle d'une chose en utilisant les mauvais termes ou en faisant une très mauvaise traduction de certains concepts Islamiques. C'est donc ainsi que j'ai compris que lorsqu'il parle d'interprétation et d'effort intellectuel, il parle en réalité de Qiyaas et d'Ijtihad, qui sont des concepts et des principes bien connus et expliqués par les savants de l'Islam. Ces principes n'ont aucun lien, ni de près ni de loin, avec les Bid'ahs dans la religion.

Il dit ensuite : (... Le grand mérite de nos pieux prédécesseurs réside surtout dans le fait, qu'ils ont parfaitement compris l'esprit de l'islam, respectant la méthode et les principes de la recherche en « mettant toute leur énergie à formuler leur propre jugement » [13]. Cette extrême flexibilité permettra l'adoption en masse de l'islam par des peuples aussi différents que les Berbères et les Perses pour ne citer que ces derniers. Précisons qu'à cette époque, il existait plusieurs interprétations à travers une méthodologie que chacun s'efforçait d'appliquer [14]...)

13-Treizième commentaire : C'est ici qu'on voit clairement, même si l'auteur cherche à ne pas le dire explicitement dans son texte, qu'il s'attaque à la voie des Salafs, à leur Manhaj et aux Salafis qui le suivent. L'auteur écrit dans la note en bas de page : « **[13] Expression empruntée du Dr Saïd Ramadan Al-Bouti, grand savant du monde islamique, dans son livre «assalafiyya». Je désigne ici par méthode les règles d'extractions des avis juridiques à partir des références islamiques.** » On peut voir le réel penchant d'Elouazzani lorsqu'il se réfère au livre de Mohammad Sa'id Ramadan Al-Bouti, en décrivant son auteur comme étant un « grand savant du monde islamique », alors que c'est un défenseur de la Bid'ah. Cet homme est un Soufi qui supporte la croyance de la secte Ash'ariyyah, qui nie les attributs d'Allah, permet de prendre les tombes comme objets de Barakah et d'adoration, qui rejette les Hadiths authentiques qui sont Ahaad dans les questions de 'Aqidah, alors il est bien normal qu'il ait une fausse compréhension de ce que signifie la Da'wah Salafiyyah et de ce que signifie la Bid'ah. Dans le livre **Basaa-irou dhawish-Sharaf bisharhi marwiyyaati manhaj as-salaf**, on peut lire au bas de la page 22, au sujet du livre d'Al-Bouti :

(Ce livre est rempli de Bid'ah, parmi celles-ci :

1-L'auteur essaie d'enlever aux Salafs leur méthode scientifique dans la manière d'établir les preuves et d'extraire des verdicts des textes. En faisant cela, il a fait des Salafs des illettrés qui ne savent rien au sujet du Livre et qui le lisent sans le comprendre réellement.

2-Il a fait de la Salafiyyah une période dans le temps qui est terminée et qui ne reviendra plus excepté dans nos souvenirs.

3-Il a prétendu que de se dire Salafi est une Bid'ah, il a donc en disant cela, nié une chose qui est pourtant connue depuis les premiers siècles et que les savants ont rapportée depuis toujours.

4-Il a déformé le sens réel de la voie des Salafs dans le but de justifier la voie des Khalafs (comme les

Ashaa'irahs et les Maatouridiyyahs) qui sont venus des siècles plus tard, dans le but de présenter leur voie comme étant celle qui aurait protégé les musulmans contre les égarements et les passions. Il a donc caché des réalités historiques qui montrent que la voie des Khalafs est à la base celle qui a détruit l'identité musulmane et dénaturé la méthodologie Islamique.)

Le même livre dit en parlant d'Al-Bouti dans le même livre et à la même page :

*(Certains parmi ceux qui savent, mais qui déforment la vérité, s'imaginent lorsqu'ils mentionnent la **Salafiyyah** : « que c'est un nouvel encadrement d'un nouveau groupe Islamique qui s'est exclu lui-même du centre du cercle de l'unique groupe Islamique et qui s'est approprié ce titre en lui donnant une signification particulière, cherchant ainsi à se distinguer du reste des musulmans par ses règles et ses penchants et même par sa psychologie et ses critères de comportement. »*

Et cela n'a aucun rapport réel avec le Manhaj Salafi, car As-Salafiyyah signifie : L'Islam purifié de tous les résidus des civilisations anciennes, de même que des héritages des diverses sectes, dans toute sa perfection et complète selon le Qor'an et la Sounnah et la compréhension des Salafs.

L'idée de ces gens au sujet du Manhaj des Salafs n'est que le fruit des illusions de personnes qui ont voulu faire fuir de ce beau nom béni, qui vient des racines de l'histoire de cette Oummah et qui remonte même à la première génération de musulmans. Ils ont même

pensé que ce nom est né du mouvement¹⁰ de réforme dont Jamaaloud-Din Al-Afghaani ainsi que Mohammad 'Abdoun ont porté la bannière durant l'occupation anglaise en Égypte. Et cette prétention est incorrecte pour plusieurs raisons :

- 1- Le mouvement de Jamaaloud-Din Al-Afghaani et de Mohammad 'Abdoun n'est pas Salafi. Il est plutôt rationaliste et contraire à la voie des Salafs. Car il fait de la raison un juge sur la révélation.*
- 2- De nombreuses études sont apparues autour de la personne de Jamaaloud-Din Al-Afghaani et sur ses motivations qui mettent beaucoup de doutes sur cet homme. Ce qui incite à faire preuve de réserve et de précaution à son sujet.*
- 3- Les preuves historiques relient le Sheikh Mohammad 'Abdoun à la Franc-maçonnerie. Certains l'ont excusé en disant qu'il a été trompé par la Franc-maçonnerie et qu'il ignorait sa réalité.*
- 4- De relier la Salafiyyah avec le mouvement de Al-Afghaani et de Mohammad 'Abdoun est une fausse accusation, surtout quand on prend en considération les liens et les motivations douteuses.) Fin de la citation.*

Le Sheikh Salih Al-Fawzaan a également écrit une réfutation des propos qu'Al-Bouti a exprimés dans son livre **As-Salafiyyah** et il dit :

¹⁰ L'attribution au salafisme a été plus largement diffusée au début du XX^{ème} siècle par l'école rationaliste de l'égyptien Muhammad Abduh et de son élève syrien Muhammad Rashid Ridha, par opposition au soufisme, qu'ils combattaient comme étant une des principales sources de la décadence des musulmans. Cependant, ils n'ont pas adopté les autres fondements qui distinguent aujourd'hui les Salafis (la non interprétation des attributs divins, rôle limité de la raison dans l'interprétation des textes sacrés...). Les salafis d'aujourd'hui sont donc assez critiques envers cette école. Le Sheikh Mouqbil Ibn Haadi a ainsi écrit un livre pour démontrer que Rashid Ridha et encore moins son maître Muhammad Abduh, ne peuvent se prévaloir du salafisme.

(Je suis tombé sur le livre du docteur Mohammad Sa'id Ramadan Al-Bouti qui a pour titre «As-Salafiyyah marhalah zamaniyyah moubarakah la madh-haboun islaami.» (La Salafiyyah une période de temps bénie, pas un Madh-hab Islamique).

Ce titre m'a surpris car il semble vouloir nier que les Salafs avaient un Madh-hab et un Manhaj que nous sommes obligés de connaître et auquel nous devons nous accrocher et qui nous oblige d'abandonner tout Madh-hab s'y opposant. Lorsque j'ai lu le livre, j'ai trouvé que ce qu'il contient est encore plus étrange que son titre, car il dit que de prendre la Salafiyyah comme Madh-hab est une Bid'ah et il déclare la guerre aux Salafis!

On se demande bien ce qui a pu le pousser à déclarer cette offensive violente contre la Salafiyyah et les Salafis? Une attaque qui est même lancée contre les anciens parmi les Salafis, comme Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah et Sheikhoul-Islam Mohammad Ibn 'Abdul-Wahhaab! Est-ce que ce qui le pousse à cela est sa haine pour les Bid'ahs, du fait qu'il considère que de prendre la Salafiyyah comme Madh-hab est Bid'ah et il la déteste pour cette raison?

Non! Ce n'est pas la haine des Bid'ahs qui lui a fait détester le Manhaj des Salafs, car nous avons trouvé qu'il défend plusieurs Bid'ahs dans son livre. Parmi ces Bid'ahs, il supporte la Bid'ah du Dhikr Soufi. Il supporte les Dou'ahs en groupes après la prière obligatoire, alors que c'est une Bid'ah. Il supporte le pèlerinage pour visiter la tombe du prophète ﷺ et c'est une Bid'ah.

Il nous a donc semblé clair – et Allah sait mieux – que ce qui l'a poussé à déclencher cette attaque, c'est le fait qu'il se sent à l'étroit face aux opinions de la voie Salafiyyah qui combat les Bid'ahs et les idées que suivent beaucoup de gens dans le monde musulman aujourd'hui, qui ne sont pas compatibles avec le Manhaj des Salafs...) Fin de la citation.

La question suivante a été posée¹¹ au Sheikh Mohammad Amaan Al-Jaami (Rahimahoullah) :

(Question : *Que pensez-vous de celui qui critique la Salafiyyah et qui dit que c'est une Bid'ah?*

Réponse : *Celui qui dit que la Salafiyyah est une Bid'ah est un docteur de la secte des Ashaa'irahs qui est bien connu. Si un jeune aujourd'hui dit cela, c'est probablement qu'il a lu le livre du docteur Al-Bouti. Celui qui a écrit un livre dans lequel il prétend que la Salafiyyah est une Bid'ah. Est-ce que le docteur Al-Bouti croit en la voie des gens de la Sounnah et de la Jamaa'ah et condamne en même temps la Salafiyyah? C'est une contradiction! Probablement que cet homme a été affecté par les Salafis en Syrie (Ash-Shaam). Il existe là-bas un groupe dans leur pays qu'on nomme les Salafiyyounes. Et il se peut que ce soit l'esprit d'amertume qui règne entre lui et entre les Salafiyyines là-bas qui a créé en lui cette contradiction. Sinon cette contradiction est très mauvaise. Malgré que Al-Bouti est très extrémiste dans sa secte Ash'ariyyah.*

*Et il dit dans son livre – **Koubraa Al-Yaqiniyyaat** – que :*
« Nous ne pouvons plus nous permettre aujourd'hui de dire à propos de la parole d'Allah : (Le Tout-Miséricordieux (Ar-Rahman) s'est élevé au-dessus du

¹¹ <http://www.sahab.net/forums/showthread.php?t=380212>

*Trône) Taha : 5. Nous ne pouvons plus nous permettre de dire comme le disait l'Imam Malik : « **Al-Istiwa (l'action de s'élever) est bien connu (Ma'loum), mais le comment (Al-Kaif) est inconnu (Majhoul), y croire est une obligation (Waajib), et d'en questionner le "comment" est une Bid'ah!** ». Il (Al-Bouti) dit : « Nous ne pouvons plus nous permettre cela, car nous avons étudié la rhétorique (Al-Balaaghah), et nous avons étudié la linguistique et nous sommes capables d'extraire des significations précises du Qor'an. »*

Ce qui signifie que le docteur Al-Bouti prétend qu'il connaît mieux la langue que l'Imam Malik Ibn Anas et qu'il n'est pas possible pour lui d'accepter ce que les premiers musulmans ont accepté. Allahoul-Mousta'aan! Nous demandons à Allah la fermeté, pour nous-mêmes et pour vous.) Fin de la citation.

Et on a posé au Sheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi la question suivante : Qu'est-ce que la Salafiyyah et qui est leur leader ? Il répondit :

(La Salafiyyah, c'est l'appartenance aux Salafs. Et les Salafs sont les Sahabahs du messenger d'Allah ﷺ et ceux qui les ont suivis avec sincérité parmi les gens des trois premiers siècles préférés et ceux qui sont venus après eux. Voilà la Salafiyyah. L'appartenance aux Salafs signifie qu'on adopte ce que suivaient les compagnons du messenger d'Allah ﷺ et qu'on suit la voie des gens du Hadith (Ahloul-Hadith) et les gens du Hadith sont ceux qui suivent le Manhaj Salafi. La Salafiyyah est donc une croyance en les noms et les attributs d'Allah et une croyance en la prédestination (Al-Qadar) et une croyance vis-à-vis des Sahabahs et ainsi de suite. Donc les Salafs croient en Allah, en ses noms et en ses attributs par lesquelles il s'est décrit et par lesquelles son messenger ﷺ

*l'a décrit. Et ils croient en ses noms et attributs de la manière qui convient à Allah sans faire de **Tahrif** (déformation du sens), ni de **Tamthil** (comparaison), ni de **Tashbih** (ressemblance), ni de **Ta'til** (nier le sens ou la réalité de l'attribut) ni de **Ta'wil** (fausse interprétation). Et ils croient en la prédestination (Al-Qadar) dans le bien et dans le mal, et que la foi du serviteur n'est complète que lorsqu'il a cru en la prédestination qu'Allah a prédestiné pour ses serviteurs. Allah a dit : **(Nous avons créé toute chose avec mesure)** Al-Qamar : 49. En ce qui concerne les Sahabahs, cela signifie de croire qu'il est obligatoire d'agréer et de reconnaître la justice et l'honnêteté des compagnons du messager d'Allah ﷺ et qu'ils sont la meilleure de toutes les nations et la meilleure génération. Et de croire qu'ils sont tous justes, contrairement à ce que croient les Shi'ahs et les Khawaarijs, qui déclarent qu'ils sont mécréants et qui ne leur reconnaissent aucun de leurs droits.*

*Et la Da'wah Salafiyyah n'a pas de leader en dehors du messager d'Allah ﷺ Le messager d'Allah est l'Imam de la Salafiyyah et le modèle à suivre pour les Salafis, ainsi que les Sahabahs du messager d'Allah ﷺ Et le fondement à ce sujet et la base sur laquelle cela est établi est dans la parole du prophète ﷺ : **« Les juifs se sont divisés en 71 sectes, les chrétiens se sont divisés en 72 sectes et ma Oummah se divisera en 73 sectes, elles seront toutes en Enfer excepté une seule. »** Ils ont demandé : Qui fera partie de cette secte, O messager d'Allah ? Il dit : **« Ce sont ceux qui sont sur ce que je suis moi-même ainsi que mes Sahabahs aujourd'hui. »** Et également le Hadith selon Al-'Irbaad Ibn Saariyah ؓ, qui décrit le discours du prophète ﷺ et qui incite par la suite à la crainte d'Allah, en disant : **« Je vous incite à craindre Allah et à***

***l'écoute et l'obéissance, même si l'Amir qui vous commande est un esclave éthiopien. »** Puis il ordonna de suivre sa Sounnah et la Sounnah des Khoulaafaas bien droits et biens-guidés en disant : **« Mordez dedans avec vos molaires et prenez garde aux inventions dans la religion, car toutes les inventions dans la religion sont des Bid'ahs et toutes les Bid'ah sont des égarements. »**)* Fin de la citation.

Il est donc clair que la Da'wah Salafiyyah n'est rien d'autre que l'Islam dans toute sa pureté et que de critiquer cette Da'wah est équivalent à critiquer l'Islam. Bien sûr tant qu'on se réfère aux fondements et aux principes des Salafs Saalihs et qu'on ne fait pas uniquement qu'utiliser le titre sans respecter les principes de cette Da'wah. Car de se dire Salafi est équivalent à se dire Sounni et il est équivalent à se désavouer de toutes les sectes d'égarement qui sont apparues à travers les siècles. Or, si quelqu'un est Soufi, ou Rafidi, ou Khaariji, il est normal qu'il cherche à défendre la Bid'ah puisqu'il suit la Bid'ah à la Base!

En ce qui concerne le grand mérite des Salafs Salihs ce n'est pas uniquement ce que prétend Elouazzani : **« qu'ils ont compris l'esprit de l'Islam, respectant les méthodes d'extractions des règles à partir des textes. »** Car cela n'est rien d'autres que l'Ijtihaad et l'Ijtihaad n'a rien à voir avec la Bid'ah. Ils ont des mérites que personne ne peut avoir après eux, c'est-à-dire : d'avoir été des témoins de la révélation, d'avoir appris cette religion directement de sa source, notre noble messenger Mohammad ﷺ et d'avoir pris leur compréhension directement de celui-ci ﷺ. Mais je ne vois pas du tout où il veut en venir en mentionnant cela et en mentionnant les différents peuples qui ont accepté l'Islam. Puisque le fait que ces peuples ont accepté l'Islam et que les savants ont su appliquer les règles de l'Islam à toute sorte de nouvelles situations n'a rien à voir avec la Bid'ah! De mentionner ces choses ensemble est réellement étrange! Le fait que l'Islam accepte les différentes façons de préparer la nourriture ou les différents sortes de vêtements, les différentes architectures, les différentes technologies est chose connue qui n'a rien à voir avec la Bid'ah.

Il dit ensuite : (...Nous savons donc que nos pieux ancêtres avaient des positions bien différentes. Se référer à ces derniers, n'a de sens que si nous faisons preuve de la même volonté, en s'inspirant avec sincérité de leur méthodologie. Se contenter de lister les avis de savants sans les situer dans le texte et le contexte, est aussi dangereux que

de ne pas s'y référer du tout. Rappelons également, que l'histoire de l'islam est marquée par de nombreuses controverses, c'est en effet une religion qui incite ses fidèles à déployer sans cesse des efforts intellectuels : « Quiconque fait un effort d'interprétation et aboutit à une décision correcte sera récompensé doublement. Celui qui fait un effort d'interprétation et aboutit à une décision incorrecte n'aura qu'une seule récompense »...)

14-Quatorzième commentaire : La vérité est que les Salafs avaient très peu de divergences entre eux, en comparaison avec ceux qui sont venus après eux. Et il est important de mentionner qu'ils étaient tous d'accord sur les bases et les fondements de l'Islam ainsi que sur la croyance Islamique. Lorsqu'une divergence existait entre eux sur une question d'Ijtihad, ils se référaient au principe énoncé dans la parole suivante d'Allah :

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا الرَّسُولَ وَأُولِي الْأَمْرِ مِنْكُمْ فَإِنْ تَنَازَعْتُمْ فِي شَيْءٍ فَرُدُّوهُ إِلَى اللَّهِ وَالرَّسُولِ إِنْ كُنْتُمْ تُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ ذَلِكَ خَيْرٌ وَأَحْسَنُ تَأْوِيلًا)

(Ô les croyants! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation.) An-Nissaa : 59.

Ce principe est celui que tous les savants de la Sounnah ont suivi et respecté. Les quatre Imams ont interdit à leurs élèves de les suivre aveuglément, et ils leur ont même ordonné de laisser tomber leur opinion et de suivre le Hadith authentique, lorsqu'il était contraire à ce qu'ils avaient jugé.

L'Imam Malik a dit:

"Je ne suis qu'un être humain, parfois j'ai tort, parfois j'ai raison, alors regardez dans mon opinion; tout ce qui est en accord avec le Coran et la Sounnah, prenez-le, et tout ce qui n'est pas en accord avec le Coran et la Sounnah, laissez-le." (Voir Jami'ou bayaan al-'Ilm wa fadlih, par l'Imam Ibn 'Abdoul-Barr.)

L'Imam Ash-Shafi'i a dit:

"Si vous trouvez, dans mon livre, ce qui est contraire à la Sounnah du messenger d'Allah paix et salut sur lui, alors dites selon la Sounnah du messenger d'Allah paix et salut sur lui et laissez tomber ce que j'ai dit!". (Voir Manaaqib Ash-Shafi'i par l'Imam Al-Bayhaqi).

L'Imam Ahmad a dit:

"Ne suis aucun de ceux-là (les Imams) de façon aveugle dans ta religion. Ce qui vient du prophète paix et salut sur lui et de ses compagnons, prend; puis pour ceux qui viennent après les compagnons, une personne a le choix." (Voir Masaa'ilou Ahmad par l'Imam Abou Daoud As-Sajistaani).

L'Imam Abou Hanifah a dit:

"Malheur à toi, O Ya'qoub (son plus grand élève)! N'écris pas tout ce que tu entends venant de moi. Car Il se peut que j'aie une opinion aujourd'hui et que je la change demain." (Voir Taarikh Baghdaad, par Al-Khatiib Al-Baghdaadi.)

Le fait de juger d'après ces Madhaahibs, même lorsque ce qu'ils disent contredit le Qor'an ou la Sounnah authentique, et que cela est fait avec connaissance, cela représente une forme de Shirk, comme Allah le dit :

(اتَّخَذُوا أَحْبَارَهُمْ وَرُهْبَانَهُمْ أَرْبَابًا مِّن دُونِ اللَّهِ)

(Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah)[At-

Tawbah : 9 : 31]

'Aadi Ibn Haatim (qui s'était converti à l'Islam après avoir été chrétien) passa près du prophète alors qu'il récitait ce verset. Il dit «Ô messager d'Allah ! Nous ne les adorions pas !?» Le prophète ﷺ dit : **«N'interdisaient-ils pas ce qu'Allah avait permis et vous le rendiez interdit? Et ne permettaient-ils pas ce qu'Allah avait interdit et vous le rendiez permis?»** Il dit : «oui». Le prophète ﷺ dit alors : **«Voilà comment vous les adoriez.»**

C'est pour cette raison que les élèves des Imams, ont eue plusieurs opinions différentes de celles de leurs Imams sur diverses questions, sans que cela ne représente un manque de respect. Car il n'y a pas quatre Shari'ahs, mais une seule, et les écoles de Fiqh ne sont que des efforts d'applications de la Shari'ah, selon les différentes situations qui se présentent dans la vie de tous les jours, suivant les règles des fondements du Fiqh Islamique (Ousoul al-Fiqh).

Il est donc certain que les Salafs ont fait des efforts pour connaître la vérité sur des questions d'Ijtihad, lorsqu'ils ne trouvaient pas de textes spécifiques et clairement explicites au sujet d'une question. Certains se trompaient et d'autres arrivaient à la vérité, mais cela n'a encore une fois rien à voir avec la question des Bid'ahs dans la religion. Le Sheikh Al-Fawzaan dit à ce sujet dans son livre ***Dhaahiratout-Tabdii' wat-Tafsiiq*** :

(L'innovateur n'est pas celui qui contredit ou fait une erreur dans son Ijtihad, car le Moujtahid a deux récompenses s'il a atteint la vérité, tandis qu'il n'a qu'une seule récompense pour son Ijtihad s'il commet une erreur. (...) Et la preuve de cela est que les Sahabahs faisaient des Ijtihaads et qu'ils divergeaient entre eux sur certaines questions, sans toutefois se déclarer Moubtadi' les uns les autres et sans se boycotter les uns les autres. En fait, ils étaient tous des frères s'aimant les uns les autres et se défendant les uns les autres. Car ils étaient une seule Oummah. Et cela malgré le fait qu'ils divergeaient sur certaines affaires et sur certaines Ijtihaads, là où la Shari'ah permet l'Ijtihad.)

Il est donc important de comprendre que l'Ijtihad n'est pas ouvert à n'importe qui parmi les musulmans et qu'il n'est pas possible pour nous de se comparer aux Sahabahs à ce sujet. Car l'Ijtihad est bien plus que de déployer des efforts intellectuels, puisque le critère de référence pour distinguer entre la vérité et le faux dans les questions de religion n'est pas l'intelligence à elle seule, mais avant tout la révélation : Le Qor'an et la Sounnah authentique. L'Ijtihad nécessite une connaissance profonde du Qor'an, de la Sounnah, de la voie des Salafs, de la langue arabe, du Fiqh, de l'Ousoul, du Tafsir, de la 'Aqidah et de nombreuses autres sciences Islamiques. Ces sciences sont uniquement maîtrisées par les grands savants de la Oummah et il faut donc retourner vers eux pour apprendre à les appliquer. Mais encore une fois, il n'y a pas de rapport entre cela et la Bid'ah.

Il dit ensuite : (...Ainsi, Ibnou Masoud [15], qui était un des compagnons qui faisait montre de la plus grande sévérité dans la condamnation des innovations [16], s'est retrouvé lui-même contraint de se servir de Al-ra'y (l'opinion personnelle) et de Ilm Al-Kalam (science du dogme qui fait appelle à la raison) [17], considéré par beaucoup de ses contemporains comme étant une hérésie. Ibn mas'oud fera d'Al-ra'y un usage régulier et élaboré, ce qui fondera plus tard l'école d'Al-ra'y en Irak [18]. Rien ne permet donc de les considérer comme des innovateurs, et un célèbre hadith de Mu'adh Ibn Jabal fonde la légitimité de ce procédé [19]...)

15-Quinzième commentaire : Il n'y a aucune contradiction entre le fait de condamner les Bid'ahs et le fait de faire un Ijtihad ou de faire un Qiyaas lorsque cela est permis et nécessaire, lorsqu'on possède les outils et les aptitudes pour le faire correctement et lorsque les conditions du Qiyaas sont respectées. La majorité des savants de la Oummah considèrent le Qiyaas comme étant la quatrième source de législation dans l'Islam. Certains savants auxquels on attribue le Madh-hab appelé « Adh-Dhaahiri » l'ont rejeté en théorie, comme l'Imam Daoud Adh-Dhaahiri et l'Imam Ibn Hazm Al-Andalousi, mais se sont contredits en ayant recours au Qiyaas, tout en refusant de l'appeler Qiyaas. Parmi les meilleurs livres qui mentionnent les paroles des savants de Ahlous-Sounnah au sujet du Qiyaas et qui réfutent le Madh-hab Adh-Dhaahiri, on compte le livre de l'Imam Ibnoul-Qayyim Al-Jawziyyah, le grand élève de Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah, qui s'intitule ***I'laam Al-Mouwaqqi'ine***. Certains ignorants prétendent que les Salafis sont du Madh-Hab « Adh-Dhaahiri » et les appellent des « Salafis littéralistes » et cherche à faire croire qu'ils rejettent le Qiyaas. C'est probablement ce qui a poussé Elouazzani à mentionner cela dans son texte alors que cela n'a rien à voir avec la question des Bid'ahs!

Les piliers du Qiyaas :

Le Qiyaas est une sorte d'analogie qui est composée de quatre piliers. Comme le Sheikh Sa'd Ash-Shathri qui explique le livre du Sheikh Mohammad Ibn 'Outheymine ***Al-Ousoul min 'ilm Al-Ousoul***, il dit, à la page 262-263 :

(1-Al-Far'ou (la branche) : C'est la chose nouvelle qui se produit pour la première fois et dont on ignore le verdict.

2-Al-Aslou (la base) : C'est la chose au sujet de laquelle il y a un texte révélé qui est explicite et clair et dont on connaît le verdict.

3-Al-Houkm (le verdict de la Shari'ah) : C'est la preuve du Qor'an ou de la Sounnah qui indique que le verdict est soit, 1-Wajib (obligatoire), 2-Moubaah (permis), 3-Mandoub (recommandé) et 4-Makrouh (détestable) 5-Haram (interdit).

4-Al-'Illah (la raison ou la caractéristique) : C'est la raison ou la caractéristique pour laquelle on a appliqué le verdict de la Shari'ah sur Al-Aslou et qui se retrouve présente dans Al-Far'ou et qui fait en sorte que les deux ont un verdict commun. Cette raison peut être désignée clairement dans les textes comme étant la raison du verdict ou elle peut être déduite par Ijtihad, c'est-à-dire qu'un savant fera un effort pour trouver la cause en question lorsque cela est possible.

La définition du Qiyaas :

« C'est une analogie qu'on fait pour établir un verdict (Al-Houkm) commun entre une chose

nouvelle qui se produit pour la première fois et dont on ignore le verdict (Al-Far'ou) et une chose au sujet de laquelle il y a un texte révélé qui est explicite et clair et dont on connaît le verdict (Al-Aslou), à cause d'une caractéristique (Al-'Illah) qui est une cause pour qu'on applique le même verdict aux deux. ») Fin de la citation avec quelques ajustements.

Il est toutefois important de comprendre qu'on retrouve des paroles des Salafs qui critiquent le Qiyaas et qui condamnent son utilisation, tandis que d'autres paroles des Salafs le permettent en cas de nécessité. Ce qui laisse croire qu'il existe une contradiction entre ces paroles. Mais cette apparente contradiction est vite écartée lorsqu'on comprend que les Salafs ont divisé l'utilisation du Qiyaas en deux catégories :

1-Le Qiyaas vrai : celui qui respecte les conditions de la Shari'ah.

2-Le Qiyaas faux : celui qui ne respecte pas les conditions de la Shari'ah.

Les Salafs ont mis sérieusement en garde contre le faux Qiyaas et il y a à ce sujet de nombreuses citations. L'Imam Ibnoul-Qayyim en mentionne plusieurs dans son livre ***l'laam Al-Mouwaqqi'ine*** (1/191) :

(1-Abou Hourairah a dit à Ibnou 'Abbaas : « Lorsque le Hadith du prophète ﷺ vient à toi, alors ne fais pas d'analogies »

2-'Abdullah Ibnou Mas'oud a dit : « Si vous agissez dans votre religion selon le Qiyaas (les analogies), vous rendrez beaucoup de ce qui vous a été interdit Halaal et vous rendrez beaucoup de ce qui vous a été permis Haraam.»

3-Mohammad Ibnou Siriin a dit : « Le Qiyaas est un malheur. Le premier qui a fait un Qiyaas c'est Iblis, et

à cause de cela il périt. Le soleil et la lune ont été adorés uniquement à cause des analogies (Maqaayis). »

4-Shouraih Al-Qaadi a dit : « La Sounnah a devancé vos Qiyaas. »

5-Salih Ibn Mouslim a dit : 'Aamir Ash-Sha'bi m'a dit un jour alors qu'il me tenait la main : « Vous avez péri uniquement lorsque vous avez abandonné le Hadith et que vous avez pris les analogies (Al-Maqaayis). »

6-Abou Haniifah dit : « D'uriner dans la mosquée est mieux que plusieurs d'entre vos Qiyaas. ») Fin de la citation.

L'Imam Al-Khatib Al-Baghdaadi (mort en 463 Hijri) mentionne dans son livre ***Al-Faqih wal-moutafaqqih*** d'autres citations des Salafs sur le Qiyaas :

(1-Hammaad a dit : « J'étais avec Ibrahim et je demandais quelque chose et il voyait dans mon visage que je n'avais pas compris, alors il faisait une comparaison par un Qiyaas pour moi jusqu'à je comprenne. Puis je lui demandais au sujet d'une autre chose et il voyait dans mon visage que je n'avais pas compris. Alors il me dit : Le Qiyaas ne peut pas être utilisé partout. »

2-Abou Bakr Al-Athram a dit : J'ai entendu l'Imam Ahmad Ibn Hanbal dire : « Il n'y a que la Sounnah et suivre la Sounnah. Le Qiyaas c'est uniquement de faire une analogie à partir d'une base (Al-Aslou). Mais de prendre une base et de la détruire, puis de dire que cela est un Qiyaas! Alors sur quoi est basé ce Qiyaas? » Quelqu'un dit : Il n'est pas permis de faire un Qiyaas

excepté pour un grand savant qui sait comment une chose ressemble à une autre. Il dit : « C'est exact, cela n'est pas permis. ») Fin de la citation.

L'Imam Al-Khatib Al-Baghdaadi explique que ces paroles des Salafs concernent le Qiyaas qui est en contradiction avec le Qor'an et la Sounnah et qui ne respecte pas les conditions.

Les conditions du Qiyaas :

Donc pour qu'un Qiyaas soit valable, il doit donc respecter cinq conditions. Si un Qiyaas manque à une de ces conditions, il doit être rejeté. Le Sheikh Mohammad Ibn Salih Al-'Outhaymine explique dans le livre, **Al-Ousoul min 'ilm Al-Ousoul**, avec le Sharh du Sheikh Ash-Shathri, à la page 268-274 :

***(1-Première condition :** Le Qiyaas ne doit pas être en conflit avec une preuve de la Shari'ah qui est plus forte. Par exemple, on ne peut donner de considération à un Qiyaas qui serait en conflit avec un verset explicite du Qor'an ou de la Sounnah (Nass), ou avec le consensus (Ijmaa') ou les paroles des Sahabahs si on dit que la parole du Sahaabi est une preuve. Le Qiyaas qui entre en conflit avec une des preuves mentionnées est une Qiyaas Faasid : c'est-à-dire un Qiyaas invalide. Un exemple de ce genre de faux Qiyaas est le fait de dire qu'il est permis qu'une femme de bon jugement se marie d'elle-même sans Wali, en faisant un Qiyaas (par analogie) avec le fait qu'une femme puisse vendre ses biens sans son Wali. Ce genre de Qiyaas n'est pas valable car il entre en conflit avec un Hadith authentique et explicite qui est la parole du prophète ﷺ : « **Pas de mariage sans Wali.** » (Sahih Al-Jaami' As-Saghir, Hadith No. 1072.)*

2-Deuxième condition : Il faut que le verdict (Al-Houkm) de la base (Al-Aslou) soit établi par un texte explicite du Qor'an ou de la Sounnah (Nass), ou par un consensus (Ijmaa'). Si le verdict de la base (Al-Aslou) dans ce Qiyaas est lui-même établi par Qiyaas, alors il n'est pas correct de faire ce Qiyaas. On fait uniquement le Qiyaas en nous basant sur la base d'origine. Le Sheikh Shathri explique ce point en disant : (Si le verdict de la base n'est pas établi correctement, alors il n'est pas possible de se baser sur celui-ci pour établir le verdict de la branche (Al-Far'ou). Car ce qui est faux ne peut servir de base et ce qui est bâti sur du faux est également faux. Donc pour que la base soit valable il faut qu'elle soit : un verset explicite du Qor'an, comme le suivant : **(Ô les croyants! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Écartez-vous-en)** Al-Maa-idah : 90. Ce verset interdit le vin, alors on peut faire le Qiyaas (l'analogie) entre le vin et toute autre boisson fermentée. Car la base dans ce cas-ci est établie et valable puisque c'est un verset explicite du Qor'an. Il se peut également que la base soit un Hadith authentique et explicite, ou un Ijmaa'. Par exemple les savants sont tous d'accord pour dire que le juge n'a pas le droit de juger lorsqu'il est en colère et ils sont tous d'accord pour dire que la raison de cela est qu'il a l'esprit préoccupé. Ils ont donc, par Qiyaas (analogie), appliqué ce verdict au juge lorsqu'il retient son envie d'aller aux toilettes ou lorsqu'il a faim. Mais en dehors de ces trois cas, il n'est pas permis de faire un Qiyaas.

3-Troisième condition : Il faut que le verdict de la base possède une raison qu'on puisse déterminer. Si le verdict de la base est purement relié à l'adoration,

alors il n'est pas permis de faire de Qiyaas dans ce cas. Par exemple si quelqu'un disait que la prière de Maghrib est de trois Raka'aats parce que c'est le Witr de la journée et que par conséquent le Witr de la nuit doit être de trois Raka'aats aussi. On répond à cela en disant que cela n'est pas valable, car la raison (Al-'Illah) pour laquelle la prière de Maghrib est de trois Raka'aats n'est pas connue, voilà pourquoi on ne peut pas faire de Qiyaas entre le Maghrib et le Witr de cette manière.

4-Quatrième condition : *Il faut que la raison (Al-'Illah) du verdict soit une caractéristique qui a un rapport connu avec le verdict selon les principes de la Shari'ah. Par exemple l'effet d'ivresse du vin. La couleur n'est qu'un élément relatif qui n'a aucun rapport avec le verdict de l'interdiction du vin.*

5-Cinquième condition : *Il faut que la raison ou la caractéristique (Al-'Illah) soit présente de façon égale dans la base (Al-Aslou) et dans la branche (Al-Far'ou) et que le verdict soit équivalent entre les deux. Si la raison n'est pas présente dans la branche alors le Qiyaas n'est pas valide.)* Fin de la citation avec quelques ajustements.

Les savants depuis l'époque des Salafs ont mis en garde contre l'exagération dans l'utilisation du Qiyaas et contre le fait de faire un Qiyaas qui ne respecte pas les conditions. L'Imam Ibnoul-Qayyim, dans son livre ***I'laam Al-Mouwaqqi'ine*** (1/26), mentionne que les quatre Imams donnaient préséance au Hadith faible (Da'if) sur le Qiyaas et il cite l'Imam Al-Khallaal qui dit dans son livre que l'Imam Ahmad a questionné l'Imam Ash-Shaafi'i au sujet du Qiyaas et il répondit : **(On doit uniquement y avoir recours lorsque c'est une nécessité.)** L'Imam Ibnoul-Qayyim explique également que ce que les Imams désignaient par le terme faible à cette époque était en réalité le Hadith qui est bon (Hassan) et non le Hadith faible tel que le terme est employé par les savants qui sont venus après eux.

La clarification au sujet du terme Ra-y :

Le terme Ra-y signifie une opinion ou un point de vue et il peut avoir beaucoup d'autres significations; comme la raison, la logique, ou peut être utilisé comme synonyme du mot Qiyaas ou de l'Ijtihaad etc. C'est pourquoi on retrouve dans les paroles des Salafs des critiques du Ra-y, tandis que d'autres paroles des Salafs font l'éloge du Ra-y. La raison de cette apparente contradiction est que lorsque le Ra-y est pris en tant que base ou qu'il est mis au-dessus du Qor'an et de la Sounnah et de l'Ijmaa' des Salafs, il devient la source de graves Bid'ahs. Mais lorsque le Ra-y est basé sur le Qor'an et la Sounnah, il devient un élément qui aide à la compréhension des textes. Les gens de Bid'ah utilisent le Ra-y pour déformer le sens réel des textes. Les gens de la Sounnah utilisent le Ra-y pour supporter les textes.

Il était nécessaire de parler du Qiyaas avant d'expliquer la signification du Ra-y car, tout comme le Qiyaas, le Ra-y peut avoir une bonne et une mauvaise signification. C'est pourquoi avant d'attribuer Ar-Ra-y aux Sahabahs, il est très important de comprendre ce que le terme implique, pour ne pas accuser les Sahabahs d'un mensonge sans le savoir. Les Salafs ont condamné sévèrement Ar-Ra-y, alors qu'ils l'ont permis dans certains cas. Voici donc quelques clarifications à ce sujet. L'Imam Ibnoul-Qayyim mentionne plusieurs paroles des Salafs sur le blâme du Ra-y dans son livre *I'laam Al-Mouwaqqi'ine* (1/43) :

(1-Le blâme d'Abou Bakr As-Siddiq ؓ au sujet du Ra-y :

Abou Bakr ؓ a dit à ce sujet : « Qu'elle terre va me porter et quel ciel va me couvrir si je parle au sujet d'un verset du livre d'Allah selon mon opinion (Ra-y) ou que je dis ce que je ne sais pas? »

Ibn Siriine a dit : « Personne n'avait plus peur de (dire ou de faire) ce qu'il ne sait pas que Abou Bakr ؓ et personne après Abou Bakr ؓ n'avait plus peur de (dire ou de faire) ce qu'il ne sait pas

que 'Omar ؓ. Et lorsqu'une situation nouvelle s'est produite à l'époque de Abou Bakr et qu'il n'a pas trouvé de base dans le livre d'Allah, ni de Hadith à son sujet dans la Sounnah, il fit une Ijtihad en utilisant son opinion (Ra-y) et il dit ensuite : « Voici mon opinion; si elle est correcte elle vient d'Allah et si elle est incorrecte elle vient de moi et je demande pardon à Allah. »

2-Le blâme de 'Omar Ibnoul-Khattaab ؓ au sujet du Ra-y :

'Omar Ibnoul-Khattaab ؓ a dit, alors qu'il était sur le Minbar : « Ô vous les gens! L'opinion (Ra-y) du messager ﷺ n'était que vérité, car Allah lui montrait la vérité. Mais de notre part, cela n'est que supposition (Dhonn) et paroles sans référence (Takallouf). »

Je (L'Imam Ibnoul-Qayyim) dis : Ce que 'Omar ؓ veut dire est en fait ce qu'Allah dit dans le verset suivant : (Nous avons fait descendre vers toi le Livre avec la vérité, pour que tu juges entre les gens selon ce qu'Allah t'a appris.) An-Nissa : 105.

Le prophète ﷺ n'avait pas d'opinion autre que ce qu'Allah lui montrait. En ce qui concerne l'opinion d'autre que celui du prophète ﷺ il n'est que supposition et parole sans référence.

Masrouq a dit qu'un scribe a écrit à 'Omar Ibnoul-Khattaab : « Ceci est ce qu'Allah a fait voir et c'est l'opinion de 'Omar. » 'Omar dit : « Comme ta parole est mauvaise! Dis plutôt : « Ceci est l'opinion de

'Omar. Si c'est correct, cela vient d'Allah et si c'est une erreur, alors cela vient de 'Omar. »

*'Abdullah Ibn Abi Ja'far a dit : 'Omar Ibnoul-Khattaab ؓ a dit : « **La Sounnah est ce qui vient d'Allah et de son messenger ؐ Ne faites pas d'une erreur de raisonnement (Ra-y) une Sounnah pour la Oummah.** »*

*'Omar Ibnoul-Khattaab a dit : « **Prenez garde aux gens de Ra-y, car ils sont les ennemis des Sounans (pluriel de Sounnah). Ils n'ont pas été capables de mémoriser les Hadiths, alors ils parlent selon leurs propres opinions (Ra-y) et ainsi ils s'égarent et égarent les autres.** »*

3-Le blâme de 'Abdullah Ibnou Mas'oud ؓ au sujet du Ra-y :

*Selon Masrouq, que Ibnou Mas'oud a dit : « **Il n'y a pas une année qui vienne excepté qu'elle est pire que la précédente. Je ne suis pas en train de dire : un dirigeant meilleur qu'un dirigeant, ni une récolte meilleure qu'une récolte. Mais ce sont vos savants (Fouqahaa) qui partent et vous ne trouvez pas de successeurs pour eux. Alors des gens viennent faire des analogies (Qiyaas) entre les choses selon leur raison (Ra-y).** »*

*Il dit aussi : « **Mais c'est le départ de vos meilleurs hommes et de vos savants. Puis des gens viendront et feront des analogies (Qiyaas) selon leur raison (Ra-y) et l'Islam va se détruire et s'émécher.** »*

4-Le blâme de 'Ali Ibn Abi Taalib ؓ au sujet du Ra-y :

Selon 'Ali ؓ qu'il a dit : « Si la religion était basée sur la raison (Ra-y), le dessous des chaussettes aurait plus raison d'être essuyé que le dessus. »

5-Le blâme de 'Abdullah Ibnou 'Abbaas ؓ au sujet du Ra-y :

Selon 'Abdah Ibn Abi Loubaabah, selon Ibn 'Abbaas qu'il a dit : « Celui qui invente une opinion (Ra-y) qui n'est pas dans le livre d'Allah et qui n'est pas dans une Sounnah du messenger ؐ on ne sait pas dans quel état il sera lorsqu'il rencontrera Allah 'Azza wa Jall. »

Et Abou Fizaarah a dit : 'Abdullah Ibn 'Abbaas a dit : « Il n'y a que le livre d'Allah et la Sounnah de son messenger ؐ Celui qui après cela parle selon son opinion (Ra-y), je ne sais pas si cela sera calculé dans ses bonnes œuvres ou dans ses péchés. »

Selon Sa'id Ibn Joubair selon Ibn 'Abbaas ؓ qu'il a dit : « Celui qui parle du Qor'an selon son opinion (Ra-y), alors qu'il prépare sa chaise en Enfer. »)
Fin de la citation de l'Imam Ibnoul-Qayyim avec quelques ajustements.

L'Imam Ibnoul-Qayyim cite bien d'autres Sahaabahs et il commente à la suite de ces citations, à la page 48 :

(Ces Sahabahs ; Abou Bakr As-Siddiq, 'Omar Ibnoul-Khattaab, 'Othmaan Ibnou 'Affaan, 'Ali Ibn Abi Taalib, 'Abdullah Ibnou Mas'oud, 'Abdullah Ibn 'Abbaas,

'Abdullah Ibn 'Omar, Zayd Ibn Thaabit, Sahl Ibn Hanif, Mou'aadh Ibnou Jabal, Mou'aawiyah l'oncle des croyants, Abou Moussa Al-Ash'ari, qu'Allah soit satisfait d'eux tous, placent tout le Ra-y comme étant une chose extérieure à la science et ils blâment, avertissent et interdisent de faire des Fatwas en s'y référant. Celui d'entre eux qui l'utilise par nécessité mentionne : que c'est uniquement une supposition, et qu'il n'a pas confiance en celui-ci, et qu'il est possible que cela vienne du Shaytaan, et qu'Allah et son messenger ﷺ en sont innocents, et que le plus qu'on puisse en dire est qu'il est permis d'y avoir recours par nécessité, sans obligation de le suivre, ni de l'appliquer. Est-ce que vous trouvez que l'un d'entre eux a fait de l'opinion (Ra-y) d'un homme une religion pour laquelle on doit abandonner les Sounans établies du messenger ﷺ et pour laquelle on déclare innovateur et égaré celui qui contredit son opinion en suivant la Sounnah?) Fin de la citation.

Puis l'Imam Ibnoul-Qayyim Al-Jawziyyah continue son explication sur la page suivante (p.49) en disant :

*(Les gens du Ra-y on dit : (Les Sahaabahs blâment le Ra-y, avertissent contre celui-ci, interdisent de le prendre comme base pour juger et qu'ils le classent comme étant une chose extérieure à la science. Et la même chose est vraie pour les Tabi'ines et les Imams, parmi ceux qui sont venus après les Sahaabahs. Et malgré cela, il est tout de même rapporté de la part de plusieurs d'entre eux qu'ils ont émis des Fatwas, qu'ils ont jugé et qu'ils ont indiqué et argumentée dans certaines questions selon le Ra-y. Comme la parole de 'Abdullah Ibn Mas'oud ؓ à propos d'Al-Moufawwidah (la femme mariée sans Mahr) : « **Je parle à ce sujet***

selon mon opinion. » Et la parole de 'Omar Ibnoul-Khattaab ؓ à son scribe : **« Ceci est l'opinion de 'Omar Ibnoul-Khattab. »** Et la parole de 'Outhmaan Ibnou 'Affaan ؓ au sujet de l'ordre de faire la 'Oumrah à part, sans le Hajj : **« Ce n'est qu'une opinion de ma part. »** Et la parole de 'Ali ؓ au sujet des esclaves avec lesquelles leur maître a eu des enfants : **« Mon opinion a rejoint l'opinion de 'Omar qu'il ne faut pas les vendre. »**) Fin de la citation.

Puis L'Imam Ibnoul-Qayyim Al-Jawziyyah clarifie toute la question à la page 53 en disant :

(Et il n'y a – par la grâce d'Allah – aucune contradiction entre ses différentes narrations de la part (de ces nobles Sahaabahs) qui sont les chefs et les meilleurs des hommes. Ces paroles sont toutes vraies et chacune d'elles peut être comprise d'un certain point de vue. Ceci devient clair lorsqu'on distingue entre le Ra-y qui est faux et qui ne fait pas partie de la religion et le Ra-y qui est vrai et dont aucun parmi les Moujtahidines ne peuvent se passer.) Fin de la citation.

Le Sheikh Mohammad Bazmoul explique ce fait dans son livre ***Al-Intisaar li-ahlil-hadith***, à la page 19 :

(Celui qui médite sur les paroles des savants au sujet du terme Ra-y viendra au résultat qu'ils l'utilisent pour deux significations :

La première signification : Ar-Ra-y dans le sens prendre la raison comme référence et de la placer devant les textes de la révélation.

La deuxième signification : Ar-Ra-y dans le sens de

prendre la raison comme référence, mais en plaçant les textes de la révélation devant celle-ci. Selon cette signification le Ra-y est équivalent au Qiyaas vrai qui est fait selon les conditions.

Le terme Ra-y selon le premier sens est blâmable, car cela implique le fait de placer la raison devant un texte explicite qui a été révélé sur un sujet quelconque ou de faire un Qiyaas en se basant sur la raison, sans retourner à une preuve du Qor'an ou de la Sounnah.

'Abdullah Ibnou Mas'oud a dit : « Vos savants partent et les gens vont prendre des ignorants à leur tête qui font des Qiyaas selon leur Ra-y. »

Al-Hassan a dit : « Les gens avant vous ont péri lorsque leur chemin s'est divisé en plusieurs sentiers. Ils se sont détournés du droit chemin et ont abandonné les narrations (Al-Athaar). Ils ont parlé dans la religion selon leur Ra-y (opinion), alors ils se sont égarés et ont égaré les autres. »

Sahnoun a dit au sujet de la parole de 'Omar ؓ : « Prenez garde au Ra-y dans votre religion. » Il dit : « C'est-à-dire : Les Bid'ahs. »

Abou Bakr Ibn Abi Daoud dit : « Les gens du Ra-y sont les gens de Bid'ah. » Et c'est également lui qui dit (sa Haa-iyah) :

« Repousse loin de toi les opinions (Ra-y) des hommes et leurs paroles, car la parole du messager d'Allah est plus pure et plus claire »

L'Imam Ibn 'Abdul-Barr dit après avoir cité certaines de ces paroles des Salafs :

« Et le reste des savants ont dit au sujet de ces paroles et des paroles semblables qui blâment le Qiyaas : Qu'il s'agit du Qiyaas (l'analogie) qui n'est pas fait selon une base et c'est de parler dans la religion selon des suppositions. ») Fin de la citation avec quelques ajustements.

L'Imam Al-Khatib Al-Baghdaadi (mort en 463 Hijri) mentionne dans son livre ***Sharafou As-haab Al-Hadith***, ainsi que dans ***Al-Faqih wal-moutafaqqih***, plusieurs citations des Salafs sur la condamnation de Ar-Ra-y. En voici quelques-unes :

*(1-Selon 'Omar Ibnoul-Khattaab qu'il a dit : **(Prenez garde aux gens de Ar-Ra-y, car ils sont les ennemis des Sounans (pluriel de Sounnah). Ils n'ont pas été capables de mémoriser les Hadiths, alors ils parlent selon leurs propres opinions (Ra-y) et ainsi ils s'égarent et égarent les autres.)***

*2-Ibn Abjar a dit : Ash-Sha'bi m'a dit : **(Ce qu'ils te rapportent des Sahabahs du prophète ﷺ prends-le. Et ce qu'ils te disent de leurs propres opinions (Ra-y), tu peux uriner dessus.)***

*3- L'Imam Al-Awzaa'i a dit : **(Suis les narrations (Athaar) de ceux qui ont précédé (Man Salafa) même si on te rejette pour cela. Et prends garde à l'opinion (Ra-y) des hommes, même s'ils te l'embellissent par leur parole. Car l'affaire devient claire et tu es sur une voie droite.)***

*4-Ibn Mas'oud a dit : **(Si vous pratiquez le Qiyaas dans votre religion, vous rendrez beaucoup de***

choses Haraam pour vous Halaal et vous rendrez beaucoup de Halaal pour vous Haraam.)

5-'Abdullah Ibn Bishr a dit que Masrouq Ibnoul-Ajda' a été questionné au sujet d'une chose et il répondit : « Je ne sais pas ». Ils dirent : Fais un Qiyaas et donne-nous ta propre opinion. Il dit : **« J'ai peur que mon pied glisse ».**

6-Abou Bakr Al-Marwazi a dit : **« J'ai entendu Abou 'Abdillah, Ahmad Ibn Hanbal condamner les gens du Qiyaas et dire à leur sujet des paroles très sévères. »**

7-Mohammad Ibn Khaaqaan a dit : Nous avons accompagné l'Imam 'Abdullah Ibnoul-Moubaarak dans sa dernière sortie et nous lui avons demandé de nous conseiller. Il dit : **« Ne prenez pas le Ra-y comme guide (Imam). »**

8-Ibn Siiriine a dit : **« Le premier qui a utilisé le Qiyaas est Ibliss. »** et il dit : **« Le soleil et la lune n'ont pas été adorés à cause d'autre chose que les analogies (Maqaayis). »** Fin de la citation.

Le Ra-y blâmable et ses significations :

Le Sheikh Mohammad Bazmoul résume ensuite (p.22) les cinq différentes sortes de Ra-y blâmables que l'Imam Ibnoul-Qayyim a cités dans ***l'laam Al-mouwaqqi'ines***. Il dit :

(Le Ra-y qui est blâmable, selon la parole des Salafs, s'applique aux choses suivantes :

1-Le Ra-y qui est en contradiction avec le texte explicite (Nass), ce qui est une chose dont l'invalidité

et la fausseté est connue par nécessité de la religion de l'Islam. Il n'est pas permis de faire une Fatwa selon ce genre Ra-y, ni de juger selon celui-ci, même si celui qui est tombé dans ce genre de Ra-y est tombé dedans par erreur de compréhension ou parce qu'il a suivi quelqu'un d'autre aveuglément.

2-Le Ra-y qui est blâmable, selon la parole des Salafs, s'applique aussi au fait de parler de la religion par conjecture et supposition, tout en faisant preuve de négligence et de manquement dans la connaissance des textes révélés, dans leur compréhension et dans l'extraction des verdicts religieux de ceux-ci. Parce que celui qui ignore les textes ou qui fait des analogies (Qiyaas) selon son opinion dans les choses sur lesquelles il est questionné, sans connaissance et plutôt en reliant une chose à une autre, uniquement pour ce qu'elles ont en commun et en dissociant deux choses, uniquement pour ce qu'il considère les distinguer dans le verdict, sans regarder les textes de la révélation et les narrations. Celui qui agit ainsi est donc tombé dans le Ra-y qui est blâmable et faux.

3-Le Ra-y qui implique le fait de vider les noms, les attributs et les actions d'Allah de leur sens, en utilisant de fausses analogies établies par les gens de Bid'ah et d'égarement, parmi les Jahmiyyahs, les Mou'tazilahs, les Qadariyyahs et ceux qui les imitent. Puisque les adeptes de ses sectes ont utilisé leurs fausses analogies et leurs semblants d'arguments (Shoubouhaats) totalement insignifiants pour rejeter les textes authentiques et explicites de la révélation. Ils ont donc, par ces fausses analogies, rejeté les termes des textes de la révélation dont ils ont été capables de démentir les narrateurs et de dire qu'ils sont dans l'erreur.

Tandis qu'ils ont rejeté les significations des textes dont ils n'ont pas été capables de rejeter les termes. Ils ont donc renié la première catégorie et déformé la deuxième.

4-Le Ra-y par lequel la Bid'ah a été inventée, par lequel les Sounnans ont été changées et par lequel le malheur s'est généralisé. Celui sur lequel le petit a grandi et le vieux a vieilli.

5- Le Ra-y qui est blâmable, selon la parole des Salafs, s'applique aussi au fait de parler des règles de la religion selon ce qu'on juge être bon (Istihsaan) par notre raison, ou selon des conjectures et de travailler à mémoriser des questions compliquées et difficiles et de faire des analogies en renvoyant les branches (Al-Far'ou) les unes sur les autres, sans les ramener à leurs bases (Al-Aslou) et sans regarder, ni prendre leurs raisons ('Illah) en considération. Le Ra-y est donc utilisé pour répondre à ces situations nouvelles avant qu'elles ne soient arrivées et elles ont été jugées avant de se produire. Et de parler de ces choses avant qu'elles n'existent, en se basant sur le Ra-y, est semblable à une conjecture.) Fin de la citation.

L'Imam Ash-Shaatibi mentionne également plusieurs significations pour le Ra-y blâmable dans son livre Al-I'tisaam (volume 1, p. 166- 183). Il dit en parlant du Ra-y blâmable :

(C'est le Ra-y qui n'est pas établi sur un fondement et qui ne retourne à aucune base du Qor'an et de la Sounnah, mais qui est faussement attribué à la Shari'ah. C'est pourquoi il devient une sorte d'innovation. Et c'est en fait la sorte par excellence, car toutes les Bid'ahs ne sont que Ra-y (opinions) sans fondement. C'est pourquoi elle est décrite par la

description de l'égarement (...) On ne peut donc pas se détourner du fait que le blâme du Ra-y est un blâme des Bid'ahs.)

Puis il cite une longue liste des paroles des Salafs sur le blâme du Ra-y, dont parmi celles-ci :

*(L'Imam Abou Bakr Ibn Abi Daoud a dit : « **Les gens du Ra-y (Ahlou Ra-y) sont les gens de Bid'ah.** »)*

Puis il dit ensuite (p.173) :

(Les 'Oulamas ont divergé sur le sens du terme Ra-y utilisé dans ces paroles et narrations : Un groupe d'entre eux ont dit : Ce qu'on veut dire par le Ra-y c'est le Ra-y des gens de Bid'ah qui est en contradiction avec la Sounnah, mais dans la croyance en particulier. Comme la secte de Jahm (Al-Jahmiyyah) ainsi que le reste des sectes de 'Ilm Al-Kalaam. Car ils ont utilisé leurs opinions pour rejeter les Hadiths authentiques du prophète ﷺ et même pour rejeter les sens apparents du Qor'an, sans qu'il n'y ait de cause valable à ce rejet, ni rien qui implique la nécessité d'en déformer le sens. Comme le fait qu'ils ont nié que les croyants vont voir Allah (dans l'au-delà) en rejetant ce qui est apparent à ce sujet, et en se basant sur des suppositions. Tout comme ils ont nié le châtement de la tombe, la balance, le pont et ils ont rejeté aussi les Hadiths de l'intercession et le bassin... ainsi que bien d'autres choses qu'il serait long de mentionner et qui sont mentionnées dans les livres de Kalaam.

Et un groupe d'entre eux a dit : Le Ra-y blâmable est le Ra-y innové et ce qui est comparable parmi les sortes de Bid'ah. Car la réalité de toutes les Bid'ahs retourne toujours au Ra-y et à faire sortir de la Shari'ah. Ceci

est la position la plus évidente, car les preuves précédentes n'impliquent pas, à première vue une Bid'ah plus qu'une autre. En fait, leur sens apparent implique que cela s'applique à toutes les Bid'ahs, qu'elles se soient produites ou non jusqu'au jour de la résurrection. Et qu'elles soient dans les fondements (les croyances) ou dans les branches (les pratiques).)
Fin de la citation.

Le Ra-y louable et ses significations :

Le Sheikh Mohammad Bazmoul résume également (p.23) quatre différentes sortes de Ra-y louables que l'Imam Ibnoul-Qayyim a cité dans ***I'laam Al-mouwaqqi'ines***. Il dit que le Ra-y louable est :

(1-L'opinion (Ra-y) des Sahaabahs.

2-Le Ra-y qui explique les textes de la révélation, qui clarifie comment ceux-ci doivent être utilisés en tant que preuve, qui les confirme, explique leur beauté et facilite l'extraction de leurs verdicts.

3-Ce sur quoi la Oummah s'est mise d'accord et que les successeurs (Khalafs) ont pris des prédécesseurs (Salafs), génération après génération. Car ce sur quoi la Oummah s'est mise d'accord ne peut être que vrai.

4-L'Ijtihad qu'on fait lors d'un événement qui se produit après qu'on ait cherché la science à son sujet dans le Qor'an et dans la Sounnah sans rien trouver, on regarde dans le jugement des Sahaabahs (qu'Allah soit satisfait d'eux). Si on ne trouve pas un seul jugement de la part d'un Sahaabi à ce sujet, on fait alors un Ijtihad selon ce qui est le plus prêt du Qor'an,

de la Sounnah et des jugements des Sahaabahs. Voilà le Ra-y que les Sahaabahs ont permis et qu'ils ont utilisé et qu'ils ont reconnu les uns de la part des autres.) Fin de la citation raccourcie et avec quelques ajustements.

Ahlou Ra-y versus Ahloul-Hadith :

Pour rendre la question encore plus claire, voici les paroles du Sheikh Mohammad Bazmoul qui explique, à la page 27 de son livre ***Mouqaddimaat fil-fiqh al-Islaami***, l'origine de l'école du Ra-y et comment sont apparues les termes Ahlou Ra-y (Les gens du Ra-y) et Ahloul-Hadith (Les gens du Hadith) ou Ahloul-Athar (Les gens de la narration). Il dit :

(Après la mort du messenger ﷺ les Sahaabahs se sont dispersés dans les villes. Et commencèrent à répandre le Fiqh et les règles de la Shari'ah parmi les gens et à enseigner aux gens les affaires reliées à leur religion, comme ils les avaient reçues et comprises du messenger ﷺ.

Certaines villes ont pu jouir de la présence de plus de Sahaabahs que d'autres et la science du messenger et de ses Sahaabahs n'était donc pas équivalente dans toutes les villes.

Makkah et Al-Madinah se sont distinguées par le fait que beaucoup des Sahaabahs s'y sont installés et y ont demeuré. C'est pourquoi on y retrouve un grand nombre de narrations et de Hadiths. Les gens de la région du Hijaz ont donc reçu la réputation d'être Ahloul-Athar (Les gens qui se basent sur les narrations), car le nombre de Hadiths chez eux était plus important.

Les autres villes n'ont pas eu la chance qu'ont eue Makkah et Al-Madinah et en particulier l'Iraq. Les Hadiths n'ont pas été aussi nombreux chez eux que les Hadiths présents dans le Hijaaz. Les gens de la région de l'Iraq ont donc reçu la réputation d'être Ahlou Ra-y (Les gens du Ra-y), à cause de la petite quantité de Hadiths présents chez eux.

Et cela a laissé son effet. Certains ignorants de l'Iraq se mirent à fabriquer des Hadiths sur le prophète ﷺ pour augmenter la quantité des narrations dans la ville. Ce qui amena certains savants à avertir contre les Hadiths des Iraquiens. Et en particulier la ville de Koufah.) Fin de la citation.

Puis après avoir cité des paroles des Imams au sujet des Hadiths de l'Iraq, Sheikh Bazmoul continu en disant :

(Mohammad Ibn Idris Warraaq Al-Houmaidi a dit : Les gens de Al-Madinah ont dit : Nous avons fabriqué 70 Hadiths pour tester les gens de l'Iraq. Nous les avons envoyés à la ville de Koufah et de Basrah. Les gens de Basrah nous les ont renvoyés et ne les ont pas acceptés et ils dirent : Tous ces Hadiths sont fabriqués. Tandis que les gens de Koufah nous les ont renvoyés et ils ont fabriqué des chaînes de transmission pour chaque Hadith!

Et à cause de la petite quantité des Hadiths chez eux, les 'Oulamas de cette région se sont beaucoup appuyés sur le Ra-y et cela est devenu un signe distinctif pour eux. Les gens de la région de l'Iraq ont donc reçu la réputation d'être Ahlou Ra-y.

Et ceux qui étaient à Makkah et à Al-Madinah se sont beaucoup appuyés sur les textes révélés (Nass) pour établir leur Fiqh. Ils ont été connus comme étant : Ahloul-Athar.

Tandis que ceux qui étaient en Iraq, à cause de leur petite quantité de Hadiths et à cause du mensonge et des Hadiths mensongers sur le messenger ﷺ qui y était répandu, ils étaient très durs pour accepter les narrations et avaient plus souvent recours à leur Ijtihad et se basant énormément sur le Ra-y et la raison dans leurs questions et dans leurs Fatwas. Cette école fut connue en Iraq sous le nom de : l'école du Ra-y (Madrasatour-Ra-y).

Le développement des deux voies et des deux méthodes dans la science :

La première voie : *La voie d'Ahloul-Athar qui était connue dans le Hijaaz.*

La deuxième voie : *La voie de Ahlou Ra-y qui était connue en Iraq, à Koufah et à Baghdaad.*

La base est qu'il n'y a pas d'opposition, ni de contradiction entre ces deux écoles, car chacune d'entre elles complète l'autre. Mais le problème est arrivé lorsque les gens du Ra-y se sont accrochés à leur Ra-y malgré la présence des narrations. Alors que la base est exprimée par le proverbe qui dit : « lorsque vient la rivière d'Allah, la rivière (creusée par) Ma'qil ﷺ ne sert plus à rien », et lorsque vient Al-Athar (le Hadith) la réflexion (An-Nadhar) ne sert plus à rien!

Lorsque, de plus en plus, les gens commençaient à s'accrocher aux savants de leur pays, et cela même lorsqu'ils contredisaient les Hadiths, la question du Ra-y devint pour les 'Oulamas une question de blâme. Car lorsque quelqu'un fait partie de Ahlou Ar-Ra-y et qu'il accroche au Ra-y même lorsque ce Ra-y est en contradiction avec le Hadith du messenger ﷺ il est blâmé et il est affilié au fanatisme blâmable. C'est pourquoi les 'Oulamas se sont chargés de clarifier les questions sur lesquelles les 'Oulamas de la ville de Koufah ont contredit les Hadiths.

*C'est pourquoi on trouvera dans **Al-Mousannaf** de l'Imam Ibnou Abi Shaibah, un chapitre sur les questions dans lesquelles Abou Hanifah a contredit les Hadiths. Et on trouvera que certains savants discréditent les gens de Koufah et le Ra-y, à cause de leurs contradictions des Hadiths, sans pour autant vouloir diminuer ou dénigrer les 'Oulamas. Leur objectif derrière ce blâme étant uniquement dirigé contre ceux qui sont fanatiques du Ra-y et de la réflexion en présence d'une narration (Athar).*

L'obligation pour le musulman, lorsqu'une Sounnah parmi les Sounnans du prophète ﷺ lui parvient et qu'elle est en contradiction avec son opinion ou ce qu'il croit, ou en contradiction avec celui qu'il imite ou suit, c'est qu'il se hâte de suivre la Sounnah du messenger ﷺ. Car lorsqu'une Sounnah lui parvient, il doit s'imaginer qu'il est devant le messenger d'Allah ﷺ comme s'il entendait le Hadith directement de celui-ci. Et est-ce que le musulman peut se permettre, lorsqu'il entend la parole du messenger ﷺ de dire : « Je ne prends pas la parole du messenger ﷺ et je marche uniquement sur l'opinion sur laquelle je me suis arrêté,

*ou sur ce que suit tel ou tel savant? La réponse est :
Non!*

*C'est pourquoi les 'Oulamas de l'école d'Al-Athariyyah (qui se base sur les narrations du Hadith et des citations des Salafs) ont blâmé la voie du Ra-y et de la réflexion, qui était prédominante à Koufah. Non pas pour rabaisser ses savants, mais pour mettre les gens en garde contre le fait de suivre et de rester accroché à ses opinions en présence des Hadiths et des textes de la révélation qui sont en contradiction avec celles-ci.)
Fin de la citation.*

Après toutes ses explications, il devient clair que de prétendre que 'Abdullah Ibnou Mas'oud ait utilisé le Ra-y, sans clarifier ce que cela signifie et de prétendre qu'il fut à l'origine de l'école du Ra-y en Iraq, est une grande injustice et une grave erreur. Si Ibnou Mas'oud ؓ ou d'autres Sahabahs ont utilisé le Ra-y, c'est uniquement dans le sens de l'Ijtihaad et du Qiyaas fait selon les règles et les conditions, sans placer la raison au-dessus des textes. Cela n'est donc pas une innovation et cela n'entre donc pas en contradiction avec le fait que Ibnou Mas'oud ait interdit les Bid'ahs de manière très sévère en disant : « **Suivez (la Sounnah) et ne faites pas de Bid'ah, car ce que vous avez (dans la Sounnah) est suffisant. Et toutes les Bid'ahs sont des égarements.** ». Et même s'il avait fait un Ijtihaad contraire à la vérité par erreur ou parce qu'un Hadith ne lui était pas parvenu, il ne serait pas appelé innovateur. Bien au contraire! Il en serait excusé et il aurait tout de même une récompense au lieu de deux, comme cela est mentionné dans les paroles du messenger ﷺ. Mais cela ne signifie pas qu'on ait le droit de suivre un Ijtihaad qui est erroné lorsqu'on est au courant que cet Ijtihaad s'oppose à la vérité. Car celui qui est pardonné c'est le Moujtahid, et non pas celui qui suit son erreur alors qu'il sait que c'est une erreur. Celui qui désire plus de détails sur la question du Qiyaas et du Ra-y, peut se référer aux livres de Ousoul Al-Fiqh et aux livres suivants :

1-I'laam Al-Mouwaqqi'ines 'an Rabbil-'Aalamine de l'Imam Ibnoul-Qayyim Al-Jawziyyah.

2-Al-I'tisaam de l'Imam Ash-Shaatibi.

3-Al-Faqiih wal-moutafaqqih de l'Imam Al-Khatiib Al-Baghdaadi.

4-Al-Mouwaafaqaat de l'Imam Ash-Shaatibi.

5-Jami'ou bayaan al-'ilm wa fadlihi de l'Imam Ibn 'Abdul-Barr.

Et pour illustrer encore mieux la haine que les Sahaabahs avaient pour les Bid'ahs et en particulier 'Abdullah Ibnou Mas'oud ؓ, voici une histoire que cite l'Imam Ad-Daarimi dans son Sounan, selon 'Amr Ibn Yahya qui a dit qu'il a entendu de son père qu'il a dit : Nous étions assis devant la porte d'Abdullah Ibnou Mas'oud ؓ avant la prière du matin et lorsqu'il sortait, nous marchions avec lui vers la mosquée. Puis Abou Moussa Al-Ash'ari ؓ vint nous trouver et dit : Est-ce que Abou 'Abdur-Rahman ('Abdullah Ibn Mas'oud) est sorti vers vous déjà? Nous avons répondu : Non. Alors il s'assied avec nous jusqu'à ce qu'il sorte. Lorsqu'il sortit, nous nous sommes tous levés vers lui. Abou Moussa lui dit : Ô Abou 'Abdur-Rahman! J'ai vu quelque chose à la mosquée plus tôt que j'ai condamné et je n'ai vu – wal-Hamdoulillah – que du bien. Ibnou Mas'oud dit : Qu'est-ce que tu as vu? Abou Moussa dit : Tu le verras si tu vis. J'ai vu dans la mosquée des gens assis formant des cercles en attendant la prière. Dans chaque cercle il y a un homme avec des pierres dans les mains qui dit : « Dites Allahu Akbar cent fois » et ils disent Allahu Akbar cent fois. Puis il dit : « Dites La ilaaha illallah cent fois » et ils disent La ilaaha illallah cent fois. Puis il dit : « Dites Soubhaanallah cent fois » Puis ils disent Soubhaanallah cent fois. Ibn Mas'oud dit : « Que leur as-tu dit? Abou Moussa dit : Je ne leur ai rien dit du tout, j'attendais ton ordre ou j'attendais ton opinion. Ibn Mas'oud dit : Tu ne leur as pas plutôt ordonné de compter leurs péchés en leur garantissant qu'aucune de leurs bonnes œuvres ne serait perdue. Puis il continua son chemin et nous avons continué notre chemin avec lui jusqu'à ce qu'il arrive à un de ces cercles. Ibn Mas'oud ؓ se mit debout devant ceux qui étaient en cercle et leur dit : Qu'est-ce que je suis en train de vous voir faire? Ils dirent : Ô Abou 'Abdur-Rahman! Nous prenons des pierres avec lesquelles nous comptons les Takbiirs, les Tahliils et les Tasbihs. Ibn Mas'oud dit : Alors compter vos péchés! Car je vous garantis qu'aucune de vos bonnes œuvres ne sera perdue! Malheur à vous! Ô Oummah de Mohammad! Comme vous êtes rapides à vous diriger vers votre perte! Voici les compagnons de votre prophète ﷺ qui sont nombreux et accessible! Voici ses vêtements ﷻ qui sont encore en bon état! Et voici sa tasse ﷻ qui est encore en bon état! Et je jure par Celui qui tient mon âme en sa Main que vous êtes soit sur une voie meilleure en guidance que celle de Mohammad ﷺ ou soit que vous êtes en train d'ouvrir une porte d'égarement! Ils dirent : Ô Abou 'Abdur-Rahman! Nous jurons par Allah que nous ne voulions que le bien. Ibnou Mas'oud dit : Et combien de gens veulent le bien sans jamais y arriver! Certes le messenger d'Allah ﷺ nous a dit : « **(Il viendra) des gens qui récitent le Qor'an sans qu'il ne dépasse leur gorge.** » Je jure par Allah qu'il se peut que la plupart d'entre eux soient d'entre vous, je ne sais pas! Puis il se détourna d'eux. 'Amr Ibn

Salamah dit : Nous vîmes la plupart d'entre ces créatures nous combattre avec les Khawaarijs dans la bataille de Nahrawaan.

Qu'est-ce que 'Ilm Al-Kalaam ?

Après avoir expliqué la question du Ra-y, il faut maintenant répondre à une autre fausse accusation de Elouazzani lorsqu'il prétend qu'Ibnou Mas'oud a eu recours à ce qu'il appelle 'Ilm Al-Kalaam. Dans la note de bas de page no.17, il va même jusqu'à rajouter d'autres Sahaabahs ainsi que de grands Imams de l'Islam parmi les noms de ceux qui auraient eu recours à cette méthode en disant : **« À l'instar d'Ibn Mas'oud, d'autres ont fait de même, citons entre autres, l'imam Ali, qui a débattu avec Yazid Ibnou Oumayr à propos de la foi (Al Imane), Ibnou Abbas qui a débattu avec le groupe des Khawarij et l'imam As-Shafi'i (que Dieu les agrée tous) qui a débattu avec Bichr Al Merissi. »** Or, cela est totalement faux et nous verrons pourquoi dans les explications qui vont suivre In sha Allah.

Elouazzani définit 'Ilm Al-Kalaam en disant : **(science du dogme qui fait appelle à la raison.)** Mais cette définition ne clarifie pas du tout la signification, ni la réalité de ce que signifie ce terme. Car on peut utiliser sa raison sans jamais entrer dans 'Ilm Al-Kalaam. Comme les messagers d'Allah qui ont clarifié et expliqué la 'Aqidah et qui ont réfuté les Moushriqines et les Kouffars avec les preuves de la révélation, avec des miracles et avec des arguments rationnels également, sans jamais utiliser ce soi-disant 'Ilm Al-Kalam. Il est important de savoir pour commencer que le mot Kalaam signifie : **« Parole »** en arabe. Certains savants expliquent que l'origine du terme 'Ilm Al-Kalaam (la science de la Parole) vient du fait que la grande Fitnah des Mou'tazilahs, à l'époque du Khalifah Al-Ma-moun, éclata autour de leur négation que le Qor'an soit la Parole d'Allah et leur prétention que la Parole d'Allah est créée. D'autres savants mentionnent différentes origines à ce terme. Celui qui désire plus de détails à ce sujet peut retourner aux ouvrages sur cette question.

Les Salafs ont suivi la voie du messager et n'ont jamais utilisé, ni jamais eu besoin d'utiliser 'Ilm Al-Kalaam. En fait, 'Ilm Al-Kalaam pour les Salafs, entre dans les formes de Ra-y qui sont blâmables. Voici donc une autre définition de 'Ilm Al-Kalaam qui est plus près de la réalité et nous expliquerons – In sha Allah – la raison de cela par la suite. Le Sheikh Mohammad Ibn Saalih Al-'Outhaymine donne à la page 76 de son livre, ***Fathou Rabbil-bariyyah***, la définition suivante :

(C'est ce que les gens du Kalaam ont inventé dans les fondements de la religion (Ousoul Ad-Din), pour affirmer les éléments de la croyance par des moyens qu'ils ont innové et par lesquels ils se sont détournés de ce qui est dans le Qor'an et la Sounnah.) Fin de la citation.

La différence entre les fondements des Salafs et ceux des gens de Kalaam :

La meilleure manière de comprendre que cette définition de 'Ilm Al-Kalaam est plus près de la réalité que celle de Elouazzani est de retourner aux fondements des gens de Kalaam et à ceux des Salafs pour voir les différences qui existent entre les deux.

1-Voici quelques fondements du Manhaj des Salafs :

1-Le respect des textes de la Shari'ah, la soumission à ceux-ci et l'avertissement contre ceux qui les contredisent.

2-La Sounnah est une révélation, comme le Qor'an et elle ne contredit pas le Qor'an.

3-Faire passer la révélation devant la raison.

4-L'utilisation des Hadiths Ahaad dans les questions de 'Aqidah, c'est-à-dire les Hadiths rapportés par un ou par peu de narrateurs.

5-De ne pas utiliser les Hadiths faibles.

6-Le Qor'an et la Sounnah sont entièrement complets.

7-La foi globale en ce qui est révélé dans le Qor'an

et dans la Sounnah, qu'on en comprenne ou non la signification.

8-Prendre le sens apparent des textes de la révélation.

9-Le respect de la parole des Sahaabahs.

10-La mise en garde contre les Bid'ahs et les gens de Bid'ah.

2-Voici quelques fondements du Manhaj des gens de Kalaam :

1-Placer la raison devant la révélation.

2-De ne pas prendre le sens apparent des textes de la révélation.

3-La déformation des textes de la révélation (le Ta-wil ou Tahrif).

4-Dire que les textes de la révélation sont uniquement symboliques ou allégoriques (Majaaz).

5-De ne pas prendre les Hadiths Ahaad dans les questions de 'Aqidah.

6-Dire que les textes de la révélation sont uniquement des preuves littérales qui n'amènent pas à la certitude.

Bien entendu, ils ont bien d'autres fondements qui opposent ceux des Salafs, mais ceux-ci sont les plus importants et ils nous permettent de constater à quels points ces deux méthodologies s'opposent l'une l'autre. Pour plus de détails sur cette question voir : les

pages 61-73 du livre du Sheikh Sulaiman Al-Ghousn : ***Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah*** et les pages 70-74 du livre du Sheikh Mohammad Al-'Aqil : ***Manhaj Al-Imaam Ash-Shaafi'i fi ithbaat al-'aqidah***.

Qui sont les gens de Kalaam (Ahloul-Kalaam)?

La réalité est que 'Ilm Al-Kalaam est une Bid'ah qui est apparue parmi les musulmans après la mort du prophète ﷺ et qui a été introduite dans la Oummah par des individus qui ont été influencés par les philosophies des Moushrikines grecs et autres. En résumé, Al-Kalaam fut utilisé par ceux qui avaient des doutes en les textes de la révélation pour tenter de réfuter les faux arguments des philosophes. Ils ont cru devoir utiliser la philosophie, la métaphysique et la logique d'Aristote, de Platon et de Plotin pour défendre la croyance des prophètes. Parce que pour eux, la révélation n'est pas suffisante pour établir la preuve et la certitude dans le domaine de la croyance. En principe, toutes les sectes égarées font partie des gens qu'on désigne par le titre de Ahloul-Kalaam, mais on désigne en particulier par cette appellation les sectes suivantes :

1-Al-Jahmiyyah : Ce sont ceux qui suivent Jahm Ibn Safwaan, un hérétique qui prêchait : Que l'homme est forcé de faire ce qu'il fait et qu'il n'a pas de force ni de choix. Parmi ses égarements : la négation de tous les noms et de tous les attributs d'Allah, l'idée qu'Allah est partout, l'idée que le Qor'an est créé, l'idée que le Paradis et l'Enfer ne sont pas éternels, l'idée que Al-Imaan (la foi) se limite uniquement à connaître Allah et que le Koufr (la mécréance) se limite uniquement à l'ignorance d'Allah. Il fut exécuté par Mouslim Ibn Ahwaz en l'an 128 Hijri. Le vrai fondateur de cette secte est un dénommé Ja'd Ibn Dirham, mais elle fut attribuée à Jahm Ibn Safwaan parce que c'est ce dernier qui fit la propagation de ces idées.

2-Al-Mou'tazilah : Ils ont été appelés Mou'tazilahs parce que deux hérétiques, Waasil ibn 'Ataa et 'Amr Ibn 'Oubaid, se sont écartés (I'tazalaa) des cours de l'Imam Al-Hassan Al-Basri. Et ce à cause de leur idée que le pécheur – celui qui commet un grand péché – n'est ni croyant ni mécréant. Ils ont cru plutôt qu'il est dans un état entre la foi et la mécréance. Les Mou'tazilahs réunissent l'idée de la négation de tous les attributs d'Allah et de la création du Qor'an, de la négation qu'Allah sera vu dans l'au-delà et de la négation qu'Il a créé les actions des créatures. On les appelle également Al-Qadariyyah et Al-'Adliyyah parce qu'ils nient le Qadar sous prétexte de vouloir défendre la justice divine et le nombre de leur sectes

va jusqu'à vingt.

3-Al-Ashaa'irah : Ce sont ceux qui suivent Aboul-Hassan Al-Ash'ari (dans sa période de transition) lorsqu'il suivait la voie d'Ibn Koullaab, après avoir quitté la secte des Mou'tazilahs et avant de revenir partiellement à la 'Aqidah des Salafs. Aboul-Hasan Al-Ash'ari est né en l'an 260 (ou 270 selon certains) et mort en l'an 330. Il a passé 40 ans de sa vie, dans la secte des Mou'tazilahs, dans la Bid'ah et la négation des attributs d'Allah. Son Sheikh Al-Joubbaa'i, qui était le mari de sa mère, était une des grosses têtes des Mou'tazilahs. À l'âge de 40 ans, Al-Ash'ari réalisa que plusieurs questions n'étaient pas claires pour lui. Il quitta donc la secte des Mou'tazilahs pour suivre la voie de Abou Mohammad 'Abdullah Ibn Koullaab (mort en 241), un des premiers théologiens de Ahl Al-Kalaam qui était nommé Al-Koullab parce qu'il réfutait les Mou'tazilahs. À la fin de sa vie, Al-Ash'ari quitta la voie des Koullaabiyyahs et prit la voie des Salafs, qui consiste à affirmer les noms et les attributs d'Allah sans déformer le sens des mots arabes et sans faire ressembler Allah à sa créature. Parmi les livres qui reflètent ce changement on compte *Al-Ibaanah fi ousoul ad-diyaanah*, et *Maqaalaat Al-Islamiyyines*. Néanmoins, on retrouve encore quelques paroles dans ses livres qui sont en contradiction avec la voie des Salafs, même après sa repentance. La voie qui est attribuée à Aboul-Hassan Al-Ash'ari de nos jours, et que les gens nomment Ash'ariyyah, est en fait la voie des Koullaabiyyahs et non celle de Al-Ash'ari. C'est-à-dire que les Ashaa'irahs n'ont pas suivi Aboul-Hassan dans sa repentance. En réalité, les Ashaa'irahs se sont graduellement rapprochés de la voie des Mou'tazilahs qu'ils prétendaient vouloir réfuter. C'est pourquoi on retrouve chez les Ashaa'irahs aujourd'hui, les mêmes déformations et négations des attributs que celles qu'on retrouve chez les Jahmiyyahs et les Mou'tazilahs. La majorité d'entre eux n'affirment que sept attributs seulement, sous prétexte qu'ils sont prouvés par la raison. Ils nient les autres attributs et en particulier qu'Allah est au-dessus de son Trône par Sa personne d'une manière qui lui convient et qui ne ressemble pas à celle des créatures. Ils disent également que la foi consiste uniquement à croire avec le cœur, sans les actions du corps.

4-Al-Maatouridiyyah : Ce sont ceux qui suivent Abou Mansour Al-Maatouridi (mort en 333 Hijri). C'est une secte qui prend la raison comme référence dans les questions de la foi en Dieu et dans la prophétie. Ils n'affirment que huit attributs et ils croient que la raison prouve ceux-ci en dehors des autres, et ils ont nié tous les attributs qui sont uniquement connus par la révélation et qui sont reliés à la volonté (c'est-à-dire les actions qu'Allah fait quand Il veut : comme Créer, Parler, s'élever sur le Trône etc.) Ils disent que la foi consiste

uniquement à croire avec le cœur sans les actions du corps et certains d'entre eux ajoutent à cela la confirmation avec la langue. Ils nient que la foi augmente et diminue et ils ont interdit de dire : « Je suis croyant In sha Allah ». Ils considèrent également que les péchés n'ont pas d'effet sur la base de la foi.

Ces sectes sont apparues lorsque des ignorants ont voulu défendre la foi de l'Islam contre les croyances qui sont contraires à la vérité en se basant sur sa logique, sans se référer au Qor'an et à la Sounnah. Ja'd Ibn Dirham a argumenté avec des philosophes qui lui ont mis des doutes dans sa foi. Il a donc ensuite essayé de les réfuter sans se référer à la révélation, ce qui le poussa à nier ce qui est dans le Qor'an et dans la Sounnah et à déformer la réalité de la religion. Jahm Ibn Safwaan eut le même problème avec des bouddhistes. Les Mou'tazilahs ont ensuite hérité des idées de Jahm Ibn Safwaan et de la négation des attributs d'Allah, en plus des autres égarements. Les Mou'tazilahs ont ensuite eu la possibilité de propager officiellement leur Bid'ah à travers l'empire Islamique à l'époque des trois Khoulafaas de Banil-'Abbaas; Al-Ma-moun, Al-Mou'tasim et Al-Waathiq. Al-Ma-moun fit même construire un centre pour la traduction des livres de philosophies des Grecs, des Romains, des hindous, et de bien d'autres philosophies et mit les Mou'tazilahs dans les postes clés de l'état. Les Mou'tazilahs ont par la suite établi des inquisitions pour imposer leurs idées à tous les savants. Ils tuaient ou torturaient tous les savants qui refusaient de nier que le Qor'an est la Parole d'Allah (Kalaam-oullah), d'où l'appellation des gens du Kalaam pour désigner ceux qui nient l'attribut d'Allah de la parole (Al-Kalaam)! L'Imam Ahmad Ibn Hanbal a tenu tête à ces hérétiques jusqu'au bout et cela lui a valu le titre de « l'Imam des gens de la Sounnah »!

Les Ashaa'irahs et les Maatouridiyyahs sont apparus par la suite et ils se sont égarés en essayant de réfuter les Mou'tazilahs, en utilisant les mêmes méthodes philosophiques qu'eux. La réalité est en fait que ces sectes sont donc toutes sur les mêmes bases d'égarement et se base toute sur la Bid'ah du 'Ilm Al-Kalaam. Mais à des degrés d'égarement différent. 1-Les Jahmiyyahs nient tous les noms et les attributs. 2-Les Mou'tazilahs affirment les noms mais nient tous les attributs. 3-Tandis que les Ashaa'irahs et les Maatouridiyyahs affirment les noms et nient tous les attributs sauf sept ou huit ou treize. Ils déforment le sens du reste des attributs ou nient leur signification en utilisant le **Ta'wiil** et le **Tafwiid**, et en attribuant faussement cela aux Salafs. Toutes ces sectes ont contredit les Salafs sur ce point et sur d'autres principes de la 'Aqidah. Car les Salafs affirmaient tous les noms et tous les attributs d'Allah qui sont mentionnés dans le Qor'an et dans la Sounnah. La voie des gens

de la Sounnah par rapport aux noms et aux attributs d'Allah est l'affirmation et la négation. Voici plus de détails sur la question:

1-L'affirmation des noms et des attributs affirmés par Allah et son messenger paix et salut sur lui, sans **(Tahrif)** : Changer le sens des attributs d'Allah. Sans **(Ta'til)** : Nier l'attribut lui-même et le vider de son sens, directement ou indirectement. Sans **(Takyif)** : Chercher à savoir, à imaginer ou à comprendre le "Comment" des attributs d'Allah. Sans **(Tamthil)** : Comparer Allah à sa création ou dire qu'Allah est semblable à sa création ou que la création est semblable à Allah. Car les noms et les attributs qu'Allah s'est attribués ainsi que Son messenger n'impliquent que de la perfection.

2-La négation de tout ce qui a été nié par Allah et par son messenger paix et salut sur lui tout en croyant et en affirmant son parfait contraire. Par exemple : on doit nier qu'Allah ait un fils, ou une épouse, ou qu'Il mange, qu'Il soit fatigué, ou qu'Il ait besoin de repos, qu'Il fasse de l'injustice, qu'il ait un égal ou des partenaires etc. Tout en affirmant le parfait contraire de ces faiblesses et de ces imperfections. Car la simple négation de l'injustice, par exemple, sans affirmer la parfaite Justice d'Allah, n'est pas suffisante. **Lorsqu'Allah nie ou affirme quelque chose à Son sujet, cela implique une perfection. Mais les négations des gens de Kalaam n'impliquent aucune perfection. Cela représente plutôt un grand manque de respect et de manière envers le Créateur.** Puisque si on dit : « Le mur ne fait pas d'injustice », cela n'implique pas une perfection. Donc il ne faut pas uniquement nier les imperfections, mais également affirmer leur parfait contraire. Le Sheikh Mohammad Amaan Al-Jaami donnait l'exemple suivant pour faire comprendre le manque de respect que ces négations impliquent : « **Si un homme va se présenter devant un roi et se met à lui dire : Tu n'es pas éboueur, tu n'es pas pâtissier, tu n'es pas vidangeur, tu n'es pas fermier, tu n'es pas forgeron, tu n'es pas plongeur... etc. La première chose que ce roi va faire c'est d'ordonner qu'on le jette en prison!** »

3-En ce qui concerne les termes ambigus utilisés par les gens de Kalaam qui ne sont ni affirmés ni niés dans le Qor'an et dans la Sounnah, parmi les termes au sujet desquels les gens de Bid'ah se sont divisés, il est obligatoire de s'arrêter. Les termes comme : **Al-Jism** (Le corps), **Al-Makaan** (l'endroit ou l'espace), **Al-Hayyiz** ou **Al-Hadd** (la limite), **Al-Jihah** (la direction). Les livres des gens de Kalaam sont remplis d'utilisation de ces termes. Ils disent en parlant d'Allah : (Il n'est pas un **Jism**, il n'est pas un '**Arad**, Il n'est pas un **Jawhar**, il n'est pas dans un **Makaan**, il n'est pas dans une **Jihah**, Il n'est pas dans un **Hayyiz**, il n'a

pas de **Hadd**...) et ils vont même jusqu'à dire des choses comme : (Il n'a pas de couleur, Il n'a pas de goût, Il n'a pas d'odeur...) Nous devons donc nous arrêter au sujet de ces termes. **Il n'est pas permis d'utiliser ces termes pour parler d'Allah : ni pour affirmer, ni pour nier ces termes. Car il n'y a aucune preuve de cela dans le Qor'an, ni dans la Sounnah parce c'est de parler d'Allah sans science et parce que ces négations n'impliquent aucune perfection.** D'utiliser de tels termes est donc un manque total de respect envers Allah et c'est une Bid'ah.

C'est la voie des gens de Bid'ah, qu'on appelle Ahloul-Kalam : les Jahmiyyahs, les Mou'tazilahs, les Maatouridiyyahs et les Ashaa'irahs. Mais en ce qui concerne la signification de ces termes; il faut exiger de la personne qui les utilise une clarification de ce qu'elle veut dire par ces termes. Si une signification fausse est impliquée, cette signification sera rejetée, car elle contredit le Qor'an et la Sounnah. Mais si la signification impliquée est vraie, parce que le Qor'an et la Sounnah la confirment, alors nous affirmerons cette signification, tout en interdisant de manière absolue l'utilisation de ces termes de Bid'ah pour parler d'Allah. Et on se limite aux attributs qui sont dans la révélation, comme le faisaient les Salafs.

Les Salafs se limitaient à la révélation et s'éloignaient des Bid'ahs. Mais les gens de Bid'ah se sont cru plus intelligents que les Salafs et ont pensé qu'ils avaient besoin des philosophies des Kouffars pour interpréter le Qor'an et la Sounnah. Selon eux, c'était une façon de défendre la croyance en utilisant les moyens de l'ennemi. Le problème est qu'ils se sont mis à établir des lois et des règles inspirées par la philosophie et la logique grecques et se sont mis à se baser sur ces règles pour déformer le sens des textes de la révélation. Et cela en particulier au sujet des attributs d'Allah, tels qu'ils sont mentionnés dans le Qor'an et dans la Sounnah. Lorsqu'ils trouvent un verset ou un Hadith authentique qui contredit leur logique ; soit ils le nient s'ils en sont capables, ou bien ils déforment le sens de ces versets pour les rendre en accord avec leurs idées. Les Salafs étaient tous d'accord pour condamner 'Ilm Al-Kalaam et ont tous interdit d'y avoir recours. Mais certains groupes d'innovateurs ont cru pouvoir défendre l'Islam en utilisant la méthodologie du Kalaam.

Selon eux, Ahlous-Sounnah est divisé en trois groupes à ce sujet : **1-Les Ashaa'irahs. 2-Les Maatouridiyyahs. 3-Les Salafis.** Et ils prétendent que ces trois voies sont correctes. Ils s'imaginent que les Salafs ne faisaient qu'affirmer des mots sans avoir aucune compréhension de leur sens. Ils croient qu'ils affirmaient les attributs sans connaître leurs significations. Ils prétendent donc que la voie des Salafs est le **Tafwiid**, et ils disent que leur

voie est plus « sure ». Puis ils prétendent que lorsque les Mou'tazilahs sont apparus, ils ont eu besoin d'étudier leur méthode pour pouvoir les réfuter, ils ont donc inventé la voie des Ashaa'irahs et des Maatouridiyyahs, qui consiste à nier ces attributs et à déformer leur sens réel pour leur donner une autre signification. Ils disent par exemple que : l'**Istiwa** (l'attribut d'Allah du fait qu'il s'élève au-dessus de son trône) signifie : de prendre le pouvoir du Trône (Istawlaa). Ils disent que : Les deux mains (**Al-Yadaan**) signifient : la force ou la grâce. Ils disent que : Le fait qu'Allah est au-dessus de tout (**Al-'Oulou**) signifie : la hauteur de son respect. Ils disent que : La venue d'Allah au Jour du Jugement (**Al-Majii**) signifie : la venue de l'ange. Ils disent que : La descente d'Allah au dernier tiers de la nuit (**An-Nouzoul**) signifie : l'ange qui descend ou le commandement d'Allah. C'est ce qu'ils appellent injustement : le **Ta-wiil**. Mais c'est en fait une déformation du sens réel des attributs divins. Puis ils prétendent que la voie des Ashaa'irahs et des Maatouridiyyahs – le **Ta-wiil** – est plus « sage » et plus « savante » par rapport à celle des Salafs! Le Sheikh Mohammad Ibn Saalih Al-'Outhaymine dans son Sharh du livre **Al-'Aqidah Al-Waasitiyyah**, à la page 34, explique la réalité au sujet de l'erreur que font ceux qui divisent Ahlous-Sounnah en trois groupes :

(On a su de la parole de l'auteur – l'Imam Ibnou Taymiyyah Rahimahoullah – qu'on ne peut inclure parmi (Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah) ceux qui les contredisent dans leur voie. Comme par exemple la secte des Ashaa'irahs et des Maatouridiyyahs. Ils ne font pas partie de Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah dans ce domaine, parce qu'ils contredisent ce que suivaient le prophète ﷺ et ses compagnons dans le fait de laisser les attributs d'Allah passer selon leur sens réel. C'est pourquoi il est dans l'erreur celui qui dit : Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah sont trois groupes : Les Salafis, les Ash'ariyyahs et les Maatouridiyyahs. Ceci est incorrect. On peut répondre à cela en disant : Comment pourraient-ils tous être parmi Ahlous-Sounnah alors qu'ils sont divergents? Qu'y a-t-il donc après la vérité à part l'égarement? Et comment pourraient-ils être Ahlous-Sounnah alors que chacun d'entre eux réfute l'autre? Cela n'est pas possible!

Excepté si on accepte de réunir entre deux choses contradictoires, dans ce cas oui. En d'autres cas, il n'y a pas de doute que seulement l'un d'entre eux est sur la Sounnah. Alors lequel? Les Ash'ariyyahs? Les Maatouridiyyahs? Les Salafis? On répond à cela en disant : Celui qui est en accord avec la Sounnah, c'est celui qui est sur la Sounnah. Celui qui contredit la Sounnah, alors il n'est pas sur la Sounnah. Nous pouvons donc dire que les Salafs sont Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah et cette description ne peut absolument pas être vraie pour aucun autre groupe qu'eux. Et on considère les mots selon leur signification. Comment pouvons-nous nommer Ahlous-Sounnah ceux qui contredisent la Sounnah? Cela n'est pas possible! Comment peut-on dire au sujet de trois groupes différents qu'ils sont réunis? Où est l'unité? Donc Ahlous-Sounnah wal-Jamaa'ah sont ceux qui ont la 'Aqidah des Salafs jusqu'au jour de la Résurrection. Même celui qui vient après eux et qui est sur la voie du prophète ﷺ et de ses Sahaabahs, alors il est certes un Salafi.) Fin de la citation.

La position des Salafs au sujet de 'Ilm Al-Kalaam

Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à la page 77 de son livre : ***Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah*** :

(Après que les territoires de l'Islam se soient élargis et que les gens de toutes les religions ont commencé à entrer dans la religion d'Allah. Et après que les livres des anciens aient été traduits en arabe, et que le Kalaam se soit propagé et que certains dirigeants l'aient encouragé – comme nous l'avons expliqué plus tôt – les Bid'ahs après cela se sont multipliées. Les gens de Kalaam ont pris le dessus, leurs assemblées et

leurs livres se sont répandus... Alors les Salafs se sont levés pour remplir leur devoir de mettre en garde, par leurs paroles et par leurs actes, contre cette maladie mortelle.

*1-Il est rapporté, selon Al-Hassan Al-Basri et Mohammad Ibnou Sirine (mort en l'an 110 Hijri), qu'ils ont tous deux dit : « **Ne vous asseyez pas avec les gens de passions (c'est-à-dire : de Bid'ah), ne les écoutez pas et ne débattiez pas avec eux.** »*

*2-L'Imam Abou Hanifah a été questionné : Que dis-tu au sujet de ce que les gens ont inventé comme Kalaam au sujet des termes Al-A'raad (les accidents) et Al-Ajsaam (les corps)? Il dit : « **Ce sont des paroles de philosophes. Accroche-toi à la narration du Hadith et à la voie des Salafs et prends garde aux choses inventées, car ce sont des Bid'ahs.** »*

*3-Et l'Imam Malik a dit : « **Est-ce que nous allons abandonner ce que nous suivons chaque fois que nous arrive un homme qui sait mieux débattre que l'autre? Dans ce cas tu es toujours à la recherche de ta religion!** »*

*4-'Abdur-Rahman Ibn Mahdi (mort en l'an 198 Hijri) a dit : Je suis entré chez l'Imam Malik et il y avait avec lui un homme qui le questionnait au sujet du Qor'an. Malik lui dit : « **Tu es surement parmi les compagnons de 'Amr Ibnou 'Oubaid? Qu'Allah maudisse 'Amr Ibnou 'Oubaid! Car il a innové ces Bid'ahs reliées au Kalaam. Si le Kalaam était une science, les Sahaabahs et les Taabi'ines auraient parlé a son sujet, tout comme ils ont parlé des règles de la religion et des lois! Mais c'est quelque***

chose de faux et qui n'indique que la fausseté! »

5-Abou Youssouf (mort en l'an 183 Hijri) a dit :
« Celui qui recherche la religion par le Kalaam devient un hérétique (Tazandaqa). Celui qui cherche le Hadith qui est rare (Gharib) ment. Celui qui recherche de l'argent par l'alchimie fait faillite. »

6-L'Imam Ash-Shaafi'i a dit de nombreuses paroles qui sont très célèbres au sujet du Kalaam. Parmi celles-ci, il y a les suivantes : ***« Qu'un serviteur rencontre Allah avec tous les péchés – autre que le Shirk – est meilleur pour lui que de regarder dans le Kalaam. Je jure par Allah que j'ai découvert sur les gens de Kalaam qu'ils sont sur une chose que je n'imaginais pas du tout. »***

7-Et il a dit au sujet des gens de Kalaam : ***« Mon verdict à leur sujet c'est le verdict de 'Omar à propos de Sabigh¹². »***

8-Il était même d'opinion qu'on doit les frapper et les punir. Il dit : ***« Mon verdict au sujet des gens de Kalaam est qu'on les frappe avec des rameaux, qu'on les assied sur des chameaux et qu'on les fasse tourner parmi les tribus et les clans et qu'on s'écrie à leur propos : Voici la rétribution de celui***

¹² Sabigh était un homme qui posait beaucoup de questions sur des versets aux sens équivoques dans le Qor'an, alors qu'il négligeait ce qui est vraiment très important dans la religion. Un jour 'Omar Ibnoul-Khattab entendit parler de lui et de ses questions et demanda qu'on le lui amène. Alors 'Omar se mit à le frapper de plusieurs coups et le mit en prison. Il refit la même chose avec lui le deuxième jour et le troisième. Sabigh dit à 'Omar : Ô 'Omar, ça suffit! Car par Allah, je jure que le problème que j'avais dans ma tête est parti! Puis 'Omar l'envoya en exil dans une autre ville avec comme consigne que personne ne lui adresse la parole. L'histoire est rapportée par l'Imam Ad-Daarimi, par l'Imam Al-Ajourri et l'Imam Al-Laalakaa-i selon Hamaad Ibn Zayd et bien d'autres.

qui délaisse le Qor'an et la Sounnah et qui se tourne vers le Kalaam. »

9-Les livres de Kalaam n'étaient pas considérés pour lui comme faisant partie des livres de science Islamique de manière générale. C'est pourquoi (Ash-Shaafi'i) dit : « Si un homme laisse ses livres de science à quelqu'un dans son testament, et que parmi ces livres se trouvent des livres de Kalaam, ils n'entrent pas dans le testament, car cela ne fait pas partie de la science. »

10-Et l'Imam Ahmad a dit : « Ne vous assoyez pas avec les gens de Kalaam, même s'ils défendent la Sounnah. »

11-Et il a dit : « La personne qui utilise le Kalaam n'aura jamais le succès. Tu ne verras presque jamais une personne ayant regardé dans le Kalaam excepté qu'il a un doute dans son cœur. »

12-Et il a dit de façon très explicite : « Les savants du Kalaam sont des hérétiques (Zanaadiqah, pluriel de Zindiiq) »

13-L'Imam Al-Barbahaari a dit : « Sachez qu'il n'y a pas eu d'hérésie, ni de Koufr, ni de doutes, ni de Bid'ah, ni d'égarement, ni de confusion dans la religion, excepté que cela fut à cause du Kalaam et des gens de Kalaam, de dialectique (Jadal), de dispute (Miraa), d'antagonisme (Khousoumah) et d'infatuation ('Oujb). »

14-Et il a dit aussi : « Prenez garde de regarder dans le Kalaam et de vous asseoir avec les gens de

Kalaam. »

15-Al-Haafidh Qawwaam As-Sounnah a dit : « Les Salafs ont condamné l'utilisation des termes du Kalaam, comme Al-Jawaahir et Al-A'raad et ils ont dit : « Le Kalaam n'existait pas à l'époque des Sahaabahs et des Tabi'ines. Donc soit qu'ils n'ont pas parlé du Kalaam alors qu'ils le connaissaient. Dans ce cas, nous pouvons nous permettre de nous taire tout comme ils ont eux-mêmes gardé le silence à ce sujet. Ou soit qu'ils n'ont pas parlé du Kalaam parce qu'ils ne le connaissaient pas. Alors dans ce cas nous pouvons nous permettre de ne pas connaître ce qu'ils ont eux-mêmes ignoré. »)

Fin de la citation.

Le Sheikh Mohammad Al-'Aqil dit à la page 75 de son livre : **Manhaj Al-Imaam Ash-Shaafi'i fi ithbaat al-'aqidah** :

(Al-Qaadi Abou Yousouf (l'élève de l'Imam Abou Haniifah) dit à Bishr Al-Mourriisi, l'hérétique de la secte des Jahmiyyahs : « La connaissance du Kalaam c'est l'ignorance et l'ignorance du Kalaam c'est la connaissance. Si un homme devient une tête dans le Kalaam, on dira qu'il est un hérétique (Zindiiq) ou il sera accusé d'hérésie (Zandaqah). »)

Fin de la citation.

L'Imam Abou 'Omar Yousouf Ibn 'Abdul-Barr (mort en l'an 463 Hijri) mentionne dans son livre **Jaami' Bayaan Al-'Ilm wa fadlihi** (1/942-943), rapporte les paroles l'Imam Mohammad Ibn Khouwaiz Mindaad Al-Maaliki (mort en l'an 390 Hijri) dit dans son livre, **Kitaab Ash-Shahaadaat**, lorsqu'il explique les paroles de l'Imam Maalik :

(« Le témoignage des gens de la Bid'ah et des passions (Ahloul-Bida' wa Ahl Al-Ahwaa) n'est pas

accepté. Il dit : Les gens des passions (Ahloul-Ahwaa) sont pour l'Imam Maalik et pour le reste de nos compagnons les gens du Kalaam (Ahloul-Al-Kalaam). Donc toute personne qui est dans l'étude du Kalaam (Moutakallim) fait partie des gens de la Bid'ah et des passions (Ahloul-Ahwaa wal-Bida'), qu'ils soient de la secte des Ash'ariyyahs ou autre que Ash'ariyyahs. Son témoignage ne sera jamais accepté en Islam, et il doit être boycotté et puni pour sa Bid'ah. Et s'il persiste à rester sur sa Bid'ah, il sera appelé à se repentir. ») Fin de la citation.

Il rapporte également dans le même livre, (2/932) le consensus (Al-Ijmaa') au sujet du fait que les gens de Kalaam sont des Moubtadi'ahs. Il dit :

(Les gens du Fiqh et du Hadith (Al-Athaar) de toutes les villes sont unanimes sur le fait que les gens de Kalaam sont des gens de Bid'ah et de déviation et qu'ils ne sont pas comptés dans les rangs des savants selon tous les 'Oulamas de toutes les villes. Les savants sont uniquement les gens de Hadith qui ont de la compréhension dans ce domaine. Et ils sont à des niveaux différents de maîtrise, de distinction et de compréhension dans la science.) Fin de la citation.

Même Abou Hamid Al-Ghazaali, qui fait lui-même partie des gens de Kalaam, puisqu'il était un des plus importants défenseurs de la secte des Ashaa'irahs, a rapporté le consensus des Salafs sur l'interdiction du 'Ilm Al-Kalaam dans son célèbre livre, qui est malheureusement rempli de Bid'ah et de Hadiths fabriqués, *Ihyaa 'Ouloumid-diin*, (1/163-164). Il dit :

(Ash-Shaafi'i, Malik, Abou Haniifah, Ahmad Ibn Hanbal, Soufyaan Ath-Thawri et tous les Imams des Salafs sont tous allés vers l'interdiction du

Kalaam. Et les gens du Hadith parmi les Salafs sont tous d'accord sur cela. Ce qui est rapporté de leur part comme paroles sévères contre le Kalaam est innombrable. Et ils ont dit : Les Sahaabahs se sont uniquement tût au sujet du Kalaam – malgré qu'ils sont les plus savants au sujet des réalités et plus éloquents que quiconque dans la façon d'utiliser les mots – parce qu'ils savent ce qui en découle comme mal.) Fin de la citation.

L'Imam Ibnou Rajab dit dans son livre, ***Fadlou 'Ilm As-Salaf 'alaa 'ilm al-khalaf***, à la page 42, au sujet du 'Ilm Al-Kalaam :

(Et parmi les choses inventées dans la religion, il y a ce qu'ont inventé les Mou'tazilahs et ceux qui les suivent sur la même direction, comme Kalaam à propos de la personne d'Allah et de ses attributs selon les preuves rationnelles. Ce qui est plus dangereux que le Kalaam au sujet du Qadar. Car le Kalaam au sujet du Qadar concerne les actions d'Allah, tandis que le Kalaam des Mou'tazilahs est au sujet de Sa personne et de Ses attributs. Et ils se divisent en deux catégories :

La première catégorie : Celle de ceux qui nient beaucoup de ce qui est rapporté dans le Qor'an et dans la Sounnah (comme attributs), sous prétexte que cela implique pour eux de faire une ressemblance entre Allah et les créatures. Comme la parole des Mou'tazilahs qui disent : Si Allah pouvait être vu (par les créatures) cela signifie qu'il serait un corps, car Il ne serait vu que dans une direction. Et aussi lorsqu'ils disent : Si Allah aurait (comme attribut) une parole audible, Il serait un corps. Et ceux qui ont nié l'attribut d'Al-Istiwa (qui signifie qu'Allah s'est élevé au-dessus de son Trône) sont d'accord avec eux et ils l'ont nié à

*cause de ce même genre de faux arguments (Shoubhah).
Et ceci est la voie des Mou'tazilahs et des Jahmiyyahs.*

*Et les Salafs sont certes tous d'accord pour déclarer
qu'ils sont des Moubtadi'ahs et qu'ils sont égarés. Et
certains d'entre ceux qui s'apparentent à la Sounnah et
au Hadith parmi ceux qui sont venus plus tard ont suivi
leur chemin dans certaines choses.*

***La deuxième catégorie :** Celle de ceux qui ont voulu
affirmer les attributs selon des preuves rationnelles qui
n'ont pas été rapportées dans les Hadiths. Et les paroles
de ceux-là ont été rejetées. Et c'est la voie de Mouqaatil
Ibnou Sulaiman et de ceux qui l'ont suivi, comme Nouh
Ibn Abi Mariam. Et un groupe des savants de Hadiths
les ont suivis anciennement et récemment. Et c'est
également la voie de la secte des Karraamiyyahs.) Fin
de la citation.*

Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à la page 83 de son livre : **Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah :**

*(Al-Hafidh Ibn Hajar Al-'Asqalaani dit dans Fathoul-
Baari 13/253 : « Ceux qui sont venus après les trois
meilleurs siècles sont entrés de manière plus large dans
la plupart des affaires que les Imams des Taabi'ines et
leurs élèves ont condamné. Et les gens de Kalaam n'ont
pas été convaincus jusqu'à ce qu'ils mélangent les
questions de religion avec la parole des Grecs et qu'ils
prennent la parole des philosophes comme un
fondement vers lequel ils ramènent les Hadiths avec
lesquels ils rentrent en contradiction, en faisant leur
fausse interprétation (Ta-wiil), malgré le fait que cela
est détestable. Puis ils ne se sont pas limités à cela. Ils
ont continué jusqu'à ce qu'ils s'imaginent que ce qu'ils*

ont mis en place est la plus noble des sciences et celle qui est prioritaire à acquérir. Et que celui qui n'utilise pas ce qu'ils ont inventé comme terminologie, est pour eux un musulman du commun ignorant. Celui qui est vraiment heureux est celui qui s'accroche à ce que suivaient les Salafs et qui s'écarte de se que les Khalafs ont inventé. »

La vérité est que les textes des Salafs qui blâment le Kalaam et les gens de Kalaam sont bien trop nombreux pour qu'on puisse tous les mentionner ici. Et ce que nous avons mentionné ici est probablement suffisant pour illustrer leur position à ce sujet. Et il est bien d'indiquer que la position des Salafs par rapport au Kalaam et aux gens de Kalaam ne s'est pas limitée uniquement à une mise en garde verbale. En fait elle va au-delà de celle-ci jusqu'à la condamnation physique chaque fois que l'occasion se présentait pour cela. L'histoire a préservé pour nous certains des événements à ce sujet. Parmi ces événements, il y a celui mentionné par Ibnoul-Athiir, dans les événements de l'an 279 Hijri à Baghdaad durant le Khilaafah d'Al-Mou'tamid 'Alallah (de 256 à 279 Hijri). On faisait jurer les vendeurs de livres et on prenait leur serment qu'ils ne vendraient pas de livre de Kalaam, de dialectique (Jadal) et de philosophie.

*Et l'auteur du livre, **Tabaqaat Al-Oumam**, a mentionné l'histoire de l'expulsion de Abou 'Aamir (connu par le nom de Al-Mansour) en l'an 336 Hijri, en Andalousie, au sujet des coffres du Khalifah Al-Mountasir Billah, qui réunissaient les livres anciens et récents. Il montra les diverses sortes de livres que contenaient ces coffres en présence des élites parmi les hommes de science et de religion. Et il leur a ordonné de*

faire sortir de l'ensemble de ces livres, les livres de sciences anciennes écrits au sujet des sciences de logique aristotélicienne (Mantiq) et d'astronomie, ainsi que d'autres d'entre les livres des anciens, excepté les livres de médecine et de calculs. Une fois que ces livres furent séparés de ceux au sujet des sciences de la Shari'ah, de la langue arabe et du Hadith, il ordonna de les brûler et de les détruire. Il fit brûler une partie et fit jeter l'autre partie des livres dans les puits du palais et fit jeter du sable et des pierres par-dessus.) Fin de la citation.

Après avoir lu toutes ces paroles des Salafs qui condamnent sévèrement le 'Ilm Kalaam, il est clair que ce que prétend Elouazzani au sujet des Salafs est totalement faux. Comment Ibnou Mas'oud, Ibn 'Abbaas, 'Ali ibn Abi Taalib pouvaient-ils avoir eu recours au 'Ilm Al-Kalaam, alors que 'Ilm Al-Kalaam n'était pas connu à l'époque des Sahaabahs et des Taabi'ines? Il est aussi absurde d'attribuer l'utilisation du Kalaam à l'Imam Ash-Shaafi'i, alors que l'Imam Ash-Shaafi'i est un des Imams qui a le plus sévèrement condamné l'utilisation de 'Ilm Al-Kalaam?

Pourquoi les Salafs condamnent-ils 'Ilm Al-Kalaam et les gens de Kalaam?

Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à la page 88 de son livre : ***Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah*** :

(Nous savons maintenant que les Salafs sont tous d'accord sur la condamnation et l'avertissement contre le Kalaam. La réalité est que leur condamnation ne vienne pas du vide ou de l'ignorance de la réalité du Kalaam, ou d'une décision arbitraire, comme certains aimeraient le faire croire. Il y a en fait des causes qui les ont poussés à prendre cette position et il est possible de résumer ces causes dans les points suivants :

1-Les gens de Kalaam disent à propos d'Allah ce qu'ils ne savent pas. Ils troublent les gens par leurs paroles. Leurs paroles comprennent des questions mensongères et des prémisses corrompues qui impliquent l'invention d'un mensonge contre Allah, son livre, son messenger et sa religion.

2-L'abandon du Kalaam de la part des Salafs et l'avertissement qu'ils ont émis contre celui-ci était uniquement par crainte de la Fitnah et à cause de leur foi que le Qor'an et la Sounnah sont suffisants et complets pour combler le besoin des hommes sur le plan des croyances correctes et pour repousser d'eux les doutes et les faux arguments.

3-Ce qui fut suffisant pour les Sahaabahs et les Taabi'ines est suffisant pour nous. Alors soit qu'ils n'ont pas parlé du Kalaam tandis qu'ils le connaissaient. Dans ce cas, nous pouvons nous permettre de nous taire tout comme ils ont eux-mêmes gardé le silence à ce sujet. Ou soit qu'ils n'ont pas parlé du Kalaam parce qu'ils ne le connaissaient pas. Alors dans ce cas nous pouvons nous permettre de ne pas connaître ce qu'ils ont eux-mêmes ignoré. La vérité est qu'ils ont uniquement délaissé l'étude du Kalaam parce que c'est quelque chose d'innové qui porte beaucoup de faussetés.

*4-'Ilm Al-Kalaam mène les gens qui l'étudient vers le doute, la confusion et le désarroi. C'est pourquoi Abou Haamid Al-Ghazaali a dit : « **Les gens qui doutent le plus au moment de la mort sont les gens de Kalaam.** »*

5-'Ilm Al-Kalaam n'est que verbiage, questions innovées, significations fausses, fondements corrompus. Les gens

de Kalaam en ont fait leur pilier, l'ont imposé aux gens et l'ont utilisé comme référence pour juger les gens. Le résultat de cela fut : beaucoup de polémiques, de disputes, de troubles et de gens se déclarant les uns les autres mécréants. Quiconque a lu un de ces livres de Kalaam blâmable comprend clairement que la plupart de leurs recherches entrent dans ces descriptions. Il est suffisant comme exemple de cela que les gens de Kalaam considèrent que la première obligation pour la personne Islamiquement responsable est l'observation ou de vouloir observer, ou de douter.

6-Les gens de Kalaam ont agrandi de façon exagérée le rôle de la raison et en ont fait un juge au-dessus du Qor'an et de la Sounnah. Ils ont rejeté toute signification qui entre en contradiction avec leur raison. En contrepartie, ils n'ont que très peu de respect et très peu de soumission pour les textes du Qor'an et de la Sounnah et très peu d'intérêt pour les narrations prophétiques, au point de ne pas pouvoir distinguer entre ce qui est authentique et ce qui est faible. Certains d'entre eux ne peuvent même pas distinguer entre un verset et un Hadith.

7-La méthodologie (Manhaj) des gens de Kalaam est en contradiction avec le Manhaj du Qor'an et de la Sounnah dans la manière de présenter les questions de 'Aqidah. Car les gens de Kalaam ont présenté leurs questions selon un Manhaj de Kalaam et dans un moule philosophique et dialectique, entouré de complexité, de sècheresse et de confusion. En fait, ce qu'on appelle 'Ilm Al-Kalaam est une chose totalement étrangère à l'Islam et sa nature, ainsi qu'à sa réalité et sa méthodologie.

8-'Ilm Al-Kalaam est une cause de division et de

divergence. Les gens de Kalaam sont les gens qui ont le plus de divisions et de divergences. Plus une personne est avancée dans le Kalaam et éloignée du Manhaj des Salafs, plus elle est dans la division et dans la divergence.

*9-Les gens de Kalaam ont concentré leurs études, leurs livres et ont passé leur vie à chercher sur le Tawhid dans la Souveraineté (Rouboubiyyah) d'Allah et dans l'affirmation de ses preuves. Et on sait très bien que c'est une question qui fait partie de la nature (Fitrah) et qui ne nécessite pas qu'on y passe sa vie et qu'on écrive à son sujet de nombreux volumes. Tout comme il est connu que ce type de Tawhid ne fait pas entrer celui qui l'accepte dans l'Islam. Les Moushrikounes acceptaient ce type de Tawhid (dans la Rouboubiyyah), comme Allah le dit : **(Et si tu leur demandes qui les a créés, ils diront très certainement: «Allah». Comment se fait-il donc qu'ils se détournent?)** Az-Zoukhrouf: 87. Et malgré cela, leur acceptation de ce type de Tawhid seulement ne leur profita en rien.*

Et d'un autre côté, les gens de Kalaam ont négligé la recherche sur le Tawhid Al-'Ibaadah (l'unicité d'Allah dans l'adoration), qui est la base de l'appel des messagers. Tu ne trouveras presque jamais d'étude ni même mention de ce type de Tawhid dans leurs livres.

10-Parmi les causes qui ont fait fuir les Salafs du Kalaam et de ses adeptes, il y a qu'ils ont observé chez nombre d'entre les leaders du Kalaam; le peu de piété, faiblesse dans leur attachement à la Shari'ah, les péchés qu'ils commettent. Certains furent connus comme buvant de l'alcool, ou comme étant paresseux dans l'accomplissement de la Salaat, et comme aimant les

turpitudes, les mensonges et les fausses histoires, et leur attaque contre la Sounnah et les Sahaabahs.) Fin de la citation avec quelques ajustements.

Comment les gens de Kalaam déforment les critiques des Salafs

Devant les critiques et les condamnations des Salafs contre le Kalaam, les gens de Bid'ah ont cherché à déformer le sens des paroles des Salafs pour faire croire aux gens que les critiques des Salafs ne s'appliquent pas à eux et à ce qu'ils font. Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à ce sujet, à la page 96 de son livre : ***Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah*** :

(Nous savons maintenant la position des Salafs par rapport au Kalaam et aux gens de Kalaam et comment ils ont mis en garde contre le Kalaam. Les gens de Kalaam, devant cela, ont essayé de trouver des justifications pour le Manhaj de Kalaam. Il est possible de résumer ces justifications et ces arguments dans les points suivants :

1-*Il n'y a pas eu d'interdiction explicite du Kalaam de la part du prophète ﷺ et il n'a pas dit : Celui qui parle de ce sujet et qui recherche sur ce sujet cela fait de lui un Moubtadi'.*

2-*Le prophète ﷺ n'ignore rien du Kalaam concernant les termes comme **Jism** (corps) et **'Arad** (accident), comme **Harakah** (mouvement) et **Soukoun** (immobilité), comme **Jouz** (portion) et **Toufrah** (saut), même s'il n'a jamais rien mentionné à propos de chacun de ces termes de manière spécifique. Parce cela ne s'est pas produit durant son époque en particulier pour qu'il puisse en parler ou ne pas en parler.*

3-Les fondements des questions dont traitent des gens de Kalaam sont présents dans le Qor'an et dans la Sounnah de façon globale et non dans les détails.

(Certains utilisent l'histoire de Ibrahim ؑ avec le coucher du soleil et de la lune pour tenter de défendre le Kalaam en disant que cela prouve que tout ce qui bouge d'un endroit à un autre n'est pas Dieu. Ils cherchent à utiliser cet argument pour nier la réalité des actions qui sont attribuées à Allah, comme l'élévation sur le Trône (Al-Istiwa' 'Alal-'Arsh), la descente (An-Nouzoul), la venue (Al-Majii wal-Ityaan), etc. Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah réfute cette Shoubhah dans son livre Sharh Hadith An-Nouzoul. Voir Majmou' Fataawaa : 5/547-550.)

4-Si ce qui est interdit dans le Kalaam est l'utilisation des termes comme l'essence (Al-Jawhar) et l'accident (Al-'Arad), ainsi que les autres termes étranges de ce genre, alors dans ce cas l'affaire est simple. Car il n'y a de science excepté qu'on invente pour celle-ci des terminologies pour faciliter sa compréhension. Mais si ce qui est interdit dans ces termes est leur signification, alors nous ne voulons rien d'autre par ces termes que prouver que ce monde est créé, et prouver aussi l'unicité du Créateur et de ses attributs. Comme cela est mentionné dans la révélation.

5-Allah a ordonné de discuter et d'argumenter dans plusieurs versets et les messagers ont discuté et argumenté avec les négateurs. Ainsi que les Sahaabah après eux.

6-Les Sahaabah n'ont pas prouvé les fondements de la religion (Ousoul Ad-Din) et ils n'ont pas fait les

recherches que les gens de Kalaam ont faites à ce sujet. Cela parce qu'ils étaient occupés par la science, l'adoration et le Jihaad d'un certain point de vue. D'un autre point de vue ils n'en avaient pas besoin du tout, à cause de la proximité de l'époque de la prophétie et à cause du peu d'opposants qu'ils avaient sur ces questions.

7-Le Manhaj des gens de Kalaam est en accord avec le fondement de la religion à propos de la condamnation du Taqliid (le fait de suivre aveuglément quelqu'un), de l'incitation à l'observation et à la déduction, de la discussion avec les Moushrikines avec des arguments rationnels. Quiconque réfléchit sur le Qor'an et observe ses significations trouvera la véracité de ce principe.

Certains des gens de Bid'ah ont tenté de rediriger les critiques des Salafs pour le Kalaam et de les retourner vers des choses extérieures en disant :

« Ce qui a été rapporté de la part de certains parmi les Salafs comme critique et interdiction du Kalaam concerne uniquement le fanatique religieux, qui est limité dans sa quête de conviction, qui a comme objectif de corrompre la croyance des musulmans et qui patauge dans ce qui est inutile parmi les ambiguïtés des pseudo philosophes. »

D'autres écrivains contemporains ont essayé de mettre de l'avant l'importance du Kalaam et de montrer le rôle des gens de Kalaam et d'expliquer l'importance de leur Manhaj rationnel dans la manière de gérer les questions. En contrepartie ils mentionnent les affrontements des Salafs avec les gens de Kalaam parmi les Mou'tazilahs et leur semblables, ainsi que leur ferme

attachement aux textes de la Shari'ah. Certains sont même allés jusqu'à dire que le plus grand malheur des musulmans est la mort des Mou'tazilahs.) Fin de la citation.

Le Sheikh Mohammad Al-'Aqil dit à la page 75 de son livre : ***Manhaj Al-Imaam Ash-Shaafi'i fi ithbaat al-'aqidah*** :

(Voilà quelques citations de ceux qui ont tenté d'interpréter les paroles de l'Imam Ash-Shaafi'i (dans sa condamnation de) 'Ilm Al-Kalaam. Il est possible de résumer ces interprétations de la façon suivante :

1-Le blâme des Salafs est particulier au Kalaam des gens de Bid'ah qui sont : les Mou'tazilahs, les Rafidahs, les Qadariyyahs et les Khawaarijs et il n'inclut pas le Kalaam d'autres que ceux-là, parmi ceux qui se disent sur la Sounnah, comme les Ashaa'irahs et leurs semblables.

2-Le blâme est pour celui qui a pris le Kalaam comme moyen pour se rapprocher du dirigeant. Il a donc cherché à l'apprendre pour autre qu'Allah et il débat pour avoir un poste.

3-Les Imams ont eux peur qu'on attribue à leurs élèves la réputation d'apprendre le Kalaam et que cela les mènent à être éprouvés par les dirigeants qui ont été gagnés aux idées des gens de passions et de Bid'ah.

4-Ce qu'il dit concerne le fait de se limiter au 'Ilm Al-Kalaam et de délaisser l'apprentissage du Fiqh – et c'est la science de ce qui est Halaal et Haraam – de façon à ne pas faire ce qui est ordonné par Allah et de ne pas laisser tomber ce qu'Allah a interdit.

5-Le blâme est particulier à celui qui tente d'entrer dans les choses très complexes que la raison n'a pas la capacité de comprendre.

Toutes ces interprétations sont des tentatives de la part des gens de Kalaam pour essayer de justifier la Bid'ah dans laquelle ils se trouvent et pour tenter de s'exclure de la condamnation des Salafs. Et particulièrement ceux qui se prétendent être sur le Madh-hab de l'Imam Ash-Shaafi'i. Et il n'est pas étonnant que les gens de Kalaam cherchent à interpréter faussement les paroles de l'Imam Ash-Shafi'i pour essayer de les rendre en accord avec la Bid'ah qu'ils suivent. Car ce sont des gens qui interprètent faussement et qui déforment la religion et ils ont la préséance dans cela. Puisqu'ils ont déformé la parole d'Allah et la Sounnah de Son messenger ﷺ Et celui qui déforme le Qor'an et la Sounnah, il n'est pas étonnant de le voir déformer les paroles des 'Oulamaas! Et nous avons expliqué précédemment l'opinion qu'ont ces gens au sujet des textes du Qor'an et de la Sounnah et qu'ils pensent que de prendre le sens apparent de la révélation fait partie des fondements de la mécréance (Koufr)! Mais les paroles de l'Imam Ash-Shaafi'i sont des paroles claires et explicites dans la condamnation de la voie des gens de Kalaam. Voie pour laquelle ils ont rejeté les textes explicites de la révélation. Les paroles de l'Imam Ash-Shaafi'i ne nécessitent aucune interprétation. Donc toute personne qui délaisse le Qor'an et la Sounnah et qui prend la raison comme soutien dans la 'Aqidah entre dans la condamnation des Salafs. Et celui qui médite sur les livres des Ashaa'irahs constate qu'ils font partie de cette catégorie de Kalaam qui est condamnée.) Fin de la citation.

Les réponses aux Shoubouhaats des gens de Kalaam

Le Sheikh Mohammad Ibn 'Abdur-Rahman Al-Khoumayyis répond de manière très claire aux gens de Kalaam qui cherchent à se disculper des critiques des Imams des Salafs à la page 31 de son livre ***Hiwaar ma'a ash'ari***, il dit :

(Certains de ceux qui ont recours au 'Ilm Al-Kalaam, comme les Ashaa'irahs et les Maatouridiyyah, cherchent à s'enfuir des paroles des quatre Imams, mentionnées précédemment au sujet de la critique du Kalaam en disant que ce que veulent dire les quatre Imams, ainsi que tous ceux qui blâment 'Ilm Al-Kalaam parmi les Salafs, c'est uniquement le Kalaam qui est blâmable ; c'est-à-dire le Kalaam tel qu'il fut utilisé par les Jahmiyyahs et les Mou'tazilahs. Toutefois, ils prétendent que 'Ilm Al-Kalaam tel qu'eux l'utilisent n'entre pas dans ce blâme, car c'est un Kalaam louable.

*Et la réponse à cette problématique est que le Kalaam est blâmable dans toute son entièreté. Il n'y a pas un bon et un mauvais Kalaam. Cette Shoubhah est, de la part de celui qui l'utilise, **comparable à la Shoubhah de celui qui divise la Bid'ah en une bonne et une mauvaise Bid'ah.***

*La preuve de cela est que le 'Ilm Al-Kalaam que les Salafs et que les gens de Kalaam ont parfois eux-mêmes sévèrement blâmé, a pour fruit et comme résultat la négation des attributs d'Allah, comme la négation de **Al-'Oulou** (le fait qu'Allah est élevé et au-dessus de Sa création), de **Al-Istiwa** (le fait qu'Allah est au-dessus de Son Trône), et de **An-Nouzoul** (le fait qu'Allah descend au dernier des cieux durant le dernier tiers de la nuit), ou la négation de la parole d'Allah en affirmant l'idée de **Khalq Al-Qor'an** (la création du Qor'an), ou*

en disant que la Parole d'Allah est une parole intérieure, qui n'est pas composée de lettres, ni d'une voix audible, (Al-Kalaam An-Nafsi), ou le fait de placer la raison devant la révélation. Et tous ces résultats se retrouvent présents chez la pluparts des Maatouridiyyahs et des Ashaa'irahs.

*L'Imam Ibnoul-Qayyim a dit dans son livre **As-Sawaa'iq Al-moursalah** : «Notre Sheikh (Ibn Taymiyyah) a dit : (Le Kalaam qui est visé par le blâme et l'interdiction de la part de l'unanimité des Salafs de la Oummah et de ses Imams sont les fausses voies sur lesquelles les gens de Kalaam ont basé leur négation des attributs d'Allah, la négation de **Al-'Oulou** (le fait qu'Allah est élevé et au-dessus de Sa création), la négation qu'Allah est au-dessus de Son Trône (**Al-Istiwa**), l'idée que le Qor'an est crée, la négation du fait que les croyants verront Allah dans l'au-delà, la négation que le Qor'an fasse partie de la Parole d'Allah et qu'Il s'adresse à Ses serviteurs, la négation du fait qu'Allah descend au dernier des cieus durant le dernier tiers de chaque nuit, la négation de la venue d'Allah au Jour de la résurrection pour établir le jugement entre ses serviteurs. Ils ont donc suivi des voies qui ne sont pas droites et ils ont utilisé comme preuves des questions qui impliquent le mensonge. Ils ont donc, à cause de cela, contredit les textes clairs et explicites du Qor'an et de la Sounnah, ainsi que la pure logique. C'est pourquoi les Salafs ainsi que les Imams de la religion ont à l'unanimité blâmé les gens de Kalaam et qu'ils l'ont interdit et qu'ils ont déclaré ses représentants d'ignorants, de Moubtadi'ahs et d'égarés)*

Il n'y a donc aucun doute que ce que suivent les Maatouridiyyahs et les Ashaa'irahs entre dans le 'ilm

Al-Kalaam qui est blâmable et que les Salafs ont blâmé.)

Fin de la citation avec quelques ajustements.

Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à ce sujet, à la page 98 de son livre : **Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah** :

(La vérité est qu'il n'y a aucune preuve dans ce que les gens de Kalaam ont mentionné comme arguments pour justifier leur Manhaj. Voici les explications à ce sujet :

1-En ce qui concerne leur argument que le prophète ﷺ n'a pas interdit le Kalaam et qu'il n'a pas déclaré celui qui l'utilise de Moubtadi'... On peut répondre à ce sujet que le prophète ﷺ a interdit toute chose nouvelle dans la religion : « **Toute Bid'ah est égarement » et il a dit également : « **Celui qui invente quelque chose dans notre religion, elle ne sera pas acceptée** »**

Et nous savons très bien que les questions du Kalaam sont inventées. Elles sont donc rejetées sur celui qui l'a inventé. Il n'est donc pas du tout nécessaire pour interdire quelque chose dans la Shari'ah de l'Islam, que cette chose soit textuellement mentionnée de manière explicite. En fait, la Shari'ah vient avec des règles générales dans l'obligation ou l'interdiction de certaines choses. Par conséquent, tout ce qui rentre dans la description prend donc le même verdict. C'est une chose connue qui est acceptée par quiconque fait l'effort pour comprendre les textes.

2-En ce qui concerne l'idée que le prophète ﷺ connaît les terminologies des gens de Kalaam, comme **Al-Jism, **Al-'Arad** et **At-Toufrah**... On peut répondre à cela en disant : Ces terminologies sont inventées après la mort du messager ﷺ et sont des mots innovés. Et si on**

*suppose qu'il les connaissait et qu'il est resté silencieux et n'en a pas parlé, alors nous pouvons nous aussi nous taire comme il s'est lui-même tût. Et si le Kalaam faisait partie de ce que les musulmans ont besoin dans leur religion – même après un certain temps – le prophète ﷺ l'aurait clarifié et il n'aurait pas été permis de ne pas en parler. Et c'est lui-même qui a dit : « **Je vous ai laissé sur une clarté dont la nuit est aussi claire que le jour. Personne n'en dévie après moi sauf celui qui va à sa perte.** » Rapporté par Ibn Maajah, authentifié par Sheikh Al-Albaani.*

3-En ce qui concerne le fait de dire que les bases des questions des gens de Kalaam sont présentes dans le Qor'an et dans la Sounnah. Cela fait partie des déductions des gens de Kalaam et cela est dû au fait qu'ils suivent ce qui peut avoir plusieurs significations et qu'ils argumentent en se servant des versets en dehors de leur contexte. Celui qui observe les preuves du Qor'an qu'ils utilisent pour défendre leurs questions constatera clairement comment ils déforment la parole de son contexte.

4-En ce qui concerne ce qu'ils disent sur le fait que si ce qui est interdit dans le Kalaam est uniquement les terminologies, alors dans ce cas on ne peut nier que dans chaque science il y a de nouvelles terminologies. Nous pouvons répondre à cela en disant que les Salafs n'ont pas interdit le Kalaam uniquement à cause des nouvelles terminologies, si les significations de ces terminologies sont correctes et vraies. Ils ont uniquement interdit le Kalaam à cause du fait qu'il contient des questions mensongères et des prémisses erronées, comme nous l'avons expliqué précédemment. Et si leur but en utilisant le Kalaam est uniquement de

prouver l'unicité d'Allah et de ses attributs, alors dans ce cas les preuves de la Shari'ah sont suffisantes et nous épargne d'avoir à utiliser ces méthodes longues et complexes.

5-En ce qui concerne ce qu'ils disent sur le fait qu'Allah a ordonné de discuter et d'argumenter, on peut dire à ce sujet qu'à la base, il n'y a aucun mal à discuter avec les Kouffars et avec les gens qui rejettent la vérité par orgueil. En fait, cela peut même être recommandé et obligatoire selon les situations. Ce qui est interdit du Manhaj des gens de Kalaam, c'est de débattre pour ce qui est faux et de chercher ardemment à remplir les pages et de perdre son temps avec ce que dit X et Y à dit, sans que le but soit d'atteindre la vérité. C'est ce que plusieurs d'entre les plus importants parmi les gens de Kalaam ont reconnu.

6-En ce qui concerne le fait de dire que les Sahaabahs ainsi que les premiers musulmans de cette Oummah n'ont pas suivi le Manhaj des gens de Kalaam dans la manière de traiter les questions de 'Aqidah parce qu'ils étaient occupés par la science, l'adoration et le Jihad. Cette explication est totalement fausse, car les Sahaabahs – Radiyallahou 'Anhoum – et les premiers musulmans de cette Oummah ont parlé de plusieurs questions, dans la 'Aqidah et dans d'autres sujets. Ils ont même parlé de questions qui ne s'étaient pas encore produites, comme certaines questions d'héritage. Comment peut-on dire que l'adoration et le Jihad les ont distraits de ces questions. En réalité, ils se sont limités aux preuves du Qor'an et de la Sounnah et ils n'ont pas innové ces questions de Kalaam.

7-De même que le fait de dire qu'ils n'avaient pas besoin de cette science parce qu'il y avait peu de négateurs et de gens de Bid'ah. Nous pouvons répondre à cela en disant que les Sahaabahs discutaient avec les juifs, les chrétiens et les Moushrikines et ils écrasaient les gens de Bid'ah. Mais ils ont eu suffisamment de preuves dans le Qor'an et dans la Sounnah claire et dans ce qu'ils contiennent comme preuve rationnelle, forte et écrasante. Ils ont donc pu établir la preuve et clarifier la voie, comme ils le voulaient sans avoir besoin du Kalaam.

8-En ce qui concerne l'idée que le Manhaj des gens de Kalaam est en accord avec le Manhaj de l'Islam dans la condamnation du Taqliid (le fait de suivre aveuglément quelqu'un), et dans l'établissement de la 'Aqidah sur la base des preuves rationnelles et des arguments convaincants. Nous disons de cela que certes le Taqliid est condamné, mais qui a dit que le fait de suivre les preuves de la Shari'ah fait partie du Taqliid? Et qui a dit que les preuves des gens de Kalaam sont rationnelles, formelles et qu'elles mènent à la certitude? La vérité est plutôt que leurs preuves mènent à la confusion et au doute, comme nous l'avons expliqué précédemment. Et cela a été dit explicitement par de nombreux Imams.)
Fin de la citation avec quelques ajustements.

Sans oublier également le fait que la plupart des grands parmi les gens de Kalaam se sont repentis avant leur mort et ont reconnu leur erreur d'avoir étudié le Kalaam. Ils ont exprimé leur remords clairement dans leurs livres et ont averti les musulmans contre cette Bid'ah. Ce qui réfute clairement l'idée que les Salafs auraient utilisé le Kalaam.

Les Salafs ont réfuté les gens de Bid'ah sans 'Ilm Al-Kalaam

Dans le but de démontrer la fausseté de la prétention que les Salafs auraient eu recours au Kalaam pour réfuter les gens de Bid'ah, je vais vous montrer un exemple de débat qui a eu lieu entre le Sahaabi 'Abdullah Ibn 'Abbaas et les Khawaarijs, pour que vous constatiez qu'il les réfute non pas avec de la philosophie, ni avec de la dialectique aristotélicienne, ni avec du Kalaam... Il ne les réfute que par le Qor'an et la Sounnah. Voici donc l'exemple du débat entre Ibn 'Abbas ؓ et les Khawaarijs comme elle est mentionnée par le Sheikh Mohammad Amaan Al-Jaami dans son livre, ***Al-'Aqidatoul-islamiiyyah wa taariikhouhaa***, à la page 48 :

(C'est alors que 'Abdullah Ibnou 'Abbaas (Allah soit satisfait d'eux) a demandé à 'Ali Ibn Abi Talib la permission de partir à leur rencontre dans le but de dialoguer, avec l'espoir qu'ils reviennent à la vérité. 'Ali dit à Ibn 'Abbaas : « Certes je crains pour toi ». Ibn 'Abbaas lui dit : « Ne crains rien ! ». Ibnou 'Abbaas dit ensuite : « Je suis donc parti à leur rencontre. Je suis arrivé alors qu'ils étaient réunis dans une de leurs maisons de Al-Harouraa. Je leur ai donné le Salam et ils me répondirent : « Bienvenue à toi ! O Ibnou 'Abbaas ! Qu'est-ce que ce bel habit que tu portes ! ». Je leur dis : « De quoi me blâmer vous ? Certes, j'ai vu le messenger d'Allah ﷺ portant ce qu'il y a de plus beau comme habit ». Et il récita la Parole d'Allah :

(قُلْ مَنْ حَرَّمَ زِينَةَ اللَّهِ الَّتِي أَخْرَجَ لِعِبَادِهِ وَالطَّيِّبَاتِ مِنَ الرِّزْقِ)

(Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures ? ») [Al-Araaf : 7 : 32]

Ils dirent : « Qu'est-ce qui t'amène ? »

Je leur dis : « Je viens de la part des Sahabahs du messenger d'Allah ﷺ des Mouhaajirines et des Ansars, pour vous transmettre ce qu'ils disent. C'est en leur

présence que le Qor'an fut révélé, et ils sont plus savants que vous au sujet de la révélation. Le Qor'an fut révélé parmi eux et aucun d'entre vous ne fait partie d'eux. Certains d'entre eux dirent : « Ne discutez pas avec Qoureish, car Allah dit à leur sujet :

(بَلْ هُمْ قَوْمٌ خَصِمُونَ)

(Ce sont plutôt des gens disputeurs.) [Az-Zoukhrouf :

43 : 58]

Ibnou 'Abbaas dit : « Je n'avais jamais vu de gens faire autant d'efforts dans l'adoration. Leur visage portait les signes des gens qui veillent la nuit en prière, et leurs mains et leurs genoux indiquaient qu'ils priaient beaucoup. »

Certains d'entre eux dirent : « Nous allons lui parler et nous allons débattre avec lui. »

Je dis : « Dites-moi ce que vous reprochez au neveu et gendre du messenger d'Allah ﷺ et aux Mouhaajirines et aux Ansaars ? »

Ils dirent : « Trois choses. »

Je dis : « Quelles sont-elles ? »

Ils dirent : « Premièrement : Il a fait juger des hommes dans les affaires d'Allah, alors qu'Allah dit :

(إِنَّ الْحُكْمَ لِلَّهِ)

(Le jugement n'appartient qu'à Allah) [Al-An'aam :

6 : 57.

Qu'est-ce que les hommes ont à faire dans le jugement ? »

Je dis : « Voilà une première chose. »

Ils dirent : « En ce qui concerne la deuxième chose que nous lui reprochons, c'est qu'il a combattu et qu'il n'a pas pris d'esclaves ni de butin de guerre. Or, si ceux qu'il

combat sont des Kouffars, il est permis de les prendre comme esclaves et de prendre leur butin. Mais si ce sont des croyants, il n'est pas permis de les combattre !

Je dis : « Voilà le deuxième point, et quel est le troisième ? »

Ils dirent : « Il n'a pas pris le titre d'Amir Al Mou'minine (Prince des croyants); c'est donc qu'il est le prince des mécréants ! »

Je dis : « Avez-vous d'autres points à part ceux-là ? »

Ils dirent : « Cela est suffisant pour nous. »

Je leur dit : « Que dites-vous si je vous cite du Qor'an et de la Sounnah, ce qui réfute vos points? Êtes-vous d'accord ? »

Ils dirent : « Oui. »

Je leur dit : « En ce qui concerne votre premier point, au sujet de faire juger des hommes dans les affaires d'Allah, je vais vous citer ce qu'Allah a laissé aux hommes juger; comme le cas du prix de ¼ de Dirham pour un lapin ou pour le petit gibier de ce genre lors de la chasse. Allah le très Haut dit :

(يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَقْتُلُوا الصَّيْدَ وَأَنْتُمْ حُرْمٌ وَمَنْ قَتَلَهُ مِنْكُمْ مُتَعَمِّدًا
فَجَزَاءٌ مِّثْلُ مَا قَتَلَ مِنَ النَّعَمِ يَحْكُمُ بِهِ ذَوَا عَدْلٍ مِنْكُمْ)

(Ô les croyants ! Ne tuez pas de gibier pendant que vous êtes en état d'Ihram. Quiconque parmi vous en tue délibérément, qu'il compense alors, soit par quelque bête de troupeau, semblable à ce qu'il a tué, d'après le jugement de deux personnes intègres parmi vous) [Al-Maidah : 5 : 95]

Puis il dit : « Et vous savez que si Allah l'avait voulu, Il aurait jugé lui-même et Il n'aurait pas laissé cela aux hommes. De même pour l'homme et son épouse, Allah dit :

(وَإِنْ خِفْتُمْ شِقَاقَ بَيْنِهِمَا فَابْعَثُوا حَكَمًا مِّنْ أَهْلِهِ وَحَكَمًا مِّنْ أَهْلِهَا إِنْ يُرِيدَا إِصْلَاحًا يُوَفِّقِ اللَّهُ بَيْنَهُمَا)

(Si vous craignez le désaccord entre les deux [époux], envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux.) [An-Nisa : 4 : 35]

Allah a donc fait du jugement des hommes une Sounnah préservée. Ai-je répondu à ce point ? »

Ils dirent : « Oui. »

Il dit : « En ce qui concerne votre deuxième point; qu'il a combattu sans prendre d'esclaves ni de butin...Auriez-vous pris votre mère 'Aishah en esclavage, tout en vous permettant avec elle ce qui est permis pour d'autres? Si vous dites oui; vous avez rejeté la foi, car elle est votre mère. Et si vous dites qu'elle n'ait pas votre mère, vous avez certes rejeté la foi, car Allah dit :

(وَأَزْوَاجُهُ أُمَّهَاتُهُمْ)

(Ses épouses (du prophète ﷺ) sont leurs mères) [Al-Ahzaab : 33 : 6]

Vous tournez donc entre deux égarements, peu importe laquelle des deux vous prenez, vous prenez l'égarement. »

Ils se regardèrent les uns les autres.

Je dis : « Ai-je répondu à ce point ? »

Ils dirent : « Oui. »

Il dit : « En ce qui concerne le troisième point; qu'il s'est enlevé le titre d'Amir Al-Mou'minines. Je vous amène celui que vous agréez et je vous montre. Vous avez entendu que le prophète ﷺ a dit au Chef des croyants :

« O 'Ali ! Écris ceci : Voici ce que le messenger d'Allah a pris comme entente. » Les Moushrikounes ont dit : Par Allah ! Nous ne reconnaissons pas que tu es le

messenger d'Allah, et sinon nous ne t'aurions pas combattu ! Alors le messenger d'Allah ﷺ dit :

« O Allah tu sais que je suis le messenger d'Allah ! 'Ali, Écris ceci : Voici ce que le Mohammad Ibnou 'Abdillah a pris comme entente. » Par Allah ! Le messenger d'Allah est meilleur que 'Ali et il n'a pas cessé d'être prophète lorsqu'il a effacé; messenger d'Allah ! »

Ibnou 'Abbaas dit : « 2000 d'entre eux sont revenus, les autres furent tués en restant dans leur égarement. » L'Imam Al-Hakim a dit : (ce Hadith respecte les conditions de Mouslim, et il ne l'a pas rapporté.) Fin de la citation.

Le Sheikh Sulaiman Al-Ghousn dit à ce sujet, à la page 26 de son livre : **Mawqif Al-moutakallimines minal-istidlaal binousous al-kitaab was-sounnah** :

*(Il serait bon de porter l'attention sur le fait que les gens de Kalaam en général – et ceux qui sont venus plus tard en particulier – ont popularisé l'utilisation du terme 'Ilm Al-Kalaam pour désigner 'Ilm At-Tawhid (La science du Tawhid). Il n'y a pas de doute que cette appellation est fausse et qu'elle n'a aucune source dans le Qor'an et la Sounnah et aucune trace chez aucun des Salafs de la Oummah. Cette appellation ('Ilm Al-Kalaam) fait plutôt partie des généralisations des gens de Kalaam, les Moubtadi'ahs. Et si on réalise la signification de cette appellation, on verra qu'il est plus correct de l'utiliser pour désigner les livres des gens de Kalaam, comme les livres : **Ghayatoul-Maraam** et **Abkaaroul-Afkaar** écrit par Al-Aamidi et **Nihaayatoul-Iqdaam** écrit par Ash-Shahristaani, et **Al-Mouhiit bit-takliif** écrit par Al-Qaadi 'Abdul-Jabbaar, et **Al-Mataalib al-'aaliyah** écrit par Ar-Raazi,*

*et ainsi de suite. Il n'est donc pas permis d'utiliser cette appellation pour désigner les livres des Salafs : comme **As-Sounnah** de l'Imam Ahmad, et **Khalqou Afaal al-'ibaad** de l'Imam Al-Boukhaari, et **Kitab At-Tawhid** de l'Imam Ibnou Khouzaymah, et **Ash-Shari'ah** de l'Imam Al-Aajourri et d'autres. Tout comme il n'est pas permis de nommer ceux qui ont écrit ces livres des gens de Kalaam. Car ils n'ont rien à voir avec le Kalaam. Et parce que leur 'Aqidah et leurs livres sont basés sur le fait de prendre les textes du Qor'an et de la Sounnah comme preuve, et non les règles du Kalaam et les prémisses de la dialectique Aristotélicienne.) Fin de la citation.*

Il est donc clair après cette explication approfondie au sujet de 'Ilm Al-Kalaam, nous pouvons conclure que Elouazzani est dans l'erreur totale dans ce qu'il dit lorsqu'il accuse les Salafs d'avoir utilisé 'Ilm Al-Kalaam.

Remords et doutes des gens de Kalaam au moment de la mort :

Parmi les points qui démontrent la fausseté et l'égarement des gens de Kalaam, il y a le fait que la plupart des plus grandes têtes des gens de Kalaam ont eu des remords et des doutes avant leur mort et plusieurs se sont repentis de cette voie d'égarement. Il est rapporté que Abou Haamid Al-Ghazaali, un des chefs de file dans la secte des Ashaa'irahs, a dit à ce sujet : **« Les gens qui ont le plus de doutes au moment de la mort sont les gens du Kalaam. »** Et des paroles de remords ont été rapportées de la part des gens de Kalaam comme Ash-Shahristaani, Fakhroud-Din Ar-Raazi, Imam Al-Haramain Aboul-Ma'aali Al-Jouwayni et bien d'autres.

Il dit ensuite : (...Par ailleurs, Ibn Taymiyya qui vilipendait l'imam Ghazali pour avoir utilisé les principes de la philosophie (la logique aristotélicienne), a été lui-même amené plus tard à introduire des concepts philosophiques dans ses débats. Mais certains ne retiendront de ce dernier que sa condamnation des philosophes...)

16-Seizième commentaire : Subhaanallah! Est-ce qu'Ibn Taymiyyah est le seul à avoir vilipendé Al-Ghazaali pour cette même raison et d'autres encore? Certes Non? Les citations des Imams des Salafs que nous avons mentionnées précédemment sont suffisantes pour cela. Sans oublier qu'Al-Ghazaali lui-même a écrit un livre pour tenter, sans vraiment réussir, de réfuter les philosophes en utilisant la logique et la dialectique rationnelle des philosophes (!) dans un livre qui se nomme *Tahaafatoul-Falaasifah*. Il a également écrit *Iljaamoul-'Awaam 'an 'ilm al-kalaam*, dans lequel il avertit contre 'Ilm Al-Kalaam et il cite également l'Ijmaa' des Salafs au sujet de son interdiction. Mais il se contredit lui-même en faisant en même temps l'éloge du Kalaam et en l'utilisant dans nombreux de ses livres. En fait, Al-Ghazaali interdit uniquement le Kalaam pour le commun des musulmans et non pas de manière générale, contrairement aux Salafs.

Et c'est là une des grandes différences qui existent entre Ibn Taymiyyah et Al-Ghazaali : il y a le fait qu'Ibn Taymiyyah, contrairement à Al-Ghazaali, n'a pas étudié la philosophie parce qu'il cherchait une vérité ou la certitude ou à cause d'un doute qu'il avait en lui-même. Bien au contraire, Ibn Taymiyyah est pleinement convaincu que la 'Aqidah des Salafs est la vérité et il est rempli d'une certitude inébranlable en la véracité des textes de la révélation. De plus, Ibn Taymiyyah base sa réfutation des philosophes et des gens de Kalaam sur les textes de la révélation et sur le Manhaj des Salafs et non sur la philosophie et sur le Kalaam et c'est ce qui fait sa force. Lorsqu'il étudie les philosophes et le Kalaam, c'est uniquement pour être en mesure de les réfuter de manière exacte et juste, avec connaissance, rien de plus. Tandis qu'Al-Ghazaali était un défenseur du Kalaam et se basait principalement sur le Kalaam.

Parmi les contemporains de Al-Ghazaali ainsi que parmi les savants qui ont vécu après lui, nombreux ont été ceux qui l'ont critiqué sévèrement d'être entré dans la Bid'ah des Soufis et dans la philosophie. Parmi ceux-là : Al-Qaadi 'Iyyaad, Al-Imaam Ibnoul-Jawzi, Al-Imaam Adh-Dhahabi, Al-Imam Abou Bakr Ibnoul-'Arabi, qui fut un de ses élèves et qui dit à propos de son Sheikh : « **Notre Sheikh Abou Haamid a avalé la philosophie, puis il a essayé de se faire vomir (pour s'en débarrasser) mais il n'a pas été capable de le faire.** » Le roi 'Ali Youssouf Ibn Taashfine, en Andalousie avait même ordonné de faire brûler ses livres sous le conseil de tous les 'Oulamas qui étaient avec lui à l'époque, à cause des égarements Soufis et des égarements des philosophes qui se trouvaient dans ses livres. Et parmi ceux qui l'ont critiqué également, il y a : Al-Imaam Al-Maaziri, Al-Imam Mohammad Ibn Hamdine Al-Qourtoubi, Al-Imam Ibn Kathir, Aboul-Hassan Ibn Soukrah, Al-Imaam 'Abdullah Ibn Moussa Al-Fishtaali, Al-Imaam Abou Bakr Mohammad At-Tourtoushi et bien d'autres

également. Ibn Taymiyyah n'est donc pas le premier à critiquer Al-Ghazaali pour cette raison.

Le Sheikh Mohammad Khalil Harraas, un des savants de l'université Al-Azhar en Égypte, a écrit une thèse de doctorat sur Ibn Taymiyyah. Le Sheikh Harraas était un spécialiste en philosophie et en 'Ilm Al-Kalaam et l'idée de sa thèse à l'origine était de réfuter Ibn Taymiyyah. Après quelques mois de recherche et d'étude des livres d'Ibn Taymiyyah, sa thèse de réfutation se transforma en une thèse de défense d'Ibn Taymiyyah. Il s'aperçut après avoir lu ses livres qu'Ibn Taymiyyah avait raison et qu'il défendait vraiment la 'Aqidah des Salafs. Il intitula donc sa thèse ***Ibn Taymiyyah As-Salafi***. Dans sa thèse, il parle de la différence entre l'étude qu'Ibn Taymiyyah a faite de la méthodologie des gens de Kalaam et des philosophes et entre celle d'Al-Ghazaali. Il dit à la page 31 de sa thèse :

*(Cette vaste étude des méthodologies des gens de Kalaam et des philosophes accomplis par Ibn Taymiyyah ne fut pas de sa part motivée par le désir d'atteindre une réalité, ou pour chercher en celles-ci guidance et guérison. Contrairement à ce qu'à fait Al-Ghazaali par exemple, lorsqu'il a fait le tour des diverses voies pour finalement se jeter dans le giron du Tasawwouf, en croyant que c'était la voie qui mène à Allah. Comme il dit cela lui-même dans son livre **Al-Mounqidh minad-dalaal**.) Fin de la citation.*

Puis à la page 37 il dit :

(Ibn Taymiyyah n'avait pas pour objectif, en étudiant les différentes méthodologies, de chercher une bonne 'Aqidah qu'il aurait adoptée pour lui-même et à laquelle il aurait invité les gens. Mais plutôt ce qui l'a amené à les étudier de cette manière profonde avait comme seule motivation la critique de ces méthodologies, dans le but d'arriver à en faire une critique scientifique loin de toute témérité.) Fin de la citation.

En ce qui concerne ce que dit Elouazzani au sujet de l'utilisation d'Imam Ibn Taymiyyah des principes de la philosophie, cela est expliqué par le Sheikh Salih Al-Fawzaan dans sa réfutation de Mohammad Sa'id Ramadan Al-Bouti et de son livre As-Salafiyyah. Al-Bouti reprochait à Ibn Taymiyyah la même chose qu'Elouazzani. Le Sheikh Salih Al-Fawzaan dit donc à ce sujet dans le trentième commentaire de sa réplique contre Al-Bouti :

(À la page 160, Al-Bouti mélange entre 'Ilm Al-Kalaam et la philosophie et il critique Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah du fait qu'il a permis de débattre avec les gens de Kalaam en se servant des mêmes terminologies qu'eux, alors qu'il condamne Al-Ghazaali de s'être occupé de la philosophie. Comme s'il ne savait pas que 'Ilm Al-Kalaam et la philosophie sont deux choses différentes et qu'il y a une différence claire entre les deux. Il a également critiqué Sheikhoul-Islam à la page 162 et 163 du point de vue qu'il met en garde contre le fait de se diriger vers le 'Ilm Al-Kalaam et la logique d'Aristote, alors qu'il l'a lui-même maîtrisée à fond et qu'il l'a utilisé dans ses débats.

La réponse à ce sujet est que Sheikhoul-Islam Ibn Taymiyyah avertit contre le fait d'utiliser 'Ilm Al-Kalaam pour celui qui ne possède pas à un niveau de science assez fort pour lui permettre de se débarrasser de ses effets néfastes, car cela distrait de l'apprentissage du Qor'an et de la Sounnah. Donc toute critique adressée contre lui à ce sujet ne peut provenir que d'une personne qui suit sa passion et qui est pleine de rancune. Puis Ibn Taymiyyah ne condamne pas celui qui apprend 'Ilm Al-Kalaam ou la logique d'Aristote dans le but de réfuter ceux qui égarent les gens et dans le but de les combattre avec leurs propres armes. Il condamne seulement celui qui apprend cela dans une autre intention.) Fin de la citation.

On voit bien que de chercher à défendre la Bid'ah en citant 'Ilm Al-Kalaam comme exemple n'est pas du tout acceptable. Et le fait de mentionner Ibn Taymiyyah pour justifier le fait d'y avoir recours est totalement malhonnête et injuste une fois qu'on connaît les motifs derrière l'utilisation qu'il en a faits.

Il dit ensuite : (...Contrairement à une opinion répandue, la religion musulmane a toujours fait l'objet d'une adaptation en fonction de l'environnement dans lequel elle se trouvait. Cette adaptation est liée à un véritable effort intellectuel d'interprétation. Les compagnons du Prophète, leurs successeurs et les savants religieux ont toujours prôné une compréhension consciente, intelligente et équilibrée des références. C'est ce qu'ont signifié les premiers juristes, après Abou Hanifa et As-Shafi'i, avec la notion de maqasid ashari'a : les objectifs, les principes d'orientation de la législation islamique...)

17-Dix-septième commentaire : Le problème avec la manière dont Elouazzani présente les sujets dont il parle, c'est qu'il dit des choses qui semblent vraies, mais qui peuvent être interprétées autant dans la vérité que dans le faux. Personne ne nie la validité de l'Ijtihaad et du Qiyaas comme nous l'avons déjà clarifié. En ce qui concerne la question des objectifs de la Shari'ah, il faut bien comprendre que les objectifs de la Shari'ah sont déterminés par la Shari'ah et selon la Shari'ah, et non pas selon les désirs et les passions des gens de Bid'ah ou des Kouffars. Quand on parle d'adaptation de l'Islam avec l'environnement dans lequel il se trouve, est-ce qu'on parle de ce qui fait partie des questions d'Ijtihaad, les questions au sujet desquelles il n'y a pas de textes explicites? Les questions au sujet desquelles la Shari'ah laisse de la liberté? Comme les différentes sortes de vêtements, les différents bâtiments, les différents contenants, les différentes technologies, les diversités culinaires, etc. Tout le monde sait que ces choses sont ouvertes à la diversité dans l'Islam. Ou parle-t-il d'adapter l'Islam à l'environnement lorsque cet environnement contredit ce qui est dans le Qor'an et dans la Sounnah, dans les questions de croyance religieuse et dans les fondements de l'Islam? S'agit-il de faire ce que font les gens de Bid'ah qui cherchent à déformer le sens des textes dans le but de rendre l'Islam compatible aux idéologies politiques et économiques des Kouffars et des Moushrikinés de l'orient ou de l'occident? S'agit-il de rendre Haram ce qui est Halal et de rendre Halal ce qui est Haram et d'ouvrir la porte aux différentes Bid'ah au nom de l'Ijtihaad? (Voir le commentaire 4 pour plus de détails à ce sujet).

Lorsqu'on écrit sur des questions aussi importantes, il faut être le plus clair et le plus précis possible, pour justement éviter les erreurs de compréhension et les égarements. À moins que l'intention d'une personne soit en réalité de créer suffisamment d'ambiguïtés et de doutes pour pouvoir confondre les gens à accepter le mensonge et la fausseté sous couvert de paroles qui semblent raisonnables et bonnes.

Il dit ensuite : (4-Les mauvaises innovations : Cette « religiosité malade » (tadayyoun maradi) qui tourne autour d'elle-même, se conçoit comme la seule digne d'être musulmane, et toise du haut de sa supériorité et de son orgueil tout autre pensée. Ce courant ne fait montre d'aucune modestie, et se refuse à intégrer la sagesse des autres écoles. Leur seul argument est je cite : « Comment pourrait-il y avoir en Islam de belles innovations ? Toute nouveauté est une innovation, donc un égarement qui sera au feu »...)

18-Dix-huitième commentaire : Subhaanallah! Que signifie cette description bizarre et étrange avec laquelle on décrit ici ceux qui condamnent les Bid'ahs et les choses opposées à la Sounnah? Et encore une fois de quelle pensée parle-t-il ici? La religion n'est pas une pensée! Et il est tout à fait normal de rejeter toute pratique religieuse ou croyance qui n'a pas d'origine dans le Qor'an et la Sounnah! Et de quelles écoles parle-t-il lorsqu'il mentionne « la sagesse des autres écoles »? Parle-t-il des quatre Madhaahibs qui sont attribués aux Imams de Ahlous-Sounnah? Ou parle-t-il plutôt des voies d'égarements parmi les sectes des Mou'tazilahs, des Ashaa'irahs, des Maatouridiyyahs et des différentes voies d'égarement des Soufis? Et est-ce que les arguments du Qor'an et de la Sounnah ne sont pas suffisants pour lui pour savoir que la Bid'ah est interdite en Islam?

Il dit ensuite : (...Revenons désormais aux deux fameux hadiths de Aïcha qui évoquent les innovations. On s'aperçoit alors qu'ils corroborent l'interprétation de l'imam As-Shafi'i. Aïcha rapporte les propos suivants du Messager de Dieu : « Celui qui apporte dans notre religion, une innovation qui est étrangère, aura son oeuvre annulée et rejetée ».[20]. Dans la version de Mouslim, il est précisé : « celui qui fait une chose en désaccord avec notre religion, aura son oeuvre annulée et rejetée ».[21] Ces Hadiths signifient que celui qui innove, en matière de religion, une chose ou une pratique qui va à l'encontre de la législation islamique, en supporte le péché et son oeuvre est rejetée.[22] Rappelons, encore une fois, l'analyse du grand maître As-Shafi'i relative à

la mauvaise innovation : toute action qui ne se conforme pas aux commandements de Dieu, et à ceux de Son Envoyé est irrecevable...)

19-Dix-neuvième commentaire : La réponse au sujet de la signification des paroles de l'Imam Ash-Shafi'i à ce sujet a déjà été mentionnée au commentaire 5.

Il dit ensuite : (...Les innovations blâmables se situent à plusieurs degrés. Certaines font partie du polythéisme, d'autres de la mécréance et d'autres des péchés. Elles sont généralement classées en deux catégories : Les innovations en matière du Credo islamique (Al-'Aqida al islamiyya) : Ces innovations ont pour vocation d'améliorer les dogmes et les croyances ou encore la production d'un nouveau Credo qui n'a pas été institué par les authentiques références islamiques A ce propos, on rapporte qu'en marchant à Hounayn, les compagnons passèrent devant un jujubier que les associateurs vénéraient en suspendant leurs armes à ses branches. Quelques nouveaux convertis affirmèrent alors : « O envoyé de Dieu ! Désigne-nous un arbre de bénédictions comme les associateurs en ont un » Le Messenger de Dieu leur répondit : « Dieu est grand, vous venez de demander ce que les peuples de Moïse lui avaient demandé : (Fais nous un Dieu de même qu'ils ont des divinités)[23]. Puis il souligna : « vous êtes un peuple se comportant suivant l'ignorance païenne. Vous allez cheminer suivant les voies de ceux qui vous ont précédé »[24]. En effet, dès lors que la discorde a pris de l'ampleur parmi les musulmans, suivie de l'apparition de « groupes égarés » mettant surtout l'accent sur des sujets concernant le domaine de la croyance, plusieurs « hérésies » se sont ainsi manifestées. Les pieux ancêtres de cette communauté ont donc délaissé ces paroles inutiles, pour se limiter aux sujets liés au dogme et conformes aux références islamiques...)

20-Vingtième commentaire : Ce qu'il mentionne ici contredit ce qu'il dit au début de son texte!

Il dit ensuite : (...Les innovations dans les actes cultuels (Al-'ibadat) Une adoration qui ne trouve aucun fondement dans les références islamiques [25] est une mauvaise innovation.[26] Cette interdiction peut être déduite du verset où Dieu affirme : (Ou bien auraient-ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses que Dieu n'a jamais permises ?)[27]. Pour illustrer cette idée, on peut citer l'exemple de cet individu qui, au temps du Prophète (BSSL), avait fait vœu de

rester continuellement debout sous le soleil, et de ne jamais s'asseoir en jeûnant sans arrêt. Le Messager de Dieu lui ordonna de s'asseoir et de se mettre à l'ombre pour terminer son jeûne jusqu'à la fin de la journée.[28] En revanche, les pratiques culturelles qui n'existaient pas du temps du Prophète, mais qui trouvent quand même leur fondement dans les références islamiques ne sont pas considérées comme (Bid'aa)...

21-Vingt-et-unième commentaire : Il est important ici de comprendre qu'une pratique qui a un fondement dans la Shari'ah et dans les références Islamiques signifie une pratique qui est supportée par une preuve du Qor'an ou de la Sounnah authentique. Mais si une pratique est prouvée à la base par un texte explicite du Qor'an et de la Sounnah, mais qu'elle est accomplie d'une manière qui ne respecte pas la Sounnah, alors cette pratique est une Bid'ah. Puisque c'est une pratique qui est inventée. Et tout ce qui est inventé est une Bid'ah et toutes les Bid'ahs mènent au Feu de l'Enfer. Que cela plaise ou non aux gens de Bid'ah!

Il dit ensuite : (...5-Equilibre et pondération : Doit-on rappeler que nous sommes une communauté du juste milieu. Le messager de Dieu (BSSL) a averti contre l'extrémisme : " Je vous mets en garde contre l'extrémisme dans la religion, en effet ceux qui sont venus avant vous, n'ont été détruits qu'en raison de leur extrémisme dans la religion."[29] Il est donc important de noter l'inflexibilité doctrinale d'un certain courant, qui aspirait, à l'origine, à dépasser les écoles juridiques, se muant ainsi en une nouvelle école, dont la particularité est d'être plus rigide que les autres. Ce n'est certainement pas le Texte qui est ici à mettre en cause, mais plutôt les comportements de certains qui prétendent parler au nom du Texte, contribuant surtout à desservir à la fois son message et son esprit! Selon Abou Hourayra le Prophète (BSSL) souligne que : « La religion est aisance et facilité. Jamais quelqu'un ne cherchera à rivaliser de force avec la religion sans que la religion ne l'écrase. Suivez plutôt la voie sage du juste milieu, rapprochez-vous en douceur de la perfection et soyez optimistes... »[30] . La rigidité est un principe totalement contraire à l'esprit de la religion musulmane...)

22-Vingt-deuxième commentaire : Al-Hamdoulillah l'Islam est la religion de la modération et du juste milieu. Notre Oummah est la Oummah la plus juste et la plus équilibrée. L'Islam rejette autant l'exagération dans l'extrémisme que dans le laxisme et il interdit l'extrémisme dans le plus ou dans le moins. La meilleure manifestation de cela est dans le fait de suivre la compréhension des Salafs Salihs, c'est-à-dire : Les Sahaabahs, les

Taabi'ines et ceux qui les ont suivis de la manière la plus parfaite, sans extrémisme ni laxisme, jusqu'au jour de la résurrection! Comme Allah nous l'ordonne dans son livre :

(وَالسَّابِقُونَ السَّابِقُونَ مِنَ الْمُهَاجِرِينَ وَالْأَنْصَارِ وَالَّذِينَ اتَّبَعُوهُمْ بِإِحْسَانٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ وَأَعَدَّ لَهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا أَبَدًا ذَلِكَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ)

(Les tout premiers [croyants] parmi les Mouhaajirines et les Ansars et ceux qui les ont suivis de la façon la plus parfaite, Allah les agrée, et ils l'agrément. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès) At-Tawbah : 100.

Pour terminer, nous demandons à Allah de nous raffermir sur le Qor'an et sur la Sounnah et la compréhension des Salafs Salihs. Nous Lui demandons de nous protéger de l'égarement et des Bid'ahs. Nous Lui demandons de guider ceux qui se sont égaré du droit chemin. Nous lui demandons d'accepter nos œuvres et de nous donner Al-Ikhlaas dans nos paroles et nos actions. Tout ce qui est vrai dans ce que j'ai écrit dans cette réfutation vient d'Allah. Si on retrouve dans cette réfutation quelque chose de faux, cela vient de moi-même et du Shaytan. Et Allah et l'Islam en sont innocents.

Terminé vendredi le 3 septembre 2010, Montréal, Québec, Canada.

2^{ième} édition © corrigée et revue dimanche le 14 juillet 2013, Montréal, Québec, Canada.

Abou Hammaad Sulaiman Dameus Al-Hayiti

Tables des matières

Introduction	2
1-Premier commentaire	3
Les preuves de l'interdiction de se diviser dans la religion	3
Les preuves de l'obligation d'obéir à Allah et à son messager	7
2-Deuxième commentaire	12
Définition du mot Bid'ah	12
Les preuves de l'interdiction de la Bid'ah	16
Les catégories de Bid'ah	18
Quelques exemples de Bid'ah	20
Qu'est-ce qui fait devenir quelqu'un Moubtadi' (innovateur)?	24
La Bid'ah est le contraire de la Sounnah et de la voie des Salafs	28
La différence entre la Bid'ah et le péché	30
3-Troisième commentaire	36
4-Quatrième commentaire	39
5-Cinquième commentaire	43
Le Manhaj de l'Imam Ash-Shafi'i et ses fondements	43
Comment répondre à ceux qui disent qu'il y a des bonnes Bid'ahs	46
6-Sixième commentaire	52
Citations des Salafs au sujet des Bid'ahs dans la religion	54
À quoi sert la réfutation des gens de Bid'ah	58
Les livres écrits par les Imams des Salafs pour réfuter les gens de Bid'ah	62
7-Septième commentaire	64
Réponse à ceux qui divisent la Bid'ah selon les 5 principes	65
8-Huitième commentaire	67
9-Neuvième commentaire	67
10-Dixième commentaire	70
Réponses aux 6 exemples de « bonnes Bid'ahs » que mentionne Elouazzani	70
11-Onzième commentaire	76
12-Douzième commentaire	78
13-Treizième commentaire	79
Critique du Soufi Ash'ari Al-Bouti et de son livre contre la Salafiyyah	79
14-Quatorzième commentaire	87

Paroles des Imams de l'Islam au sujet du Taqlid	87
15-Quinzième commentaire	90
Les piliers du Qiyaas	91
La définition du Qiyaas	91
Les conditions du Qiyaas	94
La clarification au sujet du terme Ra-y	97
Le Ra-y blâmable et ses significations	105
Le Ra-y louable et ses significations	109
Ahlou Ra-y versus Ahloul-Hadith	110
Qu'est-ce que 'Ilm Al-Kalaam ?	116
La différence entre les fondements des Salafs et ceux des gens de Kalaam	117
Qui sont les gens de Kalaam (Ahloul-Kalaam)?	119
La position des Salafs au sujet de 'Ilm Al-Kalaam	125
Pourquoi les Salafs condamnent-ils 'Ilm Al-Kalaam et les gens de Kalaam?	134
Comment les gens de Kalaam déforment les critiques des Salafs	138
Les réponses aux Shoubouhaats des gens de Kalaam	143
Les Salafs ont réfuté les gens de Bid'ah sans 'Ilm Al-Kalaam	149
Remords et doutes des gens de Kalaam au moment de la mort	154
16-Seizième commentaire	155
La différence entre le Manhaj d'Ibn Taymiyyah et d'Al-Ghazaali	155
17-Dix-septième commentaire	158
18-Dix-huitième commentaire	159
19-Dix-neuvième commentaire	160
20-Vingtième commentaire	160
21-Vingt-et-unième commentaire	161
22-Vingt-deuxième commentaire	161
Table des matières	163